



BIO-UV Group

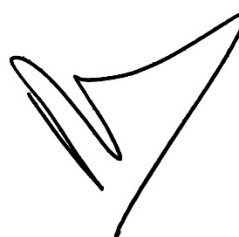
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 10 346 993 €
Siège social : 850, avenue Louis Médard, 34400 Lunel
527 626 055 R.C.S Montpellier

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020

I. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour l'année écoulée dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables, et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste également que le rapport de gestion (figurant en pages 4 à 26) présente, à ma connaissance, un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

A Lunel, le 30 avril 2021



Benoit GILLMANN
Président Directeur Général

Responsable de l'information financière

Laurent-Emmanuel MIGEON
Directeur Général Délégué
Adresse : 850, avenue Louis Médard, 34400 Lunel
Téléphone : +33 (0)4 99 13 39 11
Courriel : investisseurs@bio-uv.com

II. MESSAGE DU PRESIDENT

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

L'introduction en bourse de la société BIO-UV Group sur Euronext Growth® Paris a eu lieu début juillet 2018, et depuis, le groupe BIO-UV n'a cessé de se développer. Il a notamment réalisé :

- L'intégration réussie de la société TRIOGEN HOLDINGS LIMITED (TRIOGEN) et de sa filiale, détenue à 100 %, TRIOGEN LIMITED (ex Suez Purification and Disinfection Systems Limited) ;
- L'accélération de sa croissance et de sa rentabilité : + 61 % du chiffre d'affaires entre 2019 et 2020, pour atteindre un chiffre d'affaires groupe de plus de 32 M€ contre 12 M€ en 2018. Une marge d'EBITDA qui dépasse les 10% et supérieure à 3,3 ME ;
- Et prépare son développement futur avec une levée de fonds en octobre 2020, de 12,7 ME pour de futures acquisitions sur les segments stratégiques identifiés.

En résumé, BIO-UV Group a eu une activité intense et réalise ses objectifs très élevés :

- **L'activité terrestre**, qui regroupe toutes les applications de désinfection hors traitement d'eau des ballasts de navire, s'est renforcée avec l'intégration de TRIOGEN. Les réseaux commerciaux de TRIOGEN et le partenariat avec Suez sur trois ans, permettent à BIO-UV Group de se renforcer sur l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient, ainsi que de compléter son offre sur les segments stratégiques industriels, aquacoles et REUSE, ce qui a été confirmé par une croissance de plus de 10% à l'export et chez Triogen. En outre, l'activité du Groupe en France est répartie fortement, notamment sur le segment récréatif, se traduisant aussi par une croissance à deux chiffres.
- **L'activité maritime**, dite « BIO-SEA », de traitement des eaux de ballasts des bateaux, reste très soutenue et l'accélération s'intensifie. La montée en puissance en septembre 2019 pour les bateaux existants est là. Les armateurs sont en pleine organisation et de très nombreuses négociations de flottes sont en cours. Le pic des équipements de navires est envisagé entre 2022 et 2024¹.
- **L'activité de traitement de surface et des espaces**, qui a été lancée en fin de premier semestre 2020 avec le développement de la gamme Bioscan, et la création des premiers relais commerciaux.

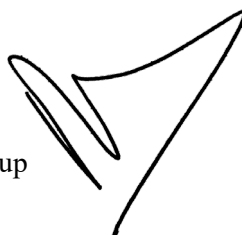
L'année 2020 a été marquée par une croissance très dynamique de notre activité, de notre EBITDA, et par le renforcement de notre situation financière, qui nous permettent d'envisager 2021 avec confiance et de saisir toutes les opportunités supplémentaires à venir.

Aussi et surtout, les équipes ont été et restent mobilisées pour répondre aux attentes des marchés sur lesquels le Groupe intervient, malgré les désordres liés à la pandémie de COVID-19. Chaque jour toutes les précautions sont prises afin de préserver nos collaborateurs, nos clients et nos proches, et je tiens à remercier ici tous les collaborateurs du groupe pour leur acharnement et leur professionnalisme.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons le meilleur

Bien cordialement,

Benoit GILLMANN
Président Directeur Général de BIO-UV Group



¹ Source : Société

III. RAPPORT DE GESTION

Dans le présent rapport, le terme « Groupe » désigne la société BIO-UV Group et ses filiales TRIOGEN (Ecosse) et BIO-UV-Asia (Hong Kong), les termes « BIO-UV Group » ou la « Société » désignent la société BIO-UV Group. Le terme « BIO-UV-Asia » désigne la société BIO-UV-Asia. Le terme « TRIOGEN » désigne la société TRIOGEN HOLDINGS LIMITED et sa filiale, détenue à 100 %, TRIOGEN LIMITED (ex Suez Purification and Disinfection Systems Limited).

III | 1 Informations sur la vie économique de la Société et du Groupe

III.1.1 Le Groupe BIO-UV

III.1.1.1 Description des activités de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets (UV), pour répondre à l'enjeu majeur que représente le traitement de l'eau au niveau international, dont le développement est porté par des problématiques sanitaires, économiques et environnementales. Le Groupe, renforcé par l'acquisition de TRIOGEN, maîtrise intégralement les technologies de désinfections par UV (moyenne et basse pression), Ozone, et AOP, afin d'être en mesure de fournir les solutions attendues par ses clients. Au deuxième trimestre 2020, le groupe a étendu sans avoir fait de désinfection par UV au marché des surfaces et des espaces, ce qui lui permet d'adresser 3 marchés :

- Le marché terrestre constitué des marchés :
 - récréatifs sur lequel BIO-UV Group est numéro 1 en France et en Europe pour le traitement par UV des eaux de piscines résidentielles sans chlore, pour le marché public et semi public de la déchloramination en bassins collectifs ainsi que pour les aquariums publics ;
 - municipaux et industriels, recouvrant les applications liées aux activités de potabilisation, de traitement des effluents, de réutilisation des eaux usées (REUSE), d'aquaculture, et des eaux de process industriels et de rejets ;
- Le marché maritime du traitement des eaux de ballast de navires à travers la gamme BIO-SEA qui fait l'objet d'une nouvelle réglementation internationale imposant depuis septembre 2017 à tous les bateaux de disposer d'un équipement de traitement.
- Le marché de la désinfection de surfaces et des espaces avec sa gamme Bioscan, l'une des rares gammes au monde constituée d'équipements, validés et certifiés selon des normes et protocoles exigeants.

Cotée en bourse depuis le 10 juillet 2018 sur le marché Euronext Growth® Paris, BIO-UV Group poursuit son développement grâce (i) à une force commerciale dédiée en France et à l'international, et au (ii) développement de partenariats avec des opérateurs spécialisés, notamment pour le marché du traitement des eaux de ballast de navires qui offre d'importantes perspectives de croissance.

Au cours de l'exercice 2019, le Groupe était composé d'une société mère (BIO-UV Group), d'une nouvelle filiale basée en Ecosse, dédiée à l'activité terrestre à partir des technologies Ozone et AOP (TRIOGEN), et d'une filiale à Hong Kong pour le développement sur la zone Asie (BIO-UV ASIA) :

- BIO-UV Group est une Société Anonyme de droit français à conseil d'administration, au capital de 10 346 993 euros, dont le siège social est situé 850, avenue Louis Médard à Lunel (34). Elle est immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 527 626 055 ;

- TRIOGEN HOLDINGS LIMITED est une Société Anonyme de droit Ecossais, créée en 1996, au capital de 12 778 £, détenue à 100% par BIO-UV Group. Son siège social est situé Langlands Place, Kelvin South Business Park, East Kilbride, Glasgow, Scotland, G75 0Y. Elle est immatriculée au Registre du commerce de Glasgow, sous le numéro SC 123757. Cette holding détient à 100%, la filiale de production et de commerce, TRIOGEN LIMITED (ex Suez Purification and Disinfection Systems Limited), au capital de 100 £ dont le siège social est situé à la même adresse, et le numéro d'immatriculation est SC 120472.
- BIO-UV-Asia est une Société Anonyme de droit Hong Kongais créée en août 2018, au capital de 10 000 HKD, détenue à 100% par BIO-UV Group. Elle est enregistrée au registre du commerce de Hong Kong sous le numéro 273 78 26 et son siège social est situé à Hong Kong, 1 Austin Road West, KOWLOON.

A la date du présent rapport, le Groupe est constitué de la société mère BIO-UV Group et de ses filiales TRIOGEN et BIO-UV ASIA.

III.1.1.2 Principaux programmes en cours de développement

Sur ses marchés terrestres, BIO-UV Group continue d'enrichir ses gammes actuelles, notamment sur les segments de la piscine privée et en aquaculture, en apportant des débits complémentaires, ou des fonctionnalités supplémentaires, notamment avec le lancement d'Oclear, qui combine les technologies UV et électrolyse de sel de très basse salinité. L'intégration de TRIOGEN a permis de revoir l'ensemble des gammes pour répondre au mieux aux besoins des clients, et en complétant des gammes dédiées à la technologie à base d'Ozone.

Le marché maritime du traitement des eaux de ballast reste en forte croissance avec un potentiel estimé à 7,5 milliards de dollars sur la période 2018-2025 grâce à la Convention internationale IMO pour la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires ("Convention BWM") qui est entrée en vigueur le 8 septembre 2017 pour les bateaux neufs et le 8 septembre 2019 pour les bateaux existants. Du point de vue du développement géographique, le groupe continue à se focaliser entre autres sur l'Asie et la Chine, avec le renforcement du partenariat commercial et de production avec le groupe Hai Cheung Trading, spécialiste chinois des équipements et des services pour l'industrie maritime. Nous avons obtenu la certification IMO-G8 en cours d'année 2020, et continuons à réaliser régulièrement des améliorations sur nos systèmes BIOSEA pour renforcer la performance tout en préservant la compétitivité.

Le marché de la désinfection des surfaces avec la technologie UVc est en phase de démarrage dans de nombreux secteurs. Nous avons lancé la gamme Bioscan pour couvrir de nombreuses applications et continuons à la faire évoluer au rythme de la nécessité de traiter durablement certains aspects de l'hygiène et la désinfection.

III.1.1.3 Technologies

BIO-UV Group est spécialisée dans les technologies de traitement et de désinfection de l'eau sans produit chimique (UV, Ozone et AOP), permettant d'inactiver un large spectre de micro-organismes vivants : bactéries, virus dont le SARS-Cov 2, protozoaires, moisissures, phytoplanctons, zooplanctons, etc.

Les technologies UV-C revêtent un certain nombre d'avantages face aux autres modes de désinfection, à l'instar de la chloration. Les UV offrent, dans la plupart des cas, une désinfection sans produit chimique, sans impact sur les propriétés organoleptiques des fluides (pH, température, etc...), tout en ayant une capacité à traiter un large spectre d'effluents avec un temps de contact rapide, pour un investissement raisonnable.

Cette technologie est aussi à la base de notre gamme Bioscan de désinfection des surfaces et d'espaces permettant d'éliminer tout type de micro-organismes.

La technologie de traitement par l’ozone, au pouvoir d’oxydation très puissant, techniquement plus complexe à installer et à exploiter, permet, en plus de la désinfection, une grande efficacité sur la matière organique, et une meilleure élimination des couleurs, goûts et odeurs.

La technologie AOP, est une combinaison des deux technologies (Ozone et UV-C), qui permet :

- la décomposition rapide des polluants organiques,
- un pouvoir augmenté de destruction des organismes pathogènes, notamment ceux résistant au chlore,
- la destruction de l’ozone résiduel par les UV-C,

ce qui en fait une technique de dépollution réelle.

III.1.1.4 Modèle d’affaires

Pour les marchés terrestres l’activité de l’entreprise est liée à la vente de systèmes, pour 75%², et de 25% de récurrent (pièces détachées) pour le reste. Ces ventes sont réalisées directement par l’équipe commerciale sur le marché Français ou à l’international à des professionnels du marché du traitement de l’eau.

Pour le marché maritime, les revenus du Groupe sont très majoritairement issus des ventes directes de nos systèmes aux armateurs ou aux chantiers. La part des ventes de pièces détachées sur ce marché, augmente et devrait rapidement atteindre le niveau connu sur les marchés terrestres, soit 25%

Pour le marché du traitement de surfaces et des espaces, nous avons créé une équipe commerciale dédiée légère qui s’inspire du schéma classique de l’entreprise, c’est-à-dire des ventes uniquement aux professionnels des métiers de la santé, du médical, de l’hôtellerie, du transport et bientôt de l’hôtellerie et de la restauration.

III.1.1.5 Activité du premier trimestre

La Société a réalisé une croissance organique de 21% de son activité au premier trimestre 2021, soit un chiffre d’affaires groupe de plus de 7,4 M€.

III.1.2 Description des faits marquants et de l’activité de BIO-UV pendant l’année 2020

III.1.2.1 Eléments juridiques

Concernant BIO-UV Group :

- Conversion des OC Vatel :

Les options de conversions des emprunts obligataires convertibles en actions « FCPI DIVIDENDES PLUS 3, 4 et 5 » ont été exercées en date du 22 avril 2020, 28 avril 2020 et 5 mai 2020 et ont données lieu à une augmentation de capital par émission de 315 790 nouvelles actions pour montant nominal de 316 milliers d’euros auxquels se rattache une prime d’émission de 1 184 milliers d’euros, soit une augmentation de capital de 1 500 milliers d’euros. Au 31 décembre 2020, il reste en circulation 315 790 obligations convertibles en actions, à raison d’une action par obligation

- Remplacement d’administrateurs :

Lors de sa réunion en date du 1^{er} avril 2020, le Conseil d’administration de la Société a constaté la démission de Monsieur Xavier BAYLE de son mandat d’administrateur avec effet immédiat et a coopté, en remplacement de Monsieur Xavier BAYLE qui devient censeur, Monsieur Simon MARSHALL pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu’en 2021, à l’issue de l’Assemblée appelée à statuer

² Source : Société

sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette cooptation a été ratifiée par l'Assemblée générale annuelle de la Société du 29 mai 2020. De plus, Monsieur Simon MARSHALL a été nommé Directeur Général Adjoint de BIO-UV Group et Directeur Général de TRIOGEN avec effet au 1^{er} avril 2020.

Lors de cette même réunion, le Conseil d'administration de la Société a coopté :

- ✓ en remplacement de Monsieur Thierry NOEL, démissionnaire de son mandat d'administrateur avec effet à l'issue de la réunion du Conseil du 10 juillet 2019 tel que constaté lors de la réunion du Conseil d'administration du 10 juillet 2019, Monsieur Thierry CARLES pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'en 2021, à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette cooptation a été ratifiée par l'Assemblée générale annuelle de la Société du 29 mai 2020.
 - ✓ en remplacement de Madame Anne LARDOUX-DE PAZZIS, démissionnaire de son mandat d'administrateur avec effet au 9 juillet 2019 tel que constaté lors de la réunion du Conseil d'administration du 10 juillet 2019, Madame Sylvie ROUSSEL pour la durée du mandat de sa prédécesseur, soit jusqu'en 2021, à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette cooptation a été ratifiée par l'Assemblée générale annuelle de la Société du 29 mai 2020.
- Augmentation de capital en octobre 2020 de 12,7 millions d'euros :

Une augmentation de capital en numéraire a été réalisée sur le second semestre 2020 pour un montant nominal de 2 193 milliers d'euros. Celle-ci a donné lieu à une prime d'émission de 10 528 milliers d'euros.

A cette occasion, ont été émises 2 193 234 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 1,00 €, au prix unitaire de 5,80 €, prime d'émission incluse, pour un montant total de 12,7 millions d'euros, représentant 21,20% du capital social post-opération de la société.

L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 21 septembre 2020 et du Président Directeur Général agissant sur subdélégation du Conseil d'administration en date du 1er octobre 2020, conformément à la délégation octroyée par la quatorzième (14ème) résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 mai 2020 avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs rentrant dans la catégorie suivante : sociétés d'investissement et fonds d'investissement de droit français ou de droit étranger investissant dans un secteur similaire ou complémentaire à celui de la Société.

A l'issue de cette opération, le capital social de BIO-UV Group est désormais composé de 10 346 993 actions et 12 072 784 droits de vote.

Les fonds levés à travers cette augmentation de capital vont principalement permettre de saisir les opportunités de croissances externes visant à acquérir notamment de nouvelles technologies propres dans l'univers de la désinfection sans chimie, et d'accompagner l'amplification des actions commerciales et marketing.

- Bilan de la politique de rachat d'actions

Il est rappelé que la dixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 mai 2020 a renouvelé le programme de rachat d'actions et a prévu :

- un montant maximum des fonds destinés au programme de rachat d'actions limités à un million (1.000.000) d'euros,
- un montant maximum des actions pouvant être rachetées de 10% du montant du capital social de la Société, étant précisé (i) qu'un montant maximum de 5% des actions composant le capital social de la Société pourra être affecté en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure

en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, scission ou apport, et (ii) qu'en cas d'acquisition dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% du montant du capital social mentionnée ci-dessus correspondra au nombre d'actions achetées déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation ;

- un prix maximum d'achat par action par la Société de ses propres actions ne devant pas excéder dix-sept euros (17 €).

Se référer aux sections III.4.4 et III.4.5 du présent document pour le nombre d'actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat d'actions au 31 décembre 2020.

A la date du présent document, le capital de la Société s'élève à 10 346 993 €. Il est divisé en 10 346 993 actions de 1 € de valeur nominale.

III.1.2.2 Avancement des activités du Groupe

Le groupe continue de se développer sur ses marchés historiques, terrestre et maritime. Pour ce faire il innove et développe de nouveaux produits sur les technologies UVc et Ozone. En 2020, ces développements ont représenté plus de 2,5 millions, dont presque 0,5 M€ pour la gamme Bioscan, qui a permis de nous positionner sur le marché émergent de la désinfection des surfaces et des espaces par UVc.

III.1.2.3 Management et organisation

Modification des membres du Conseil d'administration

Les organes de direction et d'administration sont décrits en section III.3.1 du présent rapport.

Renforcement de la fonction RH et QSE

Les besoins de l'entreprise évoluent avec son développement, nous comptons à fin décembre 2020 plus de 125 salariés dans le groupe sur deux sites. Dans cette optique, pour étoffer les fonctions support RH et QSE, qui étaient réparties sur différents membres du management, nous avons fait appel à des prestataires extérieurs expérimentés.

III.1.2.4 Propriété intellectuelle

Le lecteur est invité à se référer au chapitre 11 du Prospectus unique ayant obtenu le visa numéro 18-255 par l'autorité des marchés financiers (AMF) en date du 22 juin 2018 et disponible sur son site Internet.

III.1.2.5 Eléments financiers

Les principaux éléments financiers sont traités de manière approfondie dans les annexes des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Il s'agit notamment de la souscription au PGE à hauteur de 2 550 K€ pour BIOUV group et 250 K€ pour Triogen.

III.1.2.6 Succursales

Néant.

III.1.3 Evénements post-clôture

Concernant BIO-UV Group :

L'audience d'appel au titre du litige opposant la société BIO-UV Group à Neptune Benson s'est tenue le 26 janvier 2021 et son jugement n'a pas encore été rendu à ce jour.

Les prêts garantis par l'état pour BIO-UV vont être remboursés sur les 5 prochaines années après application d'un report d'un an.

Concernant le litige SOCOME (BIO-UV Group est requérant – litige climatisation), qui est pendant devant le tribunal de commerce de Montpellier. Dans son jugement du 18 février 2019, il sursoit à statuer dans l'attente du rapport de l'expert, qui a finalement été déposé en décembre 2019. Le juge devait se prononcer en début d'année 2020, mais les audiences ont été reportées pour cause de Covid. Le 13 janvier 2021 un nouveau sapiteur a été nommé par ordonnance du juge délégué aux expertises, relançant ainsi les travaux de l'expert.

Concernant TRIOGEN :

Les impacts directs du Brexit sur notre activité en 2020 n'ont pas été significatifs, même si la dépréciation de la livre sterling par rapport à l'euro, ont eu un léger effet de change négatif sur les comptes de Triogen. Sur le premier trimestre 2021 l'activité n'a pas été significativement impactée par les nouvelles lourdeurs administratives douanières entre l'Union Européenne et le Royaume Uni, même si nous avons dû déplorer des délais d'approvisionnement plus long que par le passé.

Concernant l'impact de la pandémie de COVID-19, se référer au paragraphe III.1.4 du présent document.

III.1.4 Principaux facteurs de risques

Pour ce qui concerne le litige avec la société Neptune Benson : le 27 novembre 2018, la Société a fait l'objet d'une assignation en justice devant le Tribunal de première instance du comté d'Allegheny dans l'état de Pennsylvanie aux Etats Unis (le "**Tribunal**"), sur le fondement du contrat de cession aux termes duquel la société Neptune Benson, filiale d'Evoqua, a acquis auprès de BIO-UV Group, 100% des titres de Delta Ultraviolet Corporation. BIO-UV Group a formellement contesté les demandes formulées dans cette assignation par voie de conclusions déposées devant le Tribunal le 12 mars 2019. Depuis, Monsieur Benoît Gillmann, a été formellement interrogé en dehors de tout tribunal par les avocats de Neptune Benson, à New York, le vendredi 28 février 2020 ("*deposed*" au sens américain du terme). Une audience sollicitée par Neptune Benson, initialement fixée devant le Tribunal de première instance du comté d'Alleghany, Pennsylvanie, au 6 avril 2020, a été reportée à début mai 2020, en raison de la pandémie de COVID-19. Un jugement a été rendu en faveur des parties adverses le 8 mai 2020 faisant droit aux demandes de NEPTUNE BENSON sans toutefois préciser les demandes chiffrées. BIO-UV Group a fait appel de ce dernier le 8 septembre 2020. L'audience d'appel s'est tenue le 26 janvier 2021, et le jugement n'a pas encore été rendu.

Enfin, concernant l'épidémie de COVID-19, BIO-UV Group suit constamment l'impact de celle-ci sur son activité et accorde, dans ce contexte, une priorité absolue à ses collaborateurs. A ce titre, la Société a mis en place un référent COVID, et surtout toutes les mesures afin de préserver leur santé et leur sécurité, notamment l'interdiction des déplacements et la mise en place du télétravail lorsque cela est possible.

Le Groupe ne constate à ce jour aucun ralentissement notable de son activité commerciale, mais a enregistré une petite baisse de son activité maritime en milieu d'année 2020.

BIO-UV Group a négocié avec l'ensemble de ses partenaires bancaires, un emprunt de couverture (PGE) à hauteur de 2,55 M€ et de 0,25 K£ pour Triogen.

III.1.5 Perspectives d'avenir

L'activité terrestre bénéficie d'une augmentation significative de sa force commerciale avec l'intégration de trois commerciaux export expérimentés en début d'année 2021, notamment sur les zones Asie, Europe de l'Est et Moyen-Orient. Pour BIO-UV Group, le lancement d'Oclear traitement innovant pour piscines résidentielles sur le segment récréatif devrait continuer à renforcer la position de leader de BIO-UV Group.

BIO-UV Group prévoit une accélération de son activité maritime, en fonction de l'accélération des besoins des armateurs qui vont se faire de plus en plus pressants compte tenu des dates limites d'installation avec le fort développement des marchés de retrofit (navires existants) et le renforcement de sa couverture géographique tant au niveau commercial, que des services techniques.

III | 2 Présentation des comptes et autres informations financières

III.2.1 Analyse des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis au 31 décembre, date de clôture de la société de tête BIO-UV Group. Le périmètre de consolidation intègre donc la société mère, BIO-UV Group, et ses filiales BIO-UV Asia et TRIOGEN détenues à 100%. Cette dernière ayant été acquise le 18 septembre 2019, son compte de résultat n'a été consolidé que sur les 3 derniers mois (octobre, novembre, décembre) en 2019, mais sur 12 mois en 2020.

Compte de résultat

Produits d'exploitation :

En k€	31/12/2020	31/12/2019	Var.
Chiffre d'affaires	32 175	19 978	61%
Production stockée et immobilisée	1 371	845	62%
Reprise de provisions et transferts de charges	105	109	(3%)
Autres produits	65	3	NS
Total produits d'exploitation	33 716	20 935	56%

La croissance de 61 % du chiffre d'affaires s'explique par la forte augmentation de l'activité de traitement des eaux de ballast à hauteur de 4,4 M€, et l'intégration de l'activité de TRIOGEN sur 9 mois de plus qu'en 2019.

La production stockée a augmenté de 297 K€ en 2020, alors que la production immobilisée est passée de 563 K€ en 2019 à 791 K€ en 2020 (dont 204 K€ pour Triogen).

Analyse de la croissance des ventes par secteurs d'activité :

En k€	31/12/2020	31/12/2019	Var.
Activités terrestres	17 091	9 746	75%
Activités maritimes	14 600	10 232	43%
Activité Surfaces	484	0	NA
Total chiffre d'affaires	32 175	19 978	61 %

Analyse du chiffre d'affaires par zone géographique :

En k€	31/12/2020	31/12/2019
France	10 329	6 325
Europe hors France	10 521	7 674
Asie	6 130	3 330
Moyen-Orient	1 601	1 147
Amérique	1 980	816
Autre	1 614	686
Total chiffre d'affaires	32 175	19 978

Contribution par activités au 31/12/2020

En k€	Dont terrestre	Dont maritime	Dont TRIOGEN	Dont surface	TOTAL
France	4 767	5 496	0	238	10 501
Europe hors France	1 709	3 977	4 589	246	10 521
Asie	157	3 980	1 993	0	6 130
Moyen-Orient	588	17	995	0	1 600
Amérique	388	621	971	0	1 980
Autre	494	509	440	0	1 443
Total chiffre d'affaires	8 103	14 600	8 988	484	32 175

Résultat d'exploitation :

En k€	31/12/2020	31/12/2019
Achats et variations de stocks	16 062	9 452
Autres achats et charges externes	7 237	4 938
Impôts et taxes	413	322
Charges de personnel	6 672	4 972
Dotations aux amortissements des immobilisations et provisions	1 855	1 668
Autres provisions et charges d'exploitation	148	49
Charges d'exploitation	32 387	21 401

Les charges d'exploitation ont augmenté avec le niveau d'activité, mais à un niveau moins élevé pour les charges de personnel.

L'augmentation des dotations aux amortissements est liée aux dotations sur les frais de développement qui progressent de 204 k€, pour atteindre 1 479 k€ en 2020.

Le passage à l'EBITDA, constitué de l'ensemble des produits et charges d'exploitation, à l'exclusion des dotations et reprises sur amortissements et provisions est présenté ci-dessous :

En k€	31/12/2020	31/12/2019
Chiffres d'affaires	32 175	19 978
Achats et variations de stocks	(16 062)	(9 452)
Autres achats et charges externes	(7 237)	(4 938)
Impôts et taxes	(413)	(322)
Charges de personnel	(6 672)	(4 972)
Autres produits et charges d'exploitation	1 514	1 018
EBITDA	3 305	1 312
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	10,3%	7%

L'EBITDA s'est élevé à 3 305 k€ contre 1 312 k€ en 2019, sous l'effet de la contribution de TRIOGEN sur l'année pleine, soit 700 k€ de plus, et de l'accroissement de toutes les activités.

En k€	31/12/2020	31/12/2019
Activités terrestres dont TRIOGEN	2 627	917
En % du CA	15%	8%
Activités maritime	749	395
En % du CA	5%	4%
Total EBITDA	3 305	1 312

Résultat financier

En k€	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers	123	88
Charges financières	557	307
RESULTAT FINANCIER	(434)	(219)

Le résultat financier s'est dégradé sous l'effet de l'augmentation des intérêts sur les Obligations Convertibles pour plus de 66 k€ (12 mois plein en 2020 contre 3 mois en 2019) et les impacts de change négatif pour plus de 80 k€.

Résultat exceptionnel

En k€	31/12/2020	31/12/2019
Quote part de subvention d'investissement	82	58
Autres produits	10	10
Total produits exceptionnels	92	68
Charges exceptionnelles Keltic	72	0
Charges exceptionnelles Neptune Benson	360	213
Réajustement CIR	0	38
Autres charges	41	25
Total charges exceptionnelles	503	276
Résultat exceptionnel	(411)	(208)

Le résultat exceptionnel 2020 est une perte de 411 k€, qui correspond aux frais d'avocat engagés dans le cadre du litige avec la société Neptune Benson pour l'essentiel.

Impôt sur le résultat

En k€	31/12/2020	31/12/2019
Impôts dus sur les bénéfices	56	(138)
Impôts différés sur les bénéfices	(87)	(189)
Total impôt sur le résultat	(30)	(329)

Résultat net :

En k€	31/12/2020	31/12/2019
Résultat courant avant impôts	965	(569)
Résultat exceptionnel	(411)	(208)
Impôt sur le résultat	30	329
Total résultat net	584	(448)
Total résultat net part du groupe	584	(448)

III.2.2 Activité des sociétés du Groupe

III.2.2.1 Résultats de BIO-UV Group :

Elle joue donc un double rôle :

- de holding détenant les titres de participation des filiales, notamment depuis le rachat de TRIOGEN le 18 septembre 2019
- de société industrielle et commerciale qui fabrique, conçoit et commercialise des systèmes de désinfection de l'eau et des surfaces par ultraviolet, pour nos activités terrestres, maritimes et de surfaces.

III.2.2.2 Résultats de TRIOGEN :

L'impact de TRIOGEN sur le résultat net consolidé a été un profit de 1 088 k€, pour l'activité sur les 12 derniers mois de l'année.

III.2.2.3 Résultats de BIO-UV ASIA :

La société BIO-UV ASIA, créée en août 2018, a été mise en dormance en 2020. Les données reprises sont celles au 31 décembre 2019 et aucun impact au compte de résultat n' a été pris en compte sur 2020.

III.2.3 Financement du groupe

III.2.3.1 Le Capital

III.2.3.2 Crédit d'Impôt Recherche

La Société bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche, elle a déclaré un montant de 199 k€ au titre de l'exercice 2020 (intégrant aussi du CII).

III.2.3.3 Emprunts

En k€	31/12/2020	31/12/2019
Financement par l'emprunt Privé	9 631	7 217
Emprunt obligataire convertible	1 500	3 000
Concours bancaires	269	821
Emprunt en crédit-bail	2 255	2 498
Avances remboursables	225	270
S/Total emprunt	13 880	13 806

En mai 2020 BIOUV Group a contracté un PGE à hauteur de 2,8 M€, qui augmente d'autant le financement par l'emprunt privé. La baisse de 1,5 M€ des OC correspond à la conversion réalisée en Mai 2020 par l'un des deux fonds.

III.2.3.4 Crédit-bail

Le Groupe a contracté un crédit-bail de 3.500 k€ auprès d'OSEO-INDUSTRIE, FINAMUR et CMCIC-LEASE portant sur son siège social à Lunel en juillet 2013. Ce crédit-bail, d'une valeur de 2.169 k€ au 31 décembre 2020, est considéré comme un emprunt d'une durée de 60 trimestres avec prise d'effet au 4 juillet 2013, au taux d'intérêts de 4,984%.

III.2.3.5 Trésorerie

Le montant de la trésorerie nette s'élève à 12 301 k€ au 31 décembre 2020, alors qu'elle était de 1 382 k€ au 31 décembre 2019. Cette forte amélioration de presque 11 M€ est la combinaison des éléments suivants :

- Une marge brute d'autofinancement de 2 357 k€ ;
- Une consommation de trésorerie liée à l'accroissement de 2 479 k€ du BFR consécutif à l'augmentation de notre activité Ballast, de l'augmentation des autres activités et à l'anticipation du raccourcissement des délais de livraison ;
- Une consommation de trésorerie liée aux activités d'investissement pour notre exploitation à hauteur de 3 015 k€.
- Des augmentations de capital pour un accroissement net de frais de plus de 13 827 k€.

III.2.4 Autres informations financières

III.2.4.1 Proposition d'affectation des résultats

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2020, soit une perte de (375 984) euros en totalité au compte « Report à nouveau », dont le solde débiteur serait ainsi porté, après affectation à la somme de (1 800 382) euros.

III.2.4.2 Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société n'a versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices. La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2020.

III.2.4.3 Charges non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des Impôts, nous vous indiquons que l'exercice clos le 31 décembre 2020 ne fait apparaître aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des Impôts.

III.2.4.4 Délais de paiement clients et fournisseurs de BIO-UV Group

Au 31 décembre 2020 les dettes fournisseurs inscrites au passif de la Société s'élèvent à 3 137 k€ (vs. 3 242 k€ au 31 décembre 2019) :

En € (BIO-UV Group) 31/12/2020	DETTES				
	Non échu	< à 30 j	de 30j à 60j	> à 60j	Total TTC
Fournisseurs (TTC) 401	2 255 381	662 713	20 338	9 621	2 948 052
Nombre de factures	500	222	20	43	785

Au 31 décembre 2020, les créances clients inscrites à l'actif de la Société s'élèvent à 2 822 k€ (vs. 3 024 k€ au 31 décembre 2019) :

En € (BIO-UV Group)31/12/2020	CREANCES				Total TTC
	Non échu	< à 30 j	de 30j à 60j	> à 60j	
Clients (TTC)	1 908 879	262356	103 663	425 480	2 700 378
Nombre de factures	498	87	29	74	688

III.2.4.5 Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en 2017 et 2016 BIO-UV Group n'avait qu'une activité de holding)

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice (en €)					
a) Capital social	10 346 993	7 837 969	7 837 969	4 045 026	4 045 026
b) Nombre d'actions émises	10 346 993	7 837 969	7 837 969	4 045 026	4 045 026
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	315 790	631 580			
II - Résultat global des opérations effectives (en €) (Charges (-), Produit (+))					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	23 453 818	17 518 893	11 610 743	732 770	777 012
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 390 355	590 200	418 550	122 663	64 891
c) Impôt sur les bénéfices	46 405	159 899	-209 936		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 436 759	750 099	208 615	122 663	64 891
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions (perte (-))	-375 984	-647 966	-554 705	99 535	34 778
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	79 379	12 000			
III - Résultat des opérations réduit à une seule action (en €)					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	-0	-0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	79	76	61	6	6
b) Montant de la masse salariale (en €)	3 422 835	3 038 986	2 351 145	349 597	325 257
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (en €)	1 407 314	1 315 795	999 526	153 549	145 522

Au 31 décembre 2020, il reste en circulation 315 790 obligations convertibles en actions, à raison d'une action par obligation.

III.2.4.4 Prêt inter-entreprises

Aucun prêt inter-entreprises visé à l'article L.511-6 du code monétaire et financier n'a été consenti par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

III.2.4.5 Ajustement des bases de conversion de titres

Néant.

III | 3 Gouvernement d'entreprise

III.3.1 Les organes de direction et d'administration

III.3.1.1 Conseil d'administration

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Président du Conseil d'administration :	Benoit GILLMANN
Administrateurs :	Laurent-Emmanuel MIGEON Simon MARSHALL ³ Thierry CARLES ⁴ Sylvie ROUSSEL ⁵ (administrateur indépendant)
Censeur :	Xavier BAYLE

Il est précisé que les changements intervenus au cours de l'exercice 2020 dans la composition du Conseil d'administration sont les suivants :

Administrateur concerné	Nature du changement
Xavier BAYLE	Démission de son mandat d'administrateur le 1 ^{er} avril 2020 et nomination en qualité de censeur par l'Assemblée Générale du 29 mai 2020
Simon MARSHALL	Cooptation le 1 ^{er} avril 2020 en qualité d'administrateur en remplacement de Xavier BAYLE Ratification par l'Assemblée Générale du 29 mai 2020
Thierry CARLES	Cooptation le 1 ^{er} avril 2020 en qualité d'administrateur en remplacement de Thierry NOEL, démissionnaire le 10 juillet 2019 Ratification par l'Assemblée Générale du 29 mai 2020
Sylvie ROUSSEL	Cooptation le 1 ^{er} avril 2020 en qualité d'administratrice en remplacement de Madame Anne LARDOUX-DE PAZZIS (démissionnaire le 9 juillet 2019) Ratification par l'Assemblée Générale du 29 mai 2020
La société IRDI-SORIDEC, représentée par Geneviève BLANC	Démission de son mandat d'administrateur le 14 mai 2020

³ Lors de la réunion du Conseil en date du 1^{er} avril 2020, Monsieur Simon MARSHALL a été coopté en remplacement de Monsieur Xavier BAYLE pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit expirant à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qui se tiendra le 28 Mai 2021.

⁴ Lors de la réunion du Conseil en date du 1^{er} avril 2020, Monsieur Thierry CARLES a été coopté en remplacement de Monsieur Thierry NOEL pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit expirant à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qui se tiendra le 28 Mai 2021.

⁵ Lors de la réunion du Conseil en date du 1^{er} avril 2020, Madame Sylvie ROUSSEL a été cooptée en remplacement de Madame Anne LARDOUX-DE PAZZIS pour la durée du mandat de sa prédécesseur, soit expirant à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qui se tiendra le 28 Mai 2021.

III.3.1.2 Comités

A la date du présent rapport, aucun comité n'a été institué par le Conseil d'administration.

III.3.1.3 Direction

A la date du présent rapport, la composition de la Direction de la Société est la suivante :

Dirigeants mandataires sociaux :

Président Directeur Général :	Benoit GILLMANN
Directeur Général Délégué :	Laurent-Emmanuel MIGEON

Dirigeants non-mandataires sociaux :

Directeur Général Adjoint :	Simon MARSHALL
Directeur Technique R&D :	Xavier BAYLE
Directeur Production et Achats :	Benoit CARIBENT
Directeur commercial terrestre France :	Laurent MARQUES
Directeur commercial BIOSEA :	Xavier DEVAL
Directrice commerciale Terrestre export :	Anne JULIA
Direction commerciale surface :	Patrick LURATI

III.3.2 Mandat des commissaires aux comptes

Jean-Paul LACOMBE a été nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale mixte en date du 21 avril 2016, pour une durée de six exercices qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société PricewaterhouseCoopers Audit SAS a été nommée co-commissaire aux comptes titulaire par l'assemblée générale mixte des associés en date du 18 décembre 2017 pour une durée de six exercices qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Christophe GODDYN a été nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale mixte en date du 21 avril 2016, pour une durée de six exercices qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Patrice MOROT a été nommé co-commissaire aux comptes suppléant par l'assemblée générale mixte des associés en date du 18 décembre 2017 pour une durée de six exercices qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

III.3.3 Gouvernance de la Société

La Société applique la majorité des recommandations du Code Middlenext. Le Conseil d'administration du 7 avril 2021 a procédé à la revue des points de vigilance du Code. A cette occasion, il a constaté que Madame Sylvie Roussel remplissait les critères du Code pour être qualifiée d'indépendante. De même il a constaté l'absence de conflits d'intérêts connus des administrateurs. Il a également fait un point sur la succession des dirigeants.

III.3.4 Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme

Dans le cadre des Règles Euronext Growth® en vigueur, il est précisé que BIO-UV Group, ses dirigeants et mandataires sociaux respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Par ailleurs, BIO-UV Group, ses dirigeants et mandataires sociaux ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

III | 4 Informations relatives aux titres de la Société

III.4.1 Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et, compte tenu des informations reçues en application des dispositions des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après, à notre connaissance, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2020 :

	Capital existant			
	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% des droits de vote
EURL BGH ⁽¹⁾	1 569 921	15,17%	3 139 842	25,6%
Sous-total Benoit GILLMANN	1569 921	15,17%	3 139 842	25,6%
Xavier BAYLE	99 606	0,96%	199 212	1,6%
Xavier DEVAL	15 000	0,15%	15 000	0,1%
Laurent-Emmanuel MIGEON	10 350	0,10%	21 700	0,2%
Sous-total Salariés	140 647	1,21%	235 912	1,9%
Auto-détention	93 758	0,91%	0	0
Liquidité	37 681	0,36%	0	0
Flottant ⁽²⁾	8 504 986	82,20%	8 897 080	72,5%
TOTAL	10 346 993	100 %	12 272 834	100%

⁽¹⁾ société dont le capital est détenu à 100% par Monsieur Benoit GILLMANN, Président Directeur Général de la Société.

⁽²⁾ la société Eiffel Investment Group détenait plus de 10% et moins de 15% du capital au 31/12/2020.

III.4.2 Franchissement de seuil

La société EURL BGH a franchi en baisse les seuils de 25 et de 20% du capital et de 33,33 et de 30% en droits de vote de la société au cours de l'exercice 2020 suite à des cessions d'actions et à l'augmentation de capital d'octobre 2020 décrite au paragraphe III.1.2.1.

Postérieurement à la clôture, au 21 janvier 2021, la société Eiffel Investment Group a franchi en baisse le seuil de 10% des droits de vote et détenait 1 189 788 actions, soit 11.5% du capital.

III.4.3 Actionnariat salariés

Nous vous indiquons qu'aucun plan d'épargne entreprise n'a été mis en place au profit des salariés de la Société. Au 31 décembre 2020, les salariés détiennent 0,15 % du capital de la Société, conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce

III.4.4 Opération sur les titres de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité

Le 16 juillet 2018, un contrat de liquidité a été conclu entre la Société et la société de bourse Gilbert Dupont.

Au 31 décembre 2020 la situation du contrat de liquidité était la suivante :

- Nombre d'actions : 37 681 actions ;
- Solde en espèces du compte de liquidité : 173 830,44 Euros ;
- Valeur brute : 427 046,76 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du code de commerce, le tableau ci-après fournit les informations requises sur les opérations réalisées dans ce cadre au cours de l'exercice 2020 :

ACHAT	684 267 actions	3 893 016 euros	4 543 transactions	cours moyen : 5.69 €
VENTE	709 467 actions	4 038 891 euros	4 529 transactions	cours moyen : 5.69 €

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat de liquidité les moyens suivants ont été mis à disposition : Nombre d'actions : 0 et Solde en espèces : 150 000,00 €

III.4.5 Opérations sur les titres de la Société dans le cadre d'un programme de rachats d'actions

Il est rappelé que le Conseil d'administration a décidé, en plus de la conclusion du contrat de liquidité tel que décrit ci-dessus, la mise en œuvre de programmes de rachat d'actions sur le fondement de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2018 (18^{ème} résolution) et sur le fondement de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2019 (6^{ème} résolution)^{6 7}.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du code de commerce, nous vous présentons les informations requises sur les opérations réalisées dans le cadre des programmes de rachat d'actions au cours de l'exercice 2020 :

Nombre d'actions achetées : 51 250

Nombres d'actions vendues : 0

Cours moyen des achats : 5.85 euros

Cours moyen des ventes : NA

Montant des frais de négociation : 900 euros.

Au 31 décembre 2020, 131 439 actions étaient inscrites au nom de la société, pour une valeur évaluée au cours d'achat de 514 milliers d'euros, représentant 1,27 % du capital.

La répartition par objectifs des actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'action au 31 décembre 2020 est la suivante :

Objectifs de rachat	Nombre d'actions
la mise en œuvre de plans d'options d'achat d'actions, de plans d'attribution gratuite d'actions, d'opérations d'actionariat salarié réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, conformément aux dispositions légales en vigueur, ou d'allocation d'actions au profit des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées	93.758
la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	0
leur utilisation dans le cadre de toute opération de couverture des engagements de la Société au titre d'instruments financiers portant notamment sur l'évolution du cours des actions de la Société	0
la conservation des actions et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport	0
l'annulation totale ou partielle des actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action)	0

⁶ Se référer à la section III.1.2.1 du présent rapport

l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, en conformité avec la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers	37.681
la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par l'AMF et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur	0
TOTAL	131.439

III.4.6 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société

Au cours de l'exercice 2020, les transactions suivantes ont été déclarées :

• Nom et fonction de la personne concernée	BGH, personne morale liée à Monsieur Benoît Gillmann, Président Directeur Général
Nature de l'opération	Cession
Nombre de titres	371 106
Prix moyen	6,05 €
Montant total	1 969 282,97 €

Nom et fonction de la personne concernée	Monsieur Benoît Gillmann, Président Directeur Général
Nature de l'opération	Cession
Nombre de titres	261 863
Prix moyen	3,60 €
Montant total	942 706,80 €

Nom et fonction de la personne concernée	Monsieur Laurent-Emmanuel Migeon, Directeur Général Délégué
Nature de l'opération	Cession
Nombre de titres	7 000
Prix moyen	7,97 €
Montant total	55 780,20 €

Nom et fonction de la personne concernée	Madame Genevieve Blanc, Administratrice jusqu'au 14 mai 2020
Nature de l'opération	Cession
Nombre de titres	61 670
Prix moyen	7,23 €
Montant total	446 392,78 €

Nom et fonction de la personne concernée	SORIDEC, administrateur jusqu'au 14 mai 2020
Nature de l'opération	Cession
Nombre de titres	118 330
Prix moyen	6,175 €
Montant total	732 650,00 €

Postérieurement à la clôture de l'exercice 2020, les transactions suivantes ont été déclarées :

- Monsieur Benoit GILLMANN, Président Directeur Général de la Société, a cédé le 7 janvier 2021, 200 000 actions de la Société pour un prix unitaire de 6,4 euros.

III.4.7 Prise de participation et prise de contrôle

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société n'a réalisé aucune autre prise de participation ou prise de contrôle.

III.4.8 Autocontrôle

La société détient en autocontrôle 131 439 actions, soit un peu plus de 1,2 % du capital.

III.4.9 Aliénation d'actions et participations croisées

Néant.

IV. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

IV | 1 Liste des mandats et fonctions exercées dans toute société par chaque mandataire durant l'exercice écoulé

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice clos au 31 décembre 2020 est la suivante :

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Durée du mandat	Fonctions exercées dans la Société	Autres mandats actuellement exercés dans d'autres sociétés
Benoit GILLMANN	<u>Date de nomination</u> : 25 avril 2018 <u>Date d'échéance du mandat</u> : AG 2021 sur comptes 2020	Président du Conseil d'administration et Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"> • EURL BGH : Gérant • TRIOGEN HOLDINGS LIMITED : administrateur • TRIOGEN LIMITED : Président
Laurent-Emmanuel MIGEON	<u>Date de nomination</u> : 25 avril 2018 <u>Date d'échéance du mandat</u> : AG 2021 sur comptes 2020	Administrateur et Directeur Général Délégué	N/A
Simon Marshall	<u>Date de nomination</u> : 1 ^{er} avril 2020 <u>Date d'échéance du mandat</u> : AG 2021 sur comptes 2020	Administrateur et Directeur Général Adjoint de BIOUV	Directeur Général de Triogen et Directeur Général de Progress Executive Partnership Limited
Thierry Carles	<u>Date de cooptation</u> : 1 ^{er} Avril 2020 <u>Date d'échéance du mandat</u> : AG 2021 sur comptes 2020	Administrateur	Gérant du cabinet Thierry Carles expertises et conseils
Sylvie Roussel	<u>Date de cooptation</u> : 1 ^{er} Avril 2020 <u>Date d'échéance du mandat</u> : AG 2021 sur comptes 2020	Administratrice indépendante	Présidente de Ondalys-Indatech

Xavier BAYLE	<u>Date de nomination</u> : 25 avril 2018 <u>Date d'échéance du mandat d'administrateur</u> : Démission le 1 ^{er} avril 2020 <u>Nomination en qualité de censeur</u> : AG du 29 mai 2020 <u>Echéance de mandat de censeur</u> : AG 2023	Administrateur jusqu'au 1 ^{er} avril 2020 ⁽¹⁾ Censeur depuis le 29 mai 2020	N/A
La société SORIDEC, représentée par Madame Geneviève BLANC	<u>Date de nomination</u> : 25 avril 2018 <u>Date d'échéance du mandat</u> : Démission le 14 mai 2020	Administrateur jusqu'au 14 mai 2020 ⁽²⁾	<ul style="list-style-type: none"> • Awox: Administrateur (cotée sur Euronext Paris) • En tant que représentante de la société Soridec : • Callimedia : Membre du comité de surveillance • Extractive : Censeur • Finabio : Membre du Conseil de surveillance • H2I Technologies : Censeur • Netheos : Membre du comité de surveillance • Qualtera : Membre du comité de surveillance • Web Geo Services : Censeur • Vogo : Censeur

⁽¹⁾ Monsieur Xavier BAYLE a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 1er avril 2020 et a été nommé en qualité de censeur par l'Assemblée générale du 29 mai 2020.

⁽²⁾ La société SORIDEC a démissionné de son mandat d'administrateur, ce qui a été entériné lors du conseil d'administration du 20 juillet 2020.

IV | 2 Conventions réglementées et conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant de plus de 10% des droits de vote et une société contrôlée

Monsieur Laurent-Emmanuel MIGEON, Directeur Général Délégué et administrateur de la Société, a conclu avec la Société un contrat de travail à durée indéterminée, en date du 2 janvier 2018, qui définit ses conditions d'emploi en qualité de Directeur des Opérations avec un statut de cadre supérieur dirigeant. Cette convention s'est poursuivie sur l'exercice 2020.

Aucune autre convention antérieurement conclue, entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce, ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Par ailleurs, la convention suivante a été conclue entre la Société et le cabinet Thierry CARLES dirigé par Monsieur Thierry CARLES, administrateur, concernant des prestations d'assistance à la gestion sociale, notamment l'établissement de la paie et les déclarations liées. Cette convention a débuté en janvier 2021.

Cette convention entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce, et n'ayant pu être préalablement autorisée par le Conseil d'administration, elle sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Par ailleurs, il n'existe aucune convention intervenue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant de plus de 10 % des droits de vote de la société et une société contrôlée au sens de l'article L. 233-3.

IV | 3 Tableau récapitulatif des délégations et autorisations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital

Le tableau ci-après présente les différentes délégations financières et autorisations en cours de validité qui ont été consenties au Conseil par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en matière d'augmentation de capital :

Objet de la résolution	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en œuvre des délégations de compétence/ pouvoirs au cours de l'exercice 2020
Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à l'attribution de titres de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes. <i>(Onzième résolution)</i>	29 mai 2020	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 5.000.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 18.500.000 €**	Néant
Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires sans indication de bénéficiaires et par offre au public <i>(Douzième résolution)</i>	29 mai 2020	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 5.000.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 18.500.000 €**	Néant

Objet de la résolution	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en œuvre des délégations de compétence/ pouvoirs au cours de l'exercice 2020
<p>Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeur mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à l'attribution de titres de créance, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.</p> <p><i>(Treizième résolution)</i></p>	29 mai 2020	26 mois	<p>Le montant nominal maximum des augmentations de capital sera limité à (i) 20% du capital par an (apprécié à la date de mise en œuvre de la délégation) par an et (ii) 5.000.000 €*.</p> <p>Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 18.500.000 €**</p>	
<p>Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires.</p> <p><i>(Quatorzième résolution)</i></p>	29 mai 2020	18 mois	<p>Montant nominal maximum des augmentations de capital : 5.000.000 €*.</p> <p>Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 18.500.000 €**</p>	<p>Le Conseil d'administration du 21 septembre 2020 et le Président Directeur Général, agissant sur subdélégation, le 1^{er} octobre 2020 ont décidé de l'émission de 2 193 234 actions nouvelles d'1 euro de valeur nominal.</p>
<p>Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, en une ou plusieurs fois, d'un nombre maximum de 260.000 bons de souscription d'actions dits "BSA", donnant droit à la souscription de 260.000 actions ordinaires nouvelles de la Société, cette émission</p>	29 mai 2020	18 mois	<p>Nombre total de BSA pouvant être attribués : 260 000 et ne pourra donner droit à la souscription de plus de 260 000* actions nouvelles</p>	Néant

Objet de la résolution	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en œuvre des délégations de compétence/ pouvoirs au cours de l'exercice 2020
étant réservée au profit d'une catégorie de personnes déterminées. <i>(Seizième résolution)</i>			ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro ***	
Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, en une ou plusieurs fois, d'un nombre maximum de 260.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dits "BSPCE", donnant droit à la souscription de 260.000 actions ordinaires nouvelles de la Société, cette émission étant réservée au profit d'une catégorie de personnes déterminées. <i>(Dix-septième résolution)</i>	29 mai 2020	18 mois	Nombre total de BSPCE pouvant être attribués : 260 000 et ne pourra donner droit à la souscription de plus de 260 000* actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro ***	Néant
Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions <i>(Dix-huitième résolution)</i>	29 mai 2020	26 mois	260 000* actions de 1 euro de valeur nominale	Néant

* le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 5.000.000 € de nominal (20^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 29 mai 2020), étant précisé que le plafond global a été impacté par l'émission décidée le 1er octobre 2020 par le Président Directeur Général de 2 193 234 actions nouvelles d'1 euro de valeur nominale, laquelle s'imputait sur le plafond global.

** le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 18.500.000 € de nominal (20^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 29 mai 2020)

*** Tout BSA émis au titre de la délégation objet de la 16^{ème} Résolution, tout BSPCE émis au titre de la délégation objet de la 17^{ème} Résolution, et toute action gratuite attribuée sur le fondement de la 18^{ème} Résolution, viendront diminuer à due concurrence le montant maximum de 260.000 actions susvisé et vice-versa, et tout BSPCE et BSA émis par le Conseil d'administration rendus caducs et/ou non souscrits et toute action gratuite non définitivement attribuée à l'issue de la période d'acquisition applicable, viendront augmenter à due concurrence le montant maximum de 260.000 actions.

IV | 4 Modalités d'exercice de la direction générale

Parmi les modalités d'exercice de la direction générale visées à l'article L.225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 25 avril 2018, d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général entre les mains de Monsieur Benoit GILLMANN.

BIO-UV GROUP SA

Comptes consolidés

31 décembre 2020



Table des matières

1	Etats financiers consolidés	37
1.1	Bilan consolidé	37
1.2	Compte de résultat consolidé	38
1.3	Tableau de flux de trésorerie	39
2	Principes et modalités de consolidation	39
2.1	Préambule	39
2.2	Référentiel comptable	40
2.3	Modalités de consolidation	40
2.3.1	Méthodes de consolidation	40
2.3.2	Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition	40
2.3.2.1	Principes	40
2.3.2.2	Méthode de conversion utilisée	41
a.	Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers	41
b.	Transactions et soldes	41
c.	Conversion des comptes des filiales en devises	41
2.4	Méthodes et règles d'évaluation	42
2.4.1	Immobilisations	42
2.4.1.1	Modes et méthodes d'évaluation appliqués	42
2.4.1.1.1	<i>Immobilisations incorporelles</i>	42
2.4.1.1.2	<i>Immobilisations corporelles</i>	42
2.4.1.1.3	<i>Contrats de location financement</i>	43
2.4.1.2	Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements	43
2.4.2	Stocks	43
2.4.2.1	Evaluation des stocks	43
2.4.2.2	Dépréciation des stocks	44
2.4.3	Créances	44
2.4.3.1	Evaluation des créances	44
2.4.3.2	Dépréciation des créances	44
2.4.4	Valeurs mobilières de placement	44
2.4.5	Avances remboursables	44
2.4.6	Subventions d'investissement	44
2.4.7	Provision pour engagement de départ à la retraite (méthode préférentielle)	44
2.4.8	Impôts différés	45
2.4.9	Crédit d'impôt recherche	45
2.4.10	Charges et produits exceptionnels	46
2.4.11	Trésorerie	46

2.4.12	Opérations en devises étrangères	46
2.5	Informations diverses	46
2.5.1	Résultat par action	46
2.5.1.1	Résultat par action	46
2.5.1.2	Résultat dilué par action	46
2.5.2	Honoraires des commissaires aux comptes	47
2.5.3	Montant des rémunérations	47
2.6	Faits marquants	47
3	Périmètre de consolidation	48
3.1	Périmètre de consolidation	48
3.2	Variations du périmètre et des % d'intérêt	49
4	Analyses des postes du bilan et du compte de résultat	49
4.1	Bilan consolidé	49
4.1.1	Actif immobilisé	49
4.1.1.1	Ecarts d'acquisition	51
4.1.1.2	Immobilisations incorporelles	51
4.1.1.3	Immobilisations corporelles	52
4.1.1.4	Immobilisations financières	52
4.1.2	Autres postes d'actif	52
4.1.2.1	Stocks	52
4.1.2.2	Créances	52
4.1.2.3	Impôts différés :	53
4.1.2.4	Titres de placement et disponibilités	53
4.1.2.5	Comptes de régularisation	53
4.1.2.6	Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	53
4.1.3	Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires	54
4.1.4	Autres postes du passif	54
4.1.4.1	Avances remboursables	54
4.1.4.2	Provisions pour risques et charges	54
4.1.4.3	Emprunts et dettes assimilées	55
4.1.4.4	Fournisseurs et autres dettes	55
4.2	Postes du compte de résultat consolidé	56
4.2.1	Comptes pro-forma	56
4.2.2	Produits d'exploitation	56
4.2.3	Charges d'exploitation	57
4.2.4	Résultat financier	58
4.2.5	Résultat exceptionnel	58
4.2.6	Impôt sur le résultat	59
		35

5	Autres informations	60
5.1	Information sectorielle	60
5.1.1	Documentation et explications sur les différents secteurs d'activité.	60
5.1.2	Décomposition des principales données financières par secteur d'activité :	60
5.2	Engagements hors bilan	61
5.2.1	Engagements hors bilan reçus	61
5.2.2	Dettes garanties par des sûretés réelles	61
5.2.3	Engagements hors bilan accordés	61
5.3	Evènements postérieurs à la clôture	62

1 Etats financiers consolidés

1.1 Bilan consolidé

Les comptes consolidés clos au 31 décembre 2020 présentent un total Actif - Passif de 51 919 451 €, et un résultat bénéficiaire part du groupe de 583 947 €.

Actif en EUR	Montants Bruts	Amort. Et Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Ecart d'acquisition	9 158 191		9 158 191	8 977 683
Capital souscrit non appelé	-			
Immobilisations incorporelles	15 797 657	6 767 281	9 030 376	7 849 660
Immobilisations corporelles	4 969 762	2 143 987	2 825 775	2 830 994
Immobilisations financières	215 318		215 318	192 678
Participations par mise en équivalence	-			
Actif immobilisé	20 982 737	8 911 268	12 071 469	10 873 332
Stocks et en-cours	9 623 156	64 276	9 558 880	5 901 641
Créances clients et comptes rattachés	4 486 026	12 571	4 473 455	4 389 036
Actifs d'impôts différés	1 781 277		1 781 277	1 694 679
Autres créances	2 106 792		2 106 792	1 921 771
Valeurs mobilières de placement	-		-	1 001 260
Disponibilités	12 570 112		12 570 112	1 201 707
Actif circulant	30 567 363	76 847	30 490 516	16 110 094
Comptes de régularisation	199 275		199 275	291 735
Total Actif	60 907 566	8 988 115	51 919 451	36 252 844
Passif en EUR			31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel			10 346 993	7 837 969
Primes d'émission, de fusion, d'apport			18 484 040	7 165 884
Ecart de réévaluation				
Réserves			1 296 824	1 855 594
Résultat Groupe			583 947	- 448 073
Provisions réglementées			-	
Titres en auto-contrôle			- 514 110	- 408 191
Capitaux propres - Part du groupe			30 197 694	16 003 183
Part Hors Groupe - Réserves				
Part Hors Groupe - Résultat				
Provisions pour risques et charges			245 849	229 855
Emprunts et dettes financières			13 655 798	13 535 906
Avances remboursables			225 000	270 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			678 365	171 072
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 697 942	4 708 502
Dettes fiscales et sociales			1 859 019	1 040 018
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 116	1 116
Autres dettes			67 022	126 126
Dettes			21 184 262	19 582 740
Comptes de régularisation			291 646	167 066
Total Passif			51 919 451	36 252 844

1.2 Compte de résultat consolidé

En EUR	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
Chiffre d'affaires	32 174 760	19 977 595
Production stockée	579 248	281 781
Production immobilisée	791 342	562 922
Subventions d'exploitation	70 292	117 192
Reprises sur provisions et transferts de charges	105 232	108 878
Autres produits	65 280	3 056
Autres Produits d'exploitation	1 611 394	1 073 829
Achats et variations de stocks	16 061 617	9 452 262
Autres achats et charges externes	7 237 494	4 937 998
Impôts et taxes	413 269	322 202
Charges de personnel	6 672 077	4 971 997
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 791 630	1 563 227
Dotations aux provisions pour risques et charges	62 944	104 070
Autres provisions et charges d'exploitation	148 067	49 422
Charges d'exploitation	32 387 098	21 401 178
Résultat d'exploitation	1 399 056	-349 754
Produits financiers	122 700	88 216
Charges financières	557 140	307 344
Résultat financier	-434 440	-219 128
Résultat courant avant impôt	964 616	-568 882
Produits exceptionnels	91 550	67 501
Charges exceptionnelles	502 633	275 657
Résultat exceptionnel	-411 083	-208 156
Impôt sur le résultat	-30 414	-328 965
<i>Convention de signe sur la ligne "Impôt" : - (correspond à un produit) et + correspond à une charge.</i>		
Résultat des sociétés intégrées	583 947	-448 073
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	583 947	-448 073
Résultat groupe	583 947	-448 073
Résultat hors-groupe		
Résultat par action	0,068	-0,057
Résultat dilué par action	0,079	-0,057

1.3 Tableau de flux de trésorerie

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé	583 947	- 448 073
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	1 829 979	1 653 915
Variation des impôts différés	- 86 598	- 401 131
Plus-values de cession, nettes d'impôt	29 727	289
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 357 055	805 000
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 2 478 913	- 1 389 538
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 121 858	- 584 538
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	- 3 015 945	- 1 908 927
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	-	355
Variation de l'écart d'acquisition	- 180 508	
Incidence des variations de périmètres	-	- 8 042 020
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 3 196 453	- 9 950 592
Rachat et revente d'actions propres	- 105 919	- 210 186
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	13 827 180	-
Emissions d'emprunts	4 600 702	7 796 605
Remboursements d'emprunts et fonds non remboursables et assimilés	- 3 973 933	- 1 685 667
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	14 348 030	5 900 752
Incidence des variations de cours des devises	- 110 697	100 573
Variations de trésorerie (A)	10 919 022	- 4 533 805
Trésorerie d'ouverture (B)	1 381 761	5 915 566
Trésorerie de clôture (C)	12 300 783	1 381 761

2 Principes et modalités de consolidation

2.1 Préambule

Cette annexe est établie en euros.

L'exercice clos au 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois comme l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Date de clôture des comptes consolidés :

Les comptes consolidés sont établis au 31 décembre, date de clôture de la société Tête de Groupe BIO-UV Group SA. La société Tête de Groupe BIO-UV Group SA a été créée le 14 octobre 2010.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes consolidés de BIO-UV Group sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC no 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles BIO-UV Group dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles est exercée une influence notable sont mises en équivalence.

Dans le cas de contrôle conjoint, les sociétés sont consolidées par intégration proportionnelle.

Aucune société n'est consolidée par mises en équivalence ou par intégration proportionnelle en décembre 2020.

2.3.2 Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition

2.3.2.1 Principes

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Lors de la constitution du Groupe, les fonds commerciaux inscrits dans les comptes individuels des sociétés consolidées ont été annulés. La valeur attribuée aux fonds, qu'ils aient été ou non identifiés dans les comptes sociaux, a ensuite été constatée dans les comptes consolidés en tant qu'écart d'acquisition, ou de première consolidation, de ces sociétés.

Les actifs et passifs repris ont été comptabilisés à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en provision pour risque, et sont repris dans le résultat en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition. Il n'existe aucun écart d'acquisition négatif au 31 décembre 2020.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et un test de dépréciation reposant sur l'appréciation de la valeur d'usage correspondant à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie est réalisé à la clôture de chaque exercice.

Les critères justifiant de l'absence d'amortissement sont :

- les cycles de vie des produits résultant de l'actif et les informations publiques concernant l'estimation de la durée d'utilisation d'actifs similaires qui sont utilisés de façon similaire ;
- La stabilité du secteur d'activité dans lequel l'actif est utilisé et l'évolution de la demande portant sur les produits ou les services résultant de l'actif.

Les écarts d'acquisition étant rattachés à des activités spécifiques, les groupes d'actifs nécessaire à leur exploitation ont pu leur être directement rattachables.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 représente un indice de perte de valeur sur les comptes clos au 31 décembre 2020, cela ayant entraîné la réalisation des tests de dépréciation sur cette clôture annuelle.

La valeur actuelle du groupe d'actifs a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction après application d'un taux d'actualisation de 9.5% et un taux de croissance long terme de 1.5% pour BIO-UV et 2% pour TRIOGEN. Les tests de dépréciation prennent en compte l'impact attendu du Covid.

Nous estimons que les résultats obtenus sont probants et n'aboutissent à la constatation d'aucune dépréciation dans les comptes clos au 31 décembre 2020.

2.3.2.2 Méthode de conversion utilisée

Le Groupe détient deux filiales étrangères, BIO-UV ASIA et TRIOGEN HOLDINGS LIMITED, détenant 100% des titres de la société TRIOGEN qui ont été intégrées au périmètre consolidé.

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

c. Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Immobilisations

2.4.1.1 Modes et méthodes d'évaluation appliqués

2.4.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- Les licences et logiciels informatiques faisant l'objet d'amortissement,
- Le logiciel, ainsi que les frais engagés pour son adaptation, et la licence d'exploitation du site internet.
- Les frais de développement.

La Société a opté pour la méthode de référence de comptabilisation des frais de développement à l'actif. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la Société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation (tests de conformité CE et CEM, et de performance opérationnelle d'efficacité réalisé en interne, puis confirmés par des laboratoires indépendants).

2.4.1.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

2.4.1.1.3 Contrats de location financement

Les contrats de location financement sont analysés comme des achats à crédit lorsqu’au regard des loyers payés annuellement sur la durée du contrat, de la valeur du bien et du montant de l’option, il existe une forte probabilité que l’option sera exercée à la fin du contrat.

Les biens concernés sont comptabilisés à l’actif avec en contrepartie une dette financière et au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

La valeur d’entrée des biens pris en crédit-bail correspond à la juste valeur du bien loué à la date de signature du contrat. En contrepartie une dette financière étalée sur la durée du contrat est constatée au passif.

2.4.1.2 Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements

Les durées d’amortissements sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Eléments	Méthode amortissement	Durée amortissement en années
Ecart d'acquisition	NA	
ECARTS D'ACQUISITION		
Frais de recherche et développement	Linéaire	5
Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	1 à 5
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 5
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Terrains	NA	
Terrains en crédit bail	NA	
Constructions	Linéaire	Gros Œuvre 30 Façade et étanchéité 25 Installations Générales et Techniques 20
Constructions en crédit bail	Linéaire	Agencement 10
Installations techniques, matériel, outillage	Linéaire	2 à 10
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		

L'amortissement des frais de recherche et développement débute lorsque la Société commence à consommer les avantages économiques associés, c'est-à-dire, lorsque les innovations attachées à ces frais de développement commencent à être commercialisées.

2.4.2 Stocks

2.4.2.1 Evaluation des stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier prix d’achat connu.

La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d’achat et les frais accessoires.

Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont évalués à leur coût réel d’entrée, c'est-à-dire en procédant à une identification spécifique de leurs coûts individuels. Le coût de production est constitué du coût des approvisionnements augmenté des autres coûts engagés par

l'entreprise au cours des opérations de production, pour amener le bien dans l'état et à l'endroit où il se trouve.

2.4.2.2 Dépréciation des stocks

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon la nature et l'ancienneté des produits.

2.4.3 Créances

2.4.3.1 Evaluation des créances

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

2.4.3.2 Dépréciation des créances

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

La dépréciation est déterminée individuellement en fonction des éléments connus à la date d'arrêté des comptes.

2.4.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

2.4.5 Avances remboursables

Les avances remboursables ont été reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont obligatoires, sont présentées au passif sous la rubrique « Avances remboursables ».

2.4.6 Subventions d'investissement

Le choix fait dans les comptes individuels, d'inscrire les subventions d'investissements en capitaux propres, n'est pas conservé dans les états financiers consolidés. Celles-ci sont reclassées en produits constatés d'avance.

Conformément au Règlement 99-02, les subventions sont étalées en résultat, au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles ont contribuées à financer.

2.4.7 Provision pour engagement de départ à la retraite (méthode préférentielle)

Les indemnités de fin de carrière sont constatées dans les comptes consolidés pour l'ensemble des sociétés où cela est requis (uniquement BIO-UV Group). Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations

aux amortissements et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

L'engagement de retraite est évalué selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié (ancienneté qu'il aura le jour de son départ) et sur des hypothèses actuarielles :

- Augmentation annuelle des salaires,
- Probabilité de départ (démission, licenciement) du salarié avant l'âge de la retraite,
- Probabilité de mortalité du salarié avant l'âge de la retraite, - Taux d'actualisation.

Paramètres utilisés :

- Age de la retraite : 67 ans
- Hypothèse d'actualisation : 0.34% (Taux iBoxx Corporate AA10+ zone euro)
- Taux de revalorisation annuel des salaires : 1.5 %
- Table de mortalité : table de mortalité 2018 publiée par l'INSEE
- Taux de charges sociales : taux réel des charges supportées par la société

2.4.8 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés conformément à l'approche bilancielle du règlement 99-02.

Le montant de la créance ou de la dette d'impôts à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés, calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements pratiqués en consolidation ainsi que sur les différences temporaires existant entre le résultat comptable et le résultat fiscal. L'excédent des impôts différés actif, y compris ceux se rapportant aux déficits reportables, sur les impôts différés passifs, déterminés par entité fiscale, est constaté dès lors que la probabilité de sa réalisation est établie.

Les taux d'impôt utilisés pour chaque entité sont les suivants :

Sociétés	N+1	N+2 et suivants
BIO-UV Group	26,5%	25%
TRIOGEN	19%	19%
BIO-UV ASIA	(1)	(1)

(1) - Aucune activation d'impôt différé n'a été pris en compte sur cette structure

2.4.9 Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le crédit d'impôt recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

2.4.10 Charges et produits exceptionnels

La distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel est faite selon les règles du PCG. Le résultat courant est constitué par tous les produits et charges d'exploitation et financier. Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

2.4.11 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

2.4.12 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La contrepartie étant constatée en résultat financier.

2.5 Informations diverses

2.5.1 Résultat par action

2.5.1.1 Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Sur la base d'un résultat net part du groupe de 583 947 € et d'un nombre de titres de 8 569 029 (après pondération), il ressort un résultat par actions de 0.068 € au 31 décembre 2020.

2.5.1.2 Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe augmenté des économies des frais financiers réalisées (nettes d'impôt) en cas de conversion des instruments dilutifs (par hypothèse considérée intervenue au 1er janvier de l'exercice clos, par le nombre total d'actions, y compris celles qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments convertibles en actions.

Résultat dilué par action au 31 décembre 2020 :

Aux actions prises en compte pour le calcul du résultat par action, ont été ajoutées les options de conversions des emprunts obligataires convertibles en actions donnant droit à l'émission de 315 790 nouvelles actions.

Le résultat au 31 décembre 2020 dilué par action s'établit à 0.079 € (bénéfice).

Résultat dilué par action au 31 décembre 2019 :

Le résultat au 31 décembre 2019 dilué par action s'établit à - 0.057 € (perte).

2.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires relatifs aux missions de contrôle légal du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, des comptes sociaux, des sociétés intégrées dans les comptes consolidés, il s'élève à 34.5 milliers d'euros pour PwC Audit et 17.2 milliers d'euros pour Jean Paul LACOMBE.

Le montant des honoraires facturés au titre des travaux réalisés pour l'entité de TRIOGEN dans le cadre des travaux de consolidation s'élève à 14.6 milliers d'euros (honoraires PwC).

Les comptes clos au 30 juin 2020 ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité de la part du collège des Commissaires aux comptes (20 milliers d'euros pour PwC et 8 milliers d'euros pour Jean Paul LACOMBE).

2.5.3 Montant des rémunérations

Les membres du Conseil d'administration reçoivent, à raison de leur fonction, des jetons de présence pour un montant de 32 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Les rémunérations allouées au PDG et aux directeurs généraux par le conseil d'administration, au 31 décembre 2020 et à raison de leur fonction, se sont élevées à 396 k€ contre 271 k€ au 31 décembre 2019.

2.6 Faits marquants

Les options de conversions des emprunts obligataires convertibles en actions « FCPI DIVIDENDES PLUS 3, 4 et 5 » ont été exercées en date du 22 avril 2020, 28 avril 2020 et 5 mai 2020 et ont donné lieu à une augmentation de capital par émission de 315 790 nouvelles actions pour un montant total de 316 millions d'euros auxquels se rattache une prime d'émission de 1 184 millions d'euros, soit une augmentation de capital de 1 500 millions d'euros.

Fin mai, BIO-UV Group a lancé le système BIO-SCAN LIGHT pour le traitement et la désinfection de tout type de surfaces, dont l'efficacité est certifiée sur tous les virus et bactéries. L'ensemble de la gamme BIO-SCAN a été développé et certifié sur le second semestre pour environ 500 millions d'euros.

L'impact sur nos activités de la COVID 19, a été limité sur le groupe. Si nous avons pu être impacté indirectement par des délais d'approvisionnements plus longs sur certains articles, nous avons rapidement pris le parti d'augmenter nos niveaux de stocks sur les produits sensibles. Enfin les mesures sanitaires prises sur nos différents sites et l'ajustement de notre mode d'organisation ont permis de préserver la santé de nos salariés et leur efficacité. BIO-UV Group n'a pas fait appel au chômage partiel, a bénéficié du PGE à hauteur de 2 550 millions d'euros. L'impact financier reste faible sur la société. A la date d'arrêt des comptes, dans le contexte de cette épidémie, la direction de BIO-UV Group n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

La société est attaquée aux Etats Unis sur des points de fonctionnement des systèmes DELTA UV équipant des spas vendus avant la cession de DELTA UV à Neptune Benson. Ces produits n'étaient plus garantis et le groupe conteste en tous points les demandes des parties.

Un jugement a été rendu en faveur des parties adverses en 8 mai 2020 faisant droit aux demandes de NEPTUNE BENSON sans toutefois préciser les demandes chiffrées. BIO-UV Group a fait appel de ce dernier le 8 septembre 2020. La direction a estimé sur la base de ses conseils qu'aucune provision pour risque n'était nécessaire compte tenu du caractère contestable du litige et de l'absence de demandes chiffrées.

Une augmentation de capital en numéraire a été réalisée sur le second semestre 2020 pour un montant de 2 193 milliers d'euros. Celle-ci a donné lieu à l'émission d'une prime de 10 528 milliers d'euros.

La société a placé 2 193 234 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 1,00 €, au prix unitaire de 5,80 €, prime d'émission incluse, pour un montant total de 12,7 millions d'euros, représentant 21,20% du capital social post-opération de la société.

Les fonds levés à travers cette augmentation de capital vont principalement permettre de saisir les opportunités de croissances externes visant à acquérir notamment de nouvelles technologies propres dans l'univers de la désinfection sans chimie, et d'accompagner l'amplification des actions commerciales et marketing.

L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 21 septembre 2020 et du Président agissant sur subdélégation du Conseil d'administration en date du 1er octobre 2020, conformément à la délégation octroyée par la quatorzième (14ème) résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 mai 2020 et au prix de 5,80 € par action.

A l'issue de cette opération, le capital social de BIO-UV Group est désormais composé de 10 346 993 actions et 12 072 784 droits de vote.

Notre filiale Anglaise TRIOGEN n'a été que peu impactée par le Brexit. Seule la dépréciation de la livre Sterling par rapport à l'euro a eu un léger effet négatif sur les achats de marchandises.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Périmètre de consolidation

Périmètre au 31 décembre 2020 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIO-UV Group	100%	100%	100%	Mère
TRIOGEN	100%	100%	100%	Intégration Globale
BIO-UV ASIA	100%	100%	100%	Intégration Globale

Siège social : 850 avenue Louis Médard, 34400 LUNEL.

Périmètre au 31 décembre 2019 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIO-UV Group	100%	100%	100%	Mère
TRIOGEN	100%	100%	100%	Intégration Globale
BIO-UV ASIA	100%	100%	100%	Intégration Globale

Siège social : 850 avenue Louis Médard, 34400 LUNEL.

La société TRIOGEN HOLDING, détenue à 100% par BIO-UV Group, ayant eu peu d'activité sur l'exercice, elle n'a pas été intégrée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020. L'impact sur le résultat de l'intégration de cette filiale aurait été de 0 milliers d'euros et sur le bilan une hausse de la trésorerie de 37 milliers d'euros avec en contrepartie une diminution de l'écart d'acquisition du même montant.

La société BIO-UV ASIA n'ayant pas eu d'activité au l'année 2020, les données reprises sont les données au 31 décembre 2019 et aucun impact au compte de résultat n'a été pris en compte.

3.2 Variations du périmètre et des % d'intérêt

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu sur la période. Rappelons que sur l'exercice clos au 31 décembre 2019 les variations ci-dessous avaient eu lieu :

- Acquisition de 100% des titres de TRIOGEN HOLDINGS LIMITED détenant elle-même 100 % des titres de TRIOGEN au 18 septembre 2019,
- Intégration des comptes de la société BIO-UV ASIA depuis sa création en 2018 ;
- Opération de transmission universelle de patrimoine de la société BIOSEA au profit de la société BIO-UV Group, avec effet au 1^{er} janvier 2019, n'ayant eu aucun impact financier au 31 décembre 2019.

4 Analyses des postes du bilan et du compte de résultat

4.1 Bilan consolidé

4.1.1 Actif immobilisé

Décomposition des valeurs brutes :

En EUR	31/12/2019	Acquisitions	Activation d'immobilisations	Cession	Variation de périmètre	31/12/2020
Ecart d'acquisition	8 977 683				180 508	9 158 191
ECARTS D'ACQUISITION	8 977 683	-	-	-	180 508	9 158 191
Frais d'établissement	-					-
Frais de recherche et développement	11 303 447	482 445	728 953			12 514 845
Concessions, brevets et droits similaires	172 612	46 026				218 638
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	150 387					150 387
Immobilisations incorporelles en cours	1 476 852	2 195 615	-	728 953	29 727	2 913 787
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 103 298	2 724 086	-	29 727	-	15 797 657
Terrains	303 998	62 253				366 251
Constructions	3 268 119	29 809				3 297 928
Installations techniques, matériel, outillage	407 163	242 070		3 550	41 811	687 494
Autres immobilisations corporelles	520 274	-	0	61 363	159 178	618 089
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 499 554	334 132	-	64 913	200 989	4 969 762
Titres de participations	-	-				-
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts	36 482	13 213				49 695
Autres immobilisations financières	156 196	9 427				165 623
Créances rattachées à des participations						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	192 678	22 640	-	-	-	215 318
TOTAL GENERAL	26 773 213	3 080 858	-	94 640	381 497	30 140 928

Décomposition des amortissements et dépréciations :

En EUR	31/12/2019	Reprises / Sorties	Dotations	Variation Périètre	31/12/2020
Ecart d'acquisition					
ECARTS D'ACQUISITION	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	5 071 863		1 478 837		6 550 700
Concessions, brevets et droits similaires	126 426		24 780		151 206
Autres immobilisations incorporelles	55 349		10 026		65 375
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 253 638	-	1 513 643	-	6 767 281
Terrains			1 934		1 934
Constructions	989 310		160 441		1 149 751
Installations techniques, matériel, outill.	354 693	3 550	105 058	41 811	498 012
Autres immobilisations corporelles	324 557		10 555	159 178	494 290
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 668 560	3 550	277 988	200 989	2 143 987
Titres de participations					
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	-				-
Créances rattachées à des participations					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	6 922 198	3 550	1 791 631	200 989	8 911 268

Immobilisations nettes :

En EUR	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 31/12/2020	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 31/12/2019
Ecart d'acquisition	9 158 191		9 158 191	8 977 683		8 977 683
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de recherche et développement	12 514 845	6 550 700	5 964 145	11 303 447	5 071 863	6 231 584
Concessions, brevets, droits similaires	218 638	151 206	67 432	172 612	126 426	46 186
Autres immobilisations incorporelles	150 387	65 375	85 012	150 387	55 349	95 038
Immobilisations incorporelles en cours	2 913 787		2 913 787	1 476 852		1 476 852
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	366 251	1 934	364 317	303 998		303 998
Constructions	3 297 928	1 149 751	2 148 177	3 268 119	989 310	2 278 809
Installations techniques, matériel, outillage	687 494	498 012	189 482	407 163	354 693	52 470
Autres immobilisations corporelles	618 089	494 290	123 799	520 274	324 557	195 717
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participations	-		-	-		-
Créances rattachées à des participations	-		-	-		-
Prêts	49 695		49 695	36 482		36 482
Autres immobilisations financières	165 623		165 623	156 196		156 196
Total	30 140 928	8 911 268	21 229 660	26 773 213	6 922 198	19 851 015

4.1.1.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition figurant dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020 pour 9 158 milliers d'euros porte sur l'acquisition de la société BIO-UV réalisée en 2010 pour 2 737 milliers d'euros et 6 421 milliers d'euros porte sur l'acquisition de la société TRIOGEN en 2019. Notons que cet écart d'acquisition a fait l'objet d'une révision de prix à la hausse de 181 milliers durant l'exercice 2020.

Ces deux écarts d'acquisition sont rattachables à l'activité dite terrestre du groupe.

Conformément au règlement CRC 99-02, la société disposait d'une période pouvant aller jusqu'au 31 décembre 2020 pour finaliser les travaux d'affectation de l'écart d'acquisition sur la prise de contrôle de la société TRIOGEN.

Les écarts d'acquisitions sont rattachés à l'activité terrestre du groupe, à ce titre ils ne sont pas amortissables et font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

4.1.1.2 Immobilisations incorporelles

Les mouvements sur les immobilisations proviennent essentiellement des mouvements sur les frais de développement activés sur la période.

Les frais de recherches et développements sont essentiellement composés des développements réalisés au titre de l'activité traitement des eaux de ballast :

- Optimisation de notre système BIOSEA pour un peu moins d'un million d'euros ;
- Mise à jour de notre TA IMO selon les règles du nouveau G8 pour 400 k€ ;
- Le développement de notre gamme BIOSCAN pour un peu plus 500 k€ ;
- Travaux sur la gamme Ozone de TRIOGEN pour 200 k€ ;

Les autres immobilisations incorporelles pour 154 milliers d'euros correspondent aux droits et taxes liées à la construction des locaux du groupe.

4.1.1.3 Immobilisations corporelles

Les postes terrains et constructions correspondent essentiellement au retraitement du crédit-bail signé en 2013 pour la construction du nouveau siège social du groupe. Le contrat a débuté en date du 4 juillet 2013 pour une durée de 15 ans.

4.1.1.4 Immobilisations financières

Ce poste n'appelle pas de commentaires particuliers.

4.1.2 Autres postes d'actif

4.1.2.1 Stocks

Stocks et en-cours en EUR	31/12/2020			31/12/2019		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières, approvisionnements	7 869 206	16 129	7 853 077	4 347 844	45 093	4 302 751
En-cours de production de biens	151 191		151 191	94 481		94 481
En-cours de production de services	-			-		
Produits intermédiaires et finis	1 469 807	48 147	1 421 660	962 938		962 938
Marchandises	132 952		132 952	541 471		541 471
Total	9 623 156	64 276	9 558 880	5 946 734	45 093	5 901 641

Le montant de la dépréciation figurant au bilan s'élève à 64 milliers d'euros. La société estime que la crise sanitaire actuelle ne présente pas d'impact sur la valorisation des stocks.

Les stocks de matières premières sont constitués de produits liés aux filtres en cuproaluminium, aux éléments électriques, acier 316 L, tubes quartz, lampes UV, emballages, appareils et pièces détachées DELTA-UV, à toutes pièces détachées nécessaires tant à la production qu'au négoce après-vente.

Les stocks de produits finis comprennent les appareils de traitement de l'eau et de surface par ultraviolets pour tout type d'application, les plateformes de montage BIOSEA.

Les produits en-cours sont constitués des éléments en cours d'assemblages.

4.1.2.2 Créances

Créances en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	4 473 455	4 389 036
Autres créances	1 747 557	1 050 700
Avances et acomptes versés sur commandes	359 235	871 071
Total	6 580 247	6 310 807

La société n'a réalisé aucune opération de cessions à titre d'escomptes au 31 décembre 2020 contre 73 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

Les créances clients sont à échéances à moins d'un an.

Les autres créances se décomposent comme suit :

Autres créances en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Créances fiscales et sociales	1 556 316	872 577
Autres créances	191 241	178 123
Total	1 747 557	1 050 700

Les créances fiscales comprennent au 31 décembre 2020 les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 218 milliers d'euros au titre du CIR ;
- 128 milliers d'euros relatifs à des subventions à recevoir ;
- Créances de TVA pour 1 210 milliers d'euros.

Les créances fiscales comprennent au 31 décembre 2019 les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 178 milliers d'euros au titre du CIR ;
- 155 milliers d'euros relatifs à des subventions à recevoir ;
- Créances de TVA pour 539 milliers d'euros.

4.1.2.3 Impôts différés :

Les actifs d'impôts différés sont constitués essentiellement de l'activation de déficits sociaux reportables. Les déficits fiscaux activés au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 s'établissaient à 1 642 milliers d'euros et 1 488 milliers d'euros.

Actifs d'impôts différés en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Activation des déficits reportables	1 642 126	1 488 457
IDA sur indemnité de départ à la retraite	61 462	58 517
IDA sur frais acquisition TRIOGEN	158 520	211 360
Autres ID	- 80 831	- 63 655
Total	1 781 277	1 694 679

4.1.2.4 Titres de placement et disponibilités

Trésorerie et équivalents en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement		1 001 260
Disponibilités - Hors compte de dépôt à terme	4 764 948	1 201 707
Disponibilités - Compte de dépôt à terme	7 805 164	
Total	12 570 112	2 202 967

Les comptes de dépôts à terme ont été considérés comme liquides dans la mesure où la société peut en disposer rapidement sans pénalité matérielle.

4.1.2.5 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation correspondent aux charges constatées d'avance.

4.1.2.6 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances en EUR	31/12/2020	< 1 an	< 5 ans	> 5 ans
Immobilisations financières	215 318		215 318	
Avances et acomptes versés sur commandes	359 235	359 235		
Créances clients et comptes rattachés	4 486 026	4 486 026		
Actifs d'impôts différés	1 781 277	375 000	1 406 277	
Autres créances	1 747 557	1 747 557		
Charges constatées d'avance	199 274	199 274		
Total	8 788 687	7 167 092	1 621 595	-

4.1.3 Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires

En EUR	Part du groupe						Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves et Résultat	Ecarts de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Total part groupe		
Capitaux propres 31/12/2018	7 837 969	7 165 884	1 755 193			16 759 046	-	16 759 046
Distributions de dividendes						-		-
Résultat N			-448 073			448 073		448 073
Acquisitions / Cessions de titres d'autocontrôle					- 408 191	408 191		408 191
Variation des écarts de conversion				100 573		100 573		100 573
Sortie de périmètre						-		-
Variation de périmètre						-		-
Augmentation de capital						-		-
Autres variations			172			172		172
Capitaux propres 31/12/2019	7 837 969	7 165 884	1 306 948	100 573	- 408 191	16 003 183	-	16 003 183
Distributions de dividendes						-		-
Résultat N			583 947			583 947		583 947
Acquisitions / Cessions de titres d'autocontrôle					- 105 919	105 919		105 919
Variation des écarts de conversion				- 110 697		110 697		110 697
Sortie de périmètre						-		-
Variation de périmètre						-		-
Augmentation de capital	2 509 024	11 318 156				13 827 180		13 827 180
Autres variations						-		-
Capitaux propres 31/12/2020	10 346 993	18 484 040	1 890 895	- 10 124	- 514 110	30 197 694	-	30 197 694

Au cours du premier semestre de l'exercice clos au 31 décembre 2020, trois augmentations de capital par conversion d'OCA (FCPI DIVIDENDES PLUS 3, 4 et 5) ont été réalisées pour un montant total de 316 milliers d'euros auxquels se rattache une prime d'émission de 1 184 milliers d'euros, soit un total de 1 500 milliers d'euros.

Au cours du second semestre de l'exercice clos au 31 décembre 2020, une augmentation de capital en numéraire a été réalisée pour un montant total de 2 193 milliers d'euros à laquelle se rattache une prime d'émission de 10 528 milliers d'euros.

Les frais d'augmentation de capital ont été comptabilisés net d'impôt sur les sociétés en moins de la prime d'émission pour un montant de 394 milliers d'euros.

Le capital de la Société s'élève à 10 346 993 €. Il est constitué de 10 346 993 actions de 1 €.

Les actions auto détenues représentent un montant de 514 milliers et un nombre d'actions de 93 758.

4.1.4 Autres postes du passif

4.1.4.1 Avances remboursables

Les avances remboursables ne donnent lieu au paiement d'aucun intérêt et feront l'objet d'un remboursement en 2023.

4.1.4.2 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges comprennent exclusivement la provision pour indemnité de départ à la retraite. Les modalités de calcul ont été explicitées en note 2.4.7. « Provision pour engagement de départ à la retraite (méthode préférentielle) ». La provision de 47 milliers d'euros au 31 décembre 2019

correspondait à la provision pour attribution d'actions gratuites. Les actions gratuites ayant été attribuées en 2020, la provision a été reprise sur le même exercice. La totalité des reprises ont été utilisées sur l'exercice.

Provisions pour risques et charges en EUR	31/12/2019	Dotations	Reprises / Utilisation	31/12/2020
Provision pour indemnité de départ à la retraite	182 905	62 944		245 849
Provision pour attribution d'actions gratuites	46 950		46 950	-
Total	229 855	62 944	46 950	245 849

4.1.4.3 Emprunts et dettes assimilées

Dettes financières en EUR	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles	3 000 005	-	1 500 002	1 500 003
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 216 974	4 600 702	2 186 931	9 630 745
Emprunts en crédit-bail	2 497 721		242 000	2 255 721
Concours bancaires courants	821 206		551 877	269 329
Emprunts et dettes financières divers				
Total	13 535 906	4 600 702	4 480 810	13 655 798

L'augmentation des emprunts et dettes correspond à la souscription de prêts garantis par l'état sur l'exercice pour 2 840 milliers d'euros (dont 290 milliers d'euros sur TRIOGEN) et au renouvellement de billets de trésorerie pour 1 200 milliers d'euros. Les prêts garantis par l'état ont été considérés comme ayant une échéance entre un an et 5 ans.

L'emprunt obligataire convertible figurant au bilan pour un montant de 1 500 milliers représente un nombre d'obligations convertibles de 315 790. Elles pourront être converties avant le 12 septembre 2024 au prix de conversion de 4.75 euros. En cas de non conversion, la prime qui sera capitalisée est égale à un taux d'intérêt complémentaire de 4% par an.

Les dettes financières au 31 décembre 2020 d'un montant total de 13 655 798 €, peuvent être ventilées comme suit :

Dettes financières en EUR	31/12/2020	< 1 an	< 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 500 003	-	1 500 003	
Autres emprunts obligataires	-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 630 745	1 559 213	7 694 298	377 233
Concours bancaires courants	269 329	269 329		
Emprunts en crédit-bail	2 255 721	276 710	976 951	1 002 060
Emprunts et dettes financières divers	-			
Total	13 655 798	2 105 252	10 171 252	1 379 293

Les emprunts sont tous des emprunts en euros/livres à taux fixe et ne font pas l'objet d'une couverture.

Le groupe a opté pour l'application de la méthode préférentielle d'étalement des frais d'émission, de la prime de remboursement et émission.

4.1.4.4 Fournisseurs et autres dettes

La décomposition des dettes fournisseurs et des autres dettes est la suivante :

Fournisseurs et autres dettes en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	678 365	171 072
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 697 942	4 708 502
Dettes fiscales et sociales	1 859 019	1 040 018
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 116	1 116
Autres dettes	67 022	126 126
Produits constatés d'avance	291 647	167 065

Les dettes fournisseurs sont à échéances à moins d'un an.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 31 décembre 2020 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 586 milliers d'euros ;
- Dettes envers les organismes sociaux pour 354 milliers d'euros ;
- Dettes de TVA pour 461 milliers d'euros ;
- Dettes fiscales pour 458 milliers d'euros.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 31 décembre 2019 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 345 milliers d'euros ;
- Dettes envers les organismes sociaux pour 354 milliers d'euros ;
- Dettes de TVA pour 141 milliers d'euros.

Les produits constatés d'avance correspondent :

- Aux subventions d'investissement virées au compte de résultat chaque année au rythme de l'utilisation des biens immobilisés acquis ;
- Aux ventes réalisées qui n'ont pas été réalisées à la clôture eu égard à l'incoterm.

4.2 Postes du compte de résultat consolidé

4.2.1 Comptes pro-forma

Afin de faciliter la lecture des états financiers nous avons présenté le chiffre d'affaires et le résultat net 2020 et 2019 en intégrant la société TRIOGEN sur la totalité des deux exercices.

En EUR	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois Proforma	31/12/2019 12 mois
Chiffre d'affaires	32 174 760	25 759 907	19 977 595
Résultat des sociétés intégrées	583 947	- 201 491	- 448 073
Résultat d'ensemble consolidé	583 947	- 201 491	- 448 073
Résultat groupe	583 947	- 201 491	- 448 073

4.2.2 Produits d'exploitation

Le groupe conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets (UV).

Le fait générateur de la constatation du chiffre d'affaires est le transfert de propriété qui est le départ usine pour les ventes sur la France. A l'export les incoterms le plus souvent utilisés sont EXW, DAP et FOB.

En EUR	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
Chiffre d'affaires	32 174 760	19 977 595
Production stockée et immobilisée	1 370 590	844 703
Subventions d'exploitation	70 292	117 192
Reprises sur provisions et transferts de charges	105 232	108 878
Autres produits	65 280	3 056
Autres Produits d'exploitation	1 611 394	1 073 829

Notons que la production immobilisée 2020 s'élève à 791 milliers d'euros (dont 204 milliers d'euros relatifs à la production immobilisée de TRIOGEN) contre 563 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

Les reprises sur provisions s'élèvent à 33 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 6 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

Chiffre d'affaires par origine :

En kEUR	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
France	10 329	6 327
Europe Hors France	10 521	7 636
Asie	6 130	3 337
Moyen-Orient	1 600	1 148
Amérique	1 980	816
Autre	1 615	714
Total Chiffre d'affaires	32 175	19 978

4.2.3 Charges d'exploitation

En EUR	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
Achats et variations de stocks	16 061 617	9 452 262
Autres achats et charges externes	7 237 494	4 937 998
Impôts et taxes	413 269	322 202
Charges de personnel	6 672 077	4 971 997
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 791 630	1 563 227
Dotations aux provisions pour risques et charges	62 944	104 070
Autres provisions et charges d'exploitation	148 067	49 422
Charges d'exploitation	32 387 098	21 401 178

Les dotations aux amortissements sur frais de développement s'élèvent à 1 479 milliers d'euros, contre 1 275 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

L'effectif moyen annuel est le suivant :

Effectif moyen	31/12/2020	31/12/2019
BIO-UV Group	79	76
TRIOGEN	35	34
Total :	114	110

4.2.4 Résultat financier

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
	12 mois	12 mois
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 561	42 534
Différences positives de change		16 801
Divers	10 193	11 621
Dotations financières aux amortissements et provisions	- 15 561	- 28 547
Intérêts et charges assimilées	- 378 957	- 261 537
Différences négatives de change	- 65 676	-
Résultat financier	- 434 440	- 219 128

Le résultat financier est constitué des charges financières et assimilées sur emprunts ainsi que des différences de change. Les différences de change concernent principalement des opérations hors exploitation, de fait elles restent classées en résultat financier et ne sont pas reclassées en exploitation.

4.2.5 Résultat exceptionnel

La distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel est faite selon les règles du Code de Commerce. Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

La décomposition du résultat exceptionnel est la suivante :

En EUR	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
Quote part du subvention d'investissement	81 938	57 750
Autres produits	9 612	9 751
Total produits exceptionnels	91 550	67 501
Charge exceptionnelle sur le litige Neptune	359 416	213 199
Charge exceptionnelle sur KELTIC	72 043	
Charge exceptionnelle sur Climatisation	23 990	
Réajustement CIR		37 682
Valeur nette comptable des éléments cédés	29 727	
Autres charges	17 457	24 776
Total charges exceptionnels	502 633	275 657
Résultat exceptionnel	- 411 083	- 208 156

4.2.6 Impôt sur le résultat

En EUR	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
Impôts dus sur les bénéfices	56 184	- 138 971
Impôts différés sur les bénéfices	- 86 598	- 189 994
Total :	- 30 414	- 328 965

Impôt sur le résultat en EUR	Avant IS	IS	Après IS
Résultat courant avant impôt	964 616	- 72 357	892 259
Résultat exceptionnel	- 411 083	102 771	- 308 312
Résultat Net	553 533	30 414	583 947

PREUVE D'IMPOT En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Résultat consolidé après impôt	583 947	-448 066
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	583 947	-448 066
Impôt réel	-30 414	-348 821
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	609	19 856
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	554 142	-777 031
IMPOT THEORIQUE GROUPE AU TAUX DE 25 %	138 536	-194 258
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	-168 950	-154 563

JUSTIFICATION DE L'ECART		
Ecart sur bases imposées à taux différent		
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	-46 405	-122 217
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société		
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-46 405	-122 217
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	-122 545	-32 346
Ecart permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	-122 841	11 151
Autres bases	8 342	-4 494
Non activation des déficits de la filiales BIO-UV ASIA	-2 231	-59 661
Ajustement de taux sur les activations futures de déficits	62 205	
Ecart taux d'impôt sur filiale étrangère	-68 020	20 658
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	-122 545	-32 346
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-168 949	-154 563

Convention de signes : dans la partie relative à la justification des écarts les montants négatifs correspondent à des produits et les montants positifs à des charges.

Le produit d'impôt de 46 405 € correspond au crédit d'impôt recherche 2020 pour 176 111 € et au crédit d'impôt innovation pour 23 352 €. Le crédit d'impôt recherche s'établissait à 122 217 € au 31 décembre 2019. Ce produit est compensé par l'impôt relatif aux frais d'augmentation de capital de 153 059 €.

5 Autres informations

5.1 Information sectorielle

5.1.1 Documentation et explications sur les différents secteurs d'activité.

Le groupe adresse trois secteurs d'activités distincts dans la désinfection des eaux par UV :

- Le traitement des eaux dites récréatives, municipales et industrielles, dit secteur traditionnel / historique ou terrestre. En 2000, le Groupe a lancé la gamme BIO-UV de traitement automatique sans chlore des piscines et spas privés permettant d'adresser le marché dit Récréatif (piscines et spas privées et collectifs). Entre 2002 et 2011, le Groupe a complété ses activités historiques par des gammes de produits permettant d'adresser le marché de la potabilisation, traitement des effluents, des eaux usées et des eaux de process, dit marché Municipal et Industriel.
- Le traitement des eaux de ballast ou activité « maritime », qui est un marché porté par des exigences réglementaires qui imposent depuis septembre 2017 aux bateaux neufs et pour les bateaux existants à compter de septembre 2019 de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast. Le Groupe a lancé en 2011 le développement d'un système de traitement des eaux de ballast (BIO-SEA) qui a abouti à l'obtention de la certification OMI en 2013 et à l'obtention de la certification US Coast-Guard (USCG) en juin 2018.
- Le traitement de désinfection de surfaces et d'espaces avec la gamme Bioscan.

5.1.2 Décomposition des principales données financières par secteur d'activité :

Ventilation du chiffre d'affaires :

Nature des activités		31/12/2020 12 mois		31/12/2019 12 mois	
		en KEUR	en %	en KEUR	en %
Chiffre d'affaires	activité terrestre	17 127	53%	9 746	49%
Chiffre d'affaires	activité maritime	15 048	47%	10 232	51%
Chiffre d'affaires	activité surface	446	1%	-	0%
Chiffre d'affaires	Total	32 175	100%	19 978	100%

Ventilation du résultat d'exploitation :

Nature des activités		31/12/2020 12 mois		31/12/2019 12 mois	
		en KEUR	en %	en KEUR	en %
Résultat d'exploitation	activité terrestre	2 240	160%	1 478	-422%
Résultat d'exploitation	activité maritime -	841	-60%	1 828	522%
Résultat d'exploitation	activité surface -	204	-15%	-	0%
Résultat d'exploitation Total		1 399	100%	350	100%

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagements hors bilan reçus

Néant

Aucune transaction matérielle n'a été réalisée avec des entreprises non consolidées ou des parties liées.

5.2.2 Dettes garanties par des suretés réelles

Hypothèque consentie par un tiers à hauteur de 892 742 € à la clôture pour le leasing immobilier sur le bâtiment à usage commercial.

5.2.3 Engagements hors bilan accordés

- Engagements donnés auprès de la Banque CIC :
 - Caution marché étra. Gar. Exécution : 50 742 €
 - Garantie marché privé Gar. Exécution : 24 000 €
 - Caution marché privé Gar. Exécution : 11 456 €
 - Goodwill pledge : 700 000 €
- Engagements donnés auprès de la HSBC :
 - Nantissement du fonds de commerce Bio UV : 1 000 000 €
- Engagements donnés auprès de la BNP :
 - Nantissement du fonds de commerce : 1 045 000 €
- Les engagements donnés sont relatifs au nantissement du fonds de commerce / pari-passu et se décomposent comme suit :

Emprunt En KEUR	Date de départ du nantissement / pari passu	Montant de l'emprunt	Montant restant dû au poste de bilan au 31/12/2020	Montant restant dû au poste de bilan au 31/12/2019
Banque Populaire du Sud	octobre-15	300	21	51
CIC Lyonnaise de Banque	avril-17	500	286	320
BNP Paribas	mai-17	300	172	192
Banque Populaire du Sud	mai-17	500	297	331
BNP Paribas	juin-18	200	119	138
HSBC	juin-18	200	125	145
CIC	juin-18	200	122	141
CRCA	juin-18	200	122	141
Banque Populaire du Sud	juin-18	400	325	354
BPI France / HSBC	septembre-19	1 000	1 000	1 000
HSBC	septembre-19	1 000	854	952
CREDIT AGRICOLE	septembre-19	1 500	1 517	1 500
Total		6 300	4 960	5 264

L'état s'est porté garant pour l'ensemble des PGE souscrits par la société BIO-UV Group.

5.3 Evènements postérieurs à la clôture

L'audience d'appel au titre du litige opposant la société BIO-UV Group à Neptune Benson s'est tenue le 26 janvier 2021 et son jugement n'a pas encore été rendu à ce jour.

Les avenants des prêts garantis par l'état signés début 2021 viennent confirmer l'intention de la société de ne pas rembourser les prêts garantis par l'état avant un délai d'un an.

Concernant le litige SOCOME (BIO-UV Group est requérant – litige climatisation), le 13 janvier 2021 un nouveau sapiteur a été nommé par ordonnance du juge délégué aux expertises, relançant ainsi les travaux de l'expert.

VI. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE BIO-UV GROUP POUR L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2020

BIOUV Group

850 AVENUE LOUIS MEDARD

34400 LUNEL

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	12 273 116	6 543 094	5 730 022	12,99	6 193 552	21,00
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	176 919	142 247	34 673	0,06	16 288	0,06
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	4 273 595	65 375	4 208 221	9,54	2 781 311	9,43
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	62 253	1 934	60 319	0,14		
Constructions	101 928	36 164	65 762	0,15	47 780	0,16
Installations techniques, matériel & outillage industriels	496 201	378 886	117 316	0,27	52 470	0,18
Autres immobilisations corporelles	436 378	328 655	107 723	0,24	84 718	0,29
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	8 601 763		8 601 763	19,51	8 421 255	28,55
Créances rattachées à des participations	222 536		222 536	0,50	214 235	0,73
Autres titres immobilisés	514 110		514 110	1,17	408 191	1,38
Prêts	49 695		49 695	0,11	36 482	0,12
Autres immobilisations financières	165 623		165 623	0,38	156 196	0,53
TOTAL (I)	27 374 116	7 496 354	19 877 762	45,08	18 412 478	62,43
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	6 197 579		6 197 579	14,05	2 922 583	9,91
En cours de production de biens					94 481	0,32
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	1 420 271	48 147	1 372 124	3,11	677 325	2,30
Marchandises	132 952		132 952	0,30	541 471	1,84
Avances & acomptes versés sur commandes	336 988		336 988	0,76	871 071	2,95
Clients et comptes rattachés	2 827 212	4 587	2 822 625	6,40	3 023 763	10,25
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	207		207	0,00	135	0,00
. Organismes sociaux					339	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices	217 977		217 977	0,49	177 950	0,60
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	539 287		539 287	1,22	231 075	0,78
. Autres	528 420		528 420	1,20	543 476	1,84
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement					1 001 260	3,39
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	11 867 313		11 867 313	28,91	740 069	2,51
Charges constatées d'avance	176 193		176 193	0,40	239 385	0,81
TOTAL (II)	24 244 399	52 734	24 191 665	54,96	11 064 384	37,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	27 543		27 543	0,06	15 561	0,05
TOTAL ACTIF (0 à V)	51 646 058	7 549 088	44 096 969	100,00	29 492 423	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 346 993)	10 346 993	23,46	7 837 969	26,56
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	18 484 040	41,92	7 165 883	24,30
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-1 424 398	-3,22	-776 432	-2,62
Résultat de l'exercice	-375 984	-0,84	-647 966	-2,19
Subventions d'investissement	246 374	0,56	167 065	0,57
Provisions réglementées	211 360	0,48	42 272	0,14
TOTAL (I)	27 488 385	62,34	13 788 791	46,75
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	225 000	0,51	270 000	0,92
TOTAL (II)	225 000	0,51	270 000	0,92
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	27 543	0,06	15 561	0,05
Provisions pour charges			46 950	0,16
TOTAL (III)	27 543	0,06	62 511	0,21
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	1 545 372	3,50	3 054 745	10,96
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	9 296 788	21,06	6 748 427	22,86
. Découverts, concours bancaires	260 385	0,59	821 170	2,78
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	263 782	0,60	413 807	1,40
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	588 467	1,33	171 072	0,56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 137 739	7,12	3 242 631	10,96
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	477 259	1,08	308 659	1,05
. Organismes sociaux	353 624	0,80	353 783	1,20
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			1 744	0,01
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	352 423	0,80	124 378	0,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 116	0,00	1 116	0,00
Autres dettes	67 021	0,15	126 126	0,43
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	16 343 997	37,06	15 367 657	52,11
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	12 045	0,03	3 464	0,01
TOTAL PASSIF (I à V)	44 096 969	100,00	29 492 423	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	2 477 258	894 882	3 372 140	14,38	2 901 224	18,58	470 916	16,23	
Production vendue biens	8 006 104	11 143 011	19 149 115	81,65	14 021 771	80,04	5 127 344	36,57	
Production vendue services	231 386	701 177	932 562	3,98	595 898	3,40	336 664	36,50	
Chiffres d'Affaires Nets	10 714 748	12 739 070	23 453 818	100,00	17 518 893	100,00	5 934 925	33,86	
Production stockée			648 464	2,78	201 833	1,15	446 631	221,29	
Production immobilisée			587 644	2,51	524 891	3,00	62 753	11,96	
Subventions d'exploitation			70 292	0,30	117 192	0,67	-46 900	-40,01	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			117 291	0,50	141 553	0,81	-24 262	-17,13	
Autres produits			216	0,00	2 857	0,02	-2 641	-92,43	
Total des produits d'exploitation (I)			24 877 725	106,07	18 507 220	105,84	6 370 505	34,42	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 080 111	4,61	904 782	5,18	175 329	19,38	
Variation de stock (marchandises)			408 519	1,74	-426 126	-2,42	834 645	195,67	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			12 830 739	54,71	8 213 645	46,88	4 617 094	56,21	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-3 274 996	-13,95	-689 431	-3,81	-2 605 565	-389,21	
Autres achats et charges externes			6 437 059	27,45	4 825 625	27,55	1 611 434	33,39	
Impôts, taxes et versements assimilés			367 584	1,57	311 703	1,78	55 881	17,83	
Salaires et traitements			3 422 835	14,59	3 038 986	17,35	383 849	12,63	
Charges sociales			1 407 314	6,00	1 315 795	7,51	91 519	6,96	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 580 628	6,74	1 375 604	7,85	205 024	14,90	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			51 045	0,22	1 689	0,01	49 356	NB	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			78 902	0,34	51 562	0,29	27 340	53,02	
Total des charges d'exploitation (II)			24 389 740	103,99	18 943 833	108,13	5 445 907	28,75	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			487 985	2,08	-436 613	-2,48	924 598	211,77	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			10 193	0,04	12 561	0,07	-2 368	-18,84	
Reprises sur provisions et transferts de charges			15 561	0,07	44 002	0,25	-28 441	-64,63	
Différences positives de change			36 014	0,15	21 057	0,12	14 957	71,03	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			61 768	0,26	77 621	0,44	-15 853	-20,41	
Dotations financières aux amortissements et provisions			27 543	0,12	28 547	0,16	-1 004	-3,51	
Intérêts et charges assimilés			221 517	0,94	143 128	0,82	78 389	54,77	
Différences négatives de change			63 537	0,27	14 776	0,08	48 761	330,00	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			312 597	1,33	186 451	1,06	126 146	67,86	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-250 829	-1,06	-108 831	-0,61	-141 998	-130,47	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			237 156	1,01	-545 444	-3,10	782 600	143,48	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 612	0,04	9 396	0,05	216	2,30
Produits exceptionnels sur opérations en capital	81 938	0,35	58 105	0,33	23 833	41,02
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	91 550	0,39	67 502	0,39	24 048	35,63
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	472 900	2,02	275 361	1,57	197 539	71,74
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 727	0,13	289	0,00	29 438	NB
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	169 088	0,72	42 272	0,24	126 816	300,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	671 715	2,88	317 923	1,81	353 792	111,28
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-580 166	-2,48	-250 421	-1,42	-329 745	-131,67
Participation des salariés (IX)	79 379	0,34	12 000	0,07	67 379	561,49
Impôts sur les bénéfices (X)	-46 405	-0,19	-159 899	-0,90	113 494	70,98
Total des Produits (I+III+V+VII)	25 031 042	106,72	18 652 342	106,47	6 378 700	34,20
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 407 027	106,33	19 300 308	110,17	6 106 719	31,64
RÉSULTAT NET	-375 984	-1,59	-647 966	-3,69	271 982	41,67
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	5 965	0,03	8 030	0,05	-2 065	-25,71
Dont Crédit-bail immobilier	311 042	1,33	311 729	1,78	-687	-0,21

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	12 273 116	6 543 094	5 730 022	12,99	6 193 552	21,00
2030070000 FRAIS DE R&D PROTOS	17 815		17 815	0,04	17 815	0,06
2030110000 PROTOS 2011	365 800		365 800	0,83	365 800	1,24
2031100000 PROJET ENORM	86 940		86 940	0,20	86 940	0,29
2031230000 PROJET BWM - BIO SEA	3 065 402		3 065 402	8,95	3 065 402	10,39
2032000000 DEVELOPPEMENT SITE INTRANET	21 561		21 561	0,05	21 561	0,07
2032001100 BIOSEA + AMELIORATIONS	396 076		396 076	0,90	396 076	1,34
2032003000 ONORM DW	99 761		99 761	0,23	99 761	0,34
2032005000 BIOSEA 30-00	77 202		77 202	0,18	77 202	0,26
2032006000 BIOSEA B B0500 SMVALVES EP	120 220		120 220	0,27	120 220	0,41
2032014500 2014-8 RW 10/20/40	9 874		9 874	0,02	9 874	0,03
2032015300 2015-3- DVLV BIOSEA	465 571		465 571	1,06		
2032016070 2016-07 E-PDM	7 821		7 821	0,02	5 219	0,02
2032016200 2016-20 DELTA MANAGER	15 510		15 510	0,04	15 510	0,05
2032017020 COFFRETS BIO-UV	54 412		54 412	0,12	54 412	0,18
2032017050 GAMMES BIO DEV	148 710		148 710	0,34		
2032018000 BIOSEA B TA USCG	6 739 820		6 739 820	15,28	6 739 820	22,85
2032018050 2018-05 LOGICIEL INTERNE	13 040		13 040	0,03	13 040	0,04
2032019050 BIOSEA B FILTRE USCG	99 941		99 941	0,23	99 941	0,34
2032019100 BMP 1500	139 093		139 093	0,32	16 208	0,05
2032019110 COFFRET UV HOME	17 425		17 425	0,04	17 425	0,06
2032100000 NOWMMA	43 191		43 191	0,10	43 191	0,15
2032201540 BANC TEST BIOSEA2	7 404		7 404	0,02		
2036518000 BIOSCAN LIGHT ACTIV	260 528		260 528	0,59		
2803070000 AMORT PROTO 2007		17 815	-17 815	-0,05	-17 605	-0,05
2803100000 AMORTISSEMENT ENORM		86 940	-86 940	-0,19	-86 940	-0,28
2803110000 AMORTISSEMENT PROTO 2011		365 800	-365 800	-0,82	-365 800	-1,23
2803120000 AMORT PROJET BALLAST		2 983 396	-2 983 396	-8,76	-2 901 162	-9,83
2803200000 AMORT SITE INTRANET		21 561	-21 561	-0,04	-21 561	-0,08
2803200110 AMORT BIOSEA+AMELIO		271 868	-271 868	-0,81	-191 137	-0,64
2803200300 AMORT ONORM DW		60 964	-60 964	-0,13	-37 779	-0,12
2803200500 AMORT BIOSEA 30-00		58 298	-58 297	-0,12	-42 857	-0,14
2803200600 AMORT BIOSEA B 0500 SM VALVES		84 154	-84 154	-0,18	-60 110	-0,19
2803200800 AMORTISSEMENT BIOSEA B TA USCG		2 440 523	-2 440 523	-8,52	-1 300 613	-4,40
2803200805 Amortissements 2018-05 Logiciels Interne		3 269	-3 269	-0,00	-9	0,00
2803201480 AMORT RW 10/20/40		1 980	-1 980	0,00	-5	0,00
2803201607 AMORT E-PDM		1 307	-1 307	0,00	-3	0,00
2803201620 AMORT DATA MANAGER		3 111	-3 111	-0,00	-9	0,00
2803201702 AMORT COFFRETS BIOUV		10 913	-10 913	-0,01	-30	0,00
2803201705 AMORT GAMMES BIO DEV		14 765	-14 765	-0,02		
2803201905 AMORT BIOSEA B FILTRE		30 038	-30 038	-0,08	-10 050	-0,02
2803201910 AMORT BMP 1500		15 180	-15 180	-0,02	-1 630	-0,00
2803201911 AMORT COFFRET UV HOME		4 368	-4 368	-0,00	-12	0,00
2803210000 AMORT NOWMMA		43 191	-43 191	-0,09	-34 553	-0,11
2803220153 AMORT BIOSEA		23 279	-23 279	-0,04		
2803220154 AMORT BANC BIOSEA2		374	-374	0,00		
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	176 919	142 247	34 673	0,08	16 288	0,06
2050000000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	176 919		176 919	0,40	142 713	0,48
2805000000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS		142 247	-142 247	-0,31	-126 426	-0,42
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	4 273 585	65 375	4 208 221	9,54	2 781 311	9,43
2081000000 TAXE PC - BAT 850 AV L MEDARD	150 387		150 387	0,34	150 387	0,51
2081100000 UVPS	226 247		226 247	0,51	226 247	0,77
2081200000 UVI	43 520		43 520	0,10	43 520	0,15

CABINET THIERRY CARLES

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
2081300000 TUP BIO-UV	836 175		836 175	1,90	836 175	2,84
2081400000 TUP BIOSEA	103 480		103 480	0,23	103 480	0,35
2322015300 2015-3 - DVLP BIOSEA B					402 463	1,36
2322016020 2016-2 - NOUVELLE DIRECTIVE CE					38 838	0,13
2322016030 2016-03 AMELIORATION NOTICES BIO-UV					2 480	0,01
2322016080 2016-08 - MODELISATION					8 037	0,03
2322016100 2016-10 - DVLP BIOSEA LF	52 319		52 319	0,12	45 970	0,16
2322016120 2016-12 - DVLP PLC BIOSEA B	22 767		22 767	0,05	20 943	0,07
2322016130 2016-13 - DVLP PLC BIOSEA LF	8 301		8 301	0,02	8 301	0,03
2322016170 2016-17 - CIP					36 870	0,13
2322016220 2016-22 - DW ONORM					2 407	0,01
2322016270 2016-27 - RENOUVELLEMENT NSF EM					45 485	0,15
2322017050 2017-05 - HAMONISATION GAMMES BIO-UV					54 233	0,18
2322017060 2017-06 - COFFRETS DE DISTRIBUTION					118	0,00
2322017080 2017-08 - CONFIGURATEUR PMI					1 501	0,01
2322017100 2017-10 - CORRELATION FLUENT					5 568	0,02
2322018000 2018 - NON AFFECTE - DIVERS					5 067	0,02
2322018020 2018-02 - UV+ ELECTROLYSE	174 688		174 688	0,40	43 483	0,15
2322018030 2018-03 - OPTIMISATION GAMME PE AM	61 405		61 405	0,14	61 200	0,21
2322018040 2018-04 - SMART FERTI REUSE	1 246		1 246	0,00	784	0,00
2322018050 2018-05 - LOGICIEL INTERNE					461	0,00
2322018060 2018-06 - BIOSEA LF	176 690		176 690	0,40	127 077	0,43
2322019010 2019-01 - MESURE UVT EN LIGNE	9 485		9 485	0,02	9 485	0,03
2322019040 2019-04 NOUVELLES ARMOIRES ETA BIOSEA	25 106		25 106	0,06	24 992	0,08
2322019050 USCG BIOSEA B NEW FILTER					77 751	0,26
2322019060 2019-06 BIOSEA IMO NOUVEAU G8	834 218		834 218	1,89	374 495	1,27
2322019070 2019-07 - LBBM	25 833		25 833	0,06	1 270	0,00
2322019100 2019-10 BMP1500					33 245	0,11
2322019110 2019-11 - COFFRET UV HOME CE	2 578		2 578	0,01		
2322019120 2019-12 NOUVEL AUTOMATE BIOSEA	69 964		69 964	0,16	4 697	0,02
2322019140 2019-14 - CANAL OUVERT AQUACULTURE	59 497		59 497	0,13	33 902	0,11
2322019150 2019-15					45	0,00
2322019160 2019-16 MALETTE VERIFICATION CAPTEURS UV	3 230		3 230	0,01	2 902	0,01
2322019190 2019-19 NOUVEAUX COFFRETS GAMMES HO	18 399		18 399	0,04	2 779	0,01
2326507310 2020-650731 BIOSEA CLASSES STATUTAIRES	55 832		55 832	0,13		
2326508570 2020-650857 2ND FILTRE BIOSEA - HYDAC	978 753		978 753	2,22		
2326510510 2020-651051 SKID BIOSEA B	20 824		20 824	0,05		
2326523700 2020-652370 BIO SCAN PARASOL	181 597		181 597	0,41		
2326548520 2020-654852 BIO SCAN BOX	95 499		95 499	0,22		
2326560330 UV NEO REMPLACEMENT DELTA GAMME E	16 748		16 748	0,04		
2326570350 2020-657035 BIOSCAN MOBILE	10 023		10 023	0,02		
2326583380 2020-658338 BIOSEA M (BIOSEA C)	3 292		3 292	0,01		
2326587200 2020-658720 CF NSF CRYPTO	5 493		5 493	0,01		
2808100000 AMORT TAXE TLE		65 375	-65 375	-0,14	-55 349	-0,18
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	62 253	1 934	60 319	0,14		
2120000000 AGENCEMENTS TERRAIN	62 253		62 253	0,14		
2812000000 AMORT AGENCEMENT TERRAIN		1 934	-1 934	0,00		
Constructions	101 926	36 164	65 762	0,15	47 780	0,16
2135000000 AMENAGEMENT AG INSTALLATION CONSTRUCTION	101 926		101 926	0,23	72 117	0,24
2813500000 AMORT AAI BATIMENT		36 164	-36 164	-0,07	-24 337	-0,07
Installations techniques, matériel & outillage industriels	496 201	378 886	117 316	0,27	52 470	0,18
2150000000 INSTALLATIONS TECHNIQUES	384 201		384 201	0,87	295 162	1,00
2154000000 MATERIEL INDUSTRIEL UVI PAS DE MOUVEMENT	112 001		112 001	0,25	112 001	0,38
2815000000 AMORT.INS.TEC.MAT.OUT.IND		266 885	-266 885	-0,80	-242 692	-0,81
2815400000 AMORTISSEMENT MATERIEL INDUSTRIEL		112 001	-112 001	-0,24	-112 001	-0,37
Autres immobilisations corporelles	436 378	328 655	107 723	0,24	84 718	0,29
2180000000 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 360		9 360	0,02		

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
2181000000 INSTALLATIONS GEN -AGENCEMENT-...	41 122		41 122	0,09	28 087	0,10
2183000000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	262 910		262 910	0,80	262 910	0,86
2183100000 MATERIEL BUREAU FRANCE	64 927		64 927	0,15	25 075	0,09
2184000000 MOBILIER DE BUREAU	58 059		58 059	0,13	55 254	0,19
2818100000 AMORT AAI		21 825	-21 825	-0,04	-16 228	-0,05
2818300000 AMORT MAT BUREAU		233 412	-233 412	-0,82	-213 707	-0,71
2818310000 AMORT MATERIEL BUREAU FRANCE		19 797	-19 797	-0,03	-4 631	-0,01
2818400000 AMORT MOBILIER		53 621	-53 621	-0,11	-52 042	-0,17
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	8 601 763		8 601 763	19,51	8 421 255	28,55
2612000000 TITRES BIO-UV ASIA	1 116		1 116	0,00	1 116	0,00
2613000000 TITRES DE PARTICIPATION TRIOGEN	7 755 206		7 755 206	17,59	7 574 699	25,88
2613100000 FRAIS ACQUISITIONS TRIOGEN	845 441		845 441	1,92	845 441	2,87
Créances rattachées à des participations	222 536		222 536	0,50	214 235	0,73
2671020000 CREANCES / PARTICIPATIONS BIOUV ASIA LTD	222 536		222 536	0,50	214 235	0,73
Autres titres immobilisés	514 110		514 110	1,17	408 191	1,38
2771000000 ACTIONS PROPRES OU PARTS PROPRES	514 110		514 110	1,17	408 191	1,38
Prêts	49 695		49 695	0,11	36 482	0,12
2748000000 PRET CILEO ACTION LOGEMENT PEEC	49 695		49 695	0,11	36 482	0,12
Autres immobilisations financières	165 623		165 623	0,38	156 196	0,53
2750000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	65 023		65 023	0,15	55 596	0,19
2750000001 DEPOT GARANTIE BUSINESS FRANCE	6 000		6 000	0,01	6 000	0,02
2750000004 RG/ PRET BPI 250 K? 1640000004	12 500		12 500	0,03	12 500	0,04
2750000006 RG/ PRET BPI 300 K? 1640000006	15 000		15 000	0,03	15 000	0,05
2750000007 RETENUE GARANTIE BPI FRANCE KELTIC	50 000		50 000	0,11	50 000	0,17
2751000000 DEPOTS PROCES CLIMATISATION	17 100		17 100	0,04	17 100	0,06
TOTAL (!)	27 374 116	7 496 354	19 877 762	45,08	18 412 478	62,43
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	6 197 579		6 197 579	14,05	2 922 583	9,91
3110000000 MATIERES GROUPE A	6 166 960		6 166 960	13,98	2 887 017	9,79
3200000000 EMBALLAGES	30 618		30 618	0,07	35 566	0,12
En cours de production de biens					94 481	0,32
3310000000 PRODUITS EN COURS					94 481	0,32
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	1 420 271	48 147	1 372 124	3,11	677 325	2,30
3500000000 STOCKS PROD.EN COURS PROD	1 420 271		1 420 271	3,22	677 325	2,30
3950000000 PROVISIONS SUR STOCK DE PRODUITS		48 147	-48 147	-0,10		
Marchandises	132 952		132 952	0,30	541 471	1,84
3700000000 STOCK MARCHANDISES	104 881		104 881	0,24	528 815	1,79
3800000000 STOCKS EN VOIE D'ACHEMINEMENT	28 071		28 071	0,06	12 656	0,04
Avances & acomptes versés sur commandes	336 988		336 988	0,76	871 071	2,95
4091000000 FOURNISSEURS AVANCE ACOMPTE	336 988		336 988	0,76	871 071	2,95
Clients et comptes rattachés	2 827 212	4 587	2 822 625	6,40	3 023 763	10,25
4110000000 CLIENTS	2 700 378		2 700 378	6,12	2 987 397	10,13
4130000000 CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	126 834		126 834	0,29	38 055	0,13
4910000000 PROVISIONS SUR COMPTES CLIENTS		4 587	-4 587	-0,00	-1 689	-0,00
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	207		207	0,00	135	0,00
4210000000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	207		207	0,00	135	0,00
. Organismes sociaux					339	0,00
4387010700 IJSS AR P PHILIPPET					339	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices	217 977		217 977	0,49	177 950	0,60

CABINET THIERRY CARLES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
4440000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	217 977		217 977	0,49	177 950	0,80
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	539 287		539 287	1,22	231 075	0,78
4450000000 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	1 360		1 360	0,00		
4450010000 TVA Deducible lors du paiement	62 909		62 909	0,14	63 427	0,22
4458300000 CREDIT DE TVA DEMANDE	456 114		456 114	1,03	143 569	0,49
4458000000 TVA FACTURES NON PARVENUES	18 904		18 904	0,04	24 078	0,08
. Autres	528 420		528 420	1,20	543 476	1,84
4098000000 AVOIRS A RECEVOIR	39 037		39 037	0,09	17 963	0,06
4410000000 QUOTE PART 10/30 SAPHIR	128 064		128 064	0,29	154 845	0,53
4025000000 CREANCES SUR VENTES DELTA ESCROW	129 616		129 616	0,29	141 550	0,48
4070000000 AUTRES COMPTES DEBITEURS OU CREDITEURS	1 995		1 995	0,00	386	0,00
4070009000 FRAIS DEVAL XAVIER	1 500		1 500	0,00	1 326	0,00
4070013000 FRAIS ROUZEL LUDOVIC					500	0,00
4070025000 FRAIS MARTENS-WORMANSEDER ESTELLE	23		23	0,00	17	0,00
4070027000 FRAIS NGUYEN TRUONG ALAIN	1 094		1 094	0,00	279	0,00
4070040000 FRAIS BAYLE XAVIER					160	0,00
4070050000 FRAIS BARTCZAK DAMIEN	943		943	0,00	243	0,00
4070051000 FRAIS FALCONY ERIC	1 317		1 317	0,00	164	0,00
4070053000 FRAIS JULIA ANNE	66		66	0,00	101	0,00
4070057000 FRAIS SUNE VINCENT					1 889	0,01
4070071000 FRAIS MIGEON LAURENT-EMMANUEL	69		69	0,00		
4070080000 FRAIS SAMPIERI LAURENT	933		933	0,00	224	0,00
4070090000 FRAIS CARRASCO BENJAMIN					1 500	0,01
4070137000 FRAIS DEDEURWAERDER MAXIME	1 000		1 000	0,00		
4072000000 Frais Benoît GILLMANN	1 400		1 400	0,00	1 400	0,00
4075000000 COMPTE ATTENTE BATIMENT	5 797		5 797	0,01	5 797	0,02
4078000000 TITRES RESTAURANT PAR SALARIALE	5 059		5 059	0,01	4 624	0,02
4781000000 Créance future d'impôt différé	36 400		36 400	0,08	36 400	0,12
4782000000 CREANCE FUTURE IMPOTS DIFFERE BIO-UV	174 108		174 108	0,39	174 108	0,59
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement					1 001 260	3,39
5081000000 CAT BPS 2018					500 000	1,70
5081010000 CAT BPS 2018					760	0,00
5082000000 CAT CIC 2018					500 500	1,70
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	11 867 313		11 867 313	26,91	740 069	2,51
5112000000 CHEQUE A ENCAISSER	17 479		17 479	0,04	55 018	0,19
5121100000 CREDIT AGRICOLE BIO-UV	175 433		175 433	0,40		
5121210000 BNP PARIBAS BIO-UV	22 605		22 605	0,05		
5121300000 BANQUE POPULAIRE DU SUD BIO-UV	92 938		92 938	0,21		
5121400000 GILBERT DUPONT	173 830		173 830	0,39	27 956	0,09
5121410000 GILBERT DUPONT BIO UV RACHAT	206		206	0,00	26	0,00
5121500000 SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT	248 338		248 338	0,58	65 134	0,22
5124100000 HSBC USD BIO-UV	246		246	0,00	420	0,00
5124120000 HSBC GBP	24 980		24 980	0,06	90 974	0,31
5124140000 CIC USD BIO-UV	15 941		15 941	0,04	402	0,00
5125000000 HSBC BIO-UV	410 373		410 373	0,93	265 373	0,90
5125080000 DAT REGROUPEMENT	7 805 164		7 805 164	17,70		
5127000000 CIC NIMES BIO-UV	2 879 023		2 879 023	6,53	233 760	0,79
5301000000 CAISSE ACCUEIL BIO-UV	64		64	0,00	152	0,00
5310000000 CAISSE	559		559	0,00	709	0,00
5310010000 CAISSE NIS ISRAEL SHEKEL	6		6	0,00	4	0,00
5310020000 CAISSE ROUBLE RUSSE	8		8	0,00	18	0,00
5310050000 CAISSE couronne danoise DKK	47		47	0,00	47	0,00
5314020000 CAISSE ROUMANIE LEU	13		13	0,00	13	0,00
5314030000 CAISSE POLOGNE	20		20	0,00	22	0,00
5314040000 CAISSE VIETNAM VND	2		2	0,00	2	0,00
5314050000 CAISSE CANADA US	35		35	0,00	36	0,00

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
5314080000 CAISSE GBP LIVRE STERLING	4		4	0,00	5	0,00
Charges constatées d'avance	176 193		176 193	0,40	239 385	0,81
4800000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	176 193		176 193	0,40	239 385	0,81
TOTAL (II)	24 244 399	52 734	24 191 665	54,88	11 064 384	37,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	27 543		27 543	0,08	15 561	0,05
4701000000 DIMINUTION DES CREANCES	25 479		25 479	0,08	12 160	0,04
4702000000 AUGMENTATION DES DETTES	2 064		2 064	0,00	3 401	0,01
TOTAL ACTIF (0 à V)	51 646 058	7 549 088	44 096 969	100,00	29 492 423	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 346 993)	10 346 993	23,48	7 837 969	26,58
1013000000 CAPITAL SOCIAL	10 346 993	23,48	7 837 969	26,58
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	18 484 040	41,92	7 165 883	24,30
1041000000 PRIMES D'EMISSION	18 484 040	41,92	7 165 883	24,30
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-1 424 398	-3,22	-776 432	-2,62
1100000000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-1 424 398	-3,22	-776 432	-2,62
Résultat de l'exercice	-375 984	-0,84	-647 966	-2,19
Subventions d'investissement	246 374	0,56	167 065	0,57
1381010000 SUBVENTION FEDER - BIOSEA 2	450 000	1,02	288 753	0,98
1398100000 QUOTE PART SUBVENTION FEDER - BIOSEA	-203 626	-0,45	-121 688	-0,40
Provisions réglementées	211 360	0,48	42 272	0,14
1450000000 AMORT DEROGATOIRE	211 360	0,48	42 272	0,14
TOTAL (I)	27 488 385	62,34	13 788 791	46,75
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	225 000	0,51	270 000	0,92
1074211000 AVANCE REGION LR - PROJET BIOSEA 2	225 000	0,51	270 000	0,92
TOTAL (II)	225 000	0,51	270 000	0,92
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	27 543	0,06	15 561	0,05
1515000000 PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE	27 543	0,06	15 561	0,05
Provisions pour charges	46 950	0,10	46 950	0,16
1580000000 AUTRES PROV RISQUES ET CHARGES	46 950	0,10	46 950	0,16
TOTAL (III)	27 543	0,06	62 511	0,21
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	1 545 372	3,50	3 054 745	10,36
1011040000 OCA FCPI DIVIDENDES PLUS 4 VATEL CAPITAL			855 009	2,90
1011050000 OCA FCPI DIVIDENDES PLUS 3 VATEL CAPITAL			354 996	1,20
1011060000 OCA FCPR ALTO AVENIR INVESTISSEMENT EIFF	49 999	0,11	49 999	0,17
1011070000 OCA FCPI INNOVALTO 2017-2018 - EIFFEL IN	1 450 004	3,29	1 450 004	4,92
1011080000 OCA FCPI DIVIDENDES PLUS 5 VATEL CAPITAL			289 997	0,98
1088101000 INTERETS OCA FCPI DIVIDENDES PLUS 4			15 601	0,05
1088102000 INTERETS OCA FCPI DIVIDENDES PLUS 3			6 477	0,02
1088103000 INTERETS OCA FCPR ALTO AVENIR	1 512	0,00	912	0,00
1088104000 INTERETS OCA FCPI INNOVALTO 2017-0018	43 858	0,10	26 458	0,09
1088105000 INTERETS OCA FCPI DIVIDENDES PLUS 5			5 291	0,02
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	9 296 788	21,08	6 748 427	22,88
1040000001 PRET CIC BIOSEA 3 500K ?	286 360	0,65	320 143	1,09
1040000002 PRET BNP BIOSEA 3 300K ?	171 980	0,39	192 207	0,65
1040000003 PRET BPS BIOSEA 3 500K ?	297 334	0,67	330 928	1,12
1040000004 PRET BPI BIOSEA 3 250K ?	200 000	0,45	225 000	0,76
1040000005 PRET BPI BIOSEA 3 250K ?	212 500	0,48	250 000	0,85
1040000006 PRET BPIFRANCE 0068057/00 300 K? 2018	300 000	0,68	300 000	1,02
1040000007 PRET BNP PARIBAS 200 K? 2018	118 920	0,27	138 013	0,47
1040000009 PRET BPIFRANCE 0010726 500K ?	125 000	0,28	175 000	0,59

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
1040000010 PRET BPIFRANCE 0010733 200K ?	50 000	0,11	70 000	0,24
1040000011 PRET BPIFRANCE 0011274 300K ?	75 000	0,17	105 000	0,36
1040000012 PRET BPS 300K ?	20 889	0,05	51 337	0,17
1040000013 PRET BNP BIOSEA 3 500K ?	323 909	0,73	358 691	1,22
1040000014 PRET HSBC 200K? 2018-2023	124 748	0,28	144 546	0,48
1040000015 PRET CIC 200K? 2018-2023	122 259	0,28	141 306	0,46
1040000016 PRET CRCA 200 K? 2018-2023	121 871	0,28	141 046	0,46
1040000017 PRET BPS 400 K? 2018	324 845	0,74	353 568	1,20
1040000018 PRET INNOVATION FEI BPI FRANCE 0095558	1 000 000	2,27	1 000 000	3,26
1040000019 PRET HSBC FINANCEMENT TRIOGEN	854 418	1,94	951 642	3,23
1040000020 PRET CRCA FINANCEMENT TRIOGEN	1 516 754	3,44	1 500 000	5,09
1040000021 PRET BPS FOSTER 2020-2027	500 000	1,13		
1040000022 PGE CIC COVID-19	150 000	0,34		
1040000023 PGE BNP COVID-19	300 000	0,68		
1040000024 PGE BPS COVID-19	600 000	1,36		
1040000025 PGE SMC COVID-19	300 000	0,68		
1040000026 PGE CRCA COVID-19	750 000	1,70		
1040000027 PGE HSBC COVID-19	450 000	1,02		
. Découverts, concours bancaires	260 385	0,59	821 170	2,76
5121100000 CREDIT AGRICOLE BIO-UV			32 185	0,11
5121210000 BNP PARIBAS BIO-UV			207 388	0,70
5121300000 BANQUE POPULAIRE DU SUD BIO-UV			15 935	0,05
5191010000 BILLETES ESCOMPTES SMC			298 115	1,01
5191020000 HSBC FINANCEMENT ETA	260 385	0,59	267 547	0,91
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	263 782	0,60	413 807	1,40
1081020000 BILLETES DE TRESORERIE HSBC			400 000	1,36
1081050000 PRET EQUIPEMENT ATELIER			6 031	0,02
1088000000 INTERETS COURUS NON ECHUS	10 500	0,02	7 776	0,03
1711030000 DETTES TRIOGEN	253 282	0,57		
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	588 487	1,33	171 072	0,56
4191000000 CLIENTS CREDITEURS	588 487	1,33	171 072	0,56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 137 739	7,12	3 242 631	10,99
4010000000 FOURNISSEURS	2 948 052	6,89	3 057 328	10,37
4030000000 FOURNISSEURS EFFETS A PAYER			581	0,00
4081000000 FOURN FACTURES NON PARVENUES	189 686	0,43	184 722	0,63
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	477 259	1,08	308 659	1,05
4220000000 COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE CSE			4 234	0,01
4282000000 DETTES PROVISIONS / CONGES PAYES	260 780	0,59	245 925	0,83
4284000000 DETTES PARTICIPATION SALARIES RESULTAT	79 379	0,18	12 000	0,04
4286000000 PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	137 100	0,31	46 500	0,16
. Organismes sociaux	353 624	0,80	353 783	1,20
4310000000 SECURITE SOCIALE	132 610	0,30	104 473	0,35
4370000000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 348	0,00		
4372000000 GENERALI MUTUELLE	22 339	0,05	18 728	0,06
4372100000 PREVOYANCE MALAKOFF MEDERIC	13 604	0,03	10 219	0,03
4373000000 B2V - RETRAITE	40 638	0,09	86 032	0,29
4381300000 FPC CIF à payer			11 659	0,04
4382000000 CHARG.SOC./CONGES PAYES	97 843	0,22	97 446	0,33
4386000000 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	45 182	0,10	25 227	0,09
4387010870 JSS AR L CAUSSE	60	0,00		
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			1 744	0,01
4450000000 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS			815	0,00
4457110000 TVA collectée Différée			929	0,00
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	352 423	0,80	124 378	0,42

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
4420000000 IMPOTS ET TAXES SUR TIERS	1 003	0,00
4421000000 PAS IMPOTS TIERS	15 286	0,05
4480000000 CHARGES A PAYER	336 134	0,76
111 756		0,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 116	0,00
2090000000 VERSEMENTS SUR PARTICIPATIONS NON LIBERE	1 116	0,00
Autres dettes	67 021	0,15
4198000000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	52 118	0,12
4570001000 FRAIS GILLMANN BENOIT		1 514
4570019000 FRAIS HABERSTROH CAROLINE		30
4570024000 FRAIS SOYRIS HERVE	194	0,00
4570033000 FRAIS CHAPALAIN JORDAN	100	0,00
4570035000 FRAIS DREYFUS DAVY	150	0,00
4570037000 FRAIS LEJEUNE MATHIEU	34	0,00
4570041000 FRAIS CERESOLA CHARLENE	314	0,00
4570057000 FRAIS SUNE VINCENT	509	0,00
4570051000 FRAIS MATHEVON BERTRAND	904	0,00
4570058000 FRAIS PICHAVANT PATRICK-JEAN	125	0,00
4570077000 FRAIS MAZAUROIC CORALIE	3 103	0,01
4570097000 FRAIS TURQUETY OLIVIER		21
4570099000 FRAIS CARRASCO BENJAMIN	1 947	0,00
4570110000 FRAIS MARTINEZ NICOLAS	192	0,00
4570119000 FRAIS TAYAR ATIYA	60	0,00
4570124000 FRAIS BOBON JEREMY	3 406	0,01
4570132000 FRAIS LURATI PATRICK	118	0,00
4578100000 CHEQUE VACANCES- PART SALARIES		10
4580000000 CHARGES A PAYER		71 592
4720001000 ACHATS CB BENOIT GILLMANN	2 019	0,00
4720022000 ACHATS CB LAURENT MARQUES		78
4720031000 ACHATS CB BENOIT CARIBENT	308	0,00
4720071000 ACHATS CB LAURENT-EMMANUEL MIGEON	950	0,00
4720470000 ACHATS CB XAVIER BAYLE	470	0,00
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	16 343 997	15 367 657
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	12 045	0,05
4772000000 DIMINUTION DES DETTES	12 045	0,05
TOTAL PASSIF (I à V)	44 096 969	29 492 423

COMpte DE Résultat

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMpte DE Résultat		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	2 477 258	894 882	3 372 140	14,38	2 901 224	16,56	470 916	16,23
7071000000 VENTES DE MARCHANDISES	2 075 212		2 075 212	8,85	1 861 251	10,82	213 961	11,50
7071010000 VENTES MARCHANDISES FR					2 087	0,01	-2 087	-100,00
7071020000 VENTES DE MARCHANDISES	1 479		1 479	0,01			1 479	NB
7072000000 VENTES DE MARCH EXO AR	381 087		381 087	1,62	101 185	0,58	279 902	276,62
7074000000 VENTES DE MARCHANDISES	57 367		57 367	0,24	28 189	0,18	29 178	103,51
7079000000 VENTES DE MARCHANDISES		380 728	380 728	1,62	495 456	2,83	-114 728	-23,15
7079011000 VENTES DE MARCHANDISES					6 449	0,04	-6 449	-100,00
7079040000 VENTES DE MARCHANDISES					151	0,00	-151	-100,00
7079100000 VENTES DE MARCHANDISES		521 079	521 079	2,22	444 730	2,54	76 349	17,17
7079140000 VTES MARCH CEE A non ass					4 162	0,02	-4 162	-100,00
7097000000 RRR ACCORDES SUR VENTE					-4 340	-0,01	4 340	-100,00
7097100000 RRR ACCORDES SUR VENTE	-37 887		-37 887	-0,15	-29 725	-0,16	-8 162	-27,45
7097900000 RRR ACCORDES SUR VENTE		-5 208	-5 208	-0,01	-5 563	-0,02	355	6,38
7097910000 RRR ACCORDES SUR VENTE		-1 717	-1 717	-0,00	-2 809	-0,01	1 092	38,88
Production vendue biens	8 006 104	11 143 011	19 149 115	81,65	14 021 771	80,04	5 127 344	36,57
7011000000 VENTES PRODUITS FINIS FR	2 969 012		2 969 012	12,88	2 381 064	13,59	587 948	24,89
7011010000 VENTES PRODUITS FINIS FR					63 000	0,36	-63 000	-100,00
7011020000 VENTES PRODUITS FINIS FR	136		136	0,00			136	NB
7011090000 VENTES PRODUITS FINIS BI					12 539	0,07	-12 539	-100,00
7012000000 VENTES PRODUITS FINIS EX	4 983 679		4 983 679	21,25	1 725 425	9,85	3 258 254	188,84
7014000000 VENTES PRODUITS FINIS DC	53 277		53 277	0,23	42 526	0,24	10 751	25,28
7019000000 VENTES PRODUITS FINIS EX		6 817 818	6 817 818	29,07	5 162 888	29,47	1 654 930	32,05
7019020000 VENTES PRODUITS FINIS EX					1 240	0,01	-1 240	-100,00
7019100000 VENTES PRODUITS FINIS CE		4 325 193	4 325 193	18,44	4 633 089	26,45	-307 896	-6,84
Production vendue services	231 386	701 177	932 562	3,98	595 898	3,40	336 664	56,50
7061000000 PRESTATIONS SERVICES FR	45 243		45 243	0,19	21 790	0,12	23 453	107,63
7062000000 PRESTATIONS DE SERVICES	120 339		120 339	0,51	69 279	0,40	51 060	73,70
7069000000 PRESTATIONS DE SERVICES		111 272	111 272	0,47	45 876	0,26	65 396	142,55
7099100000 PRESTATIONS DE SERVICES		192 354	192 354	0,82	155 463	0,89	36 891	23,73
7099150000 PRESTATIONS SERVICES CE		306 510	306 510	1,31	180 358	1,03	126 152	69,95
7081000000 PORT FACTURE FRANCE	38 161		38 161	0,16	37 975	0,22	186	0,49
7081020000 PORT FACTURE CORSE 10%	66		66	0,00			66	NB
7082000000 PORT FACTURE EXO FRANCO	15 125		15 125	0,06	9 175	0,05	5 950	64,85
7084000000 PORT FACTURE DOM-TOM	2 442		2 442	0,01	1 373	0,01	1 069	77,88
7085000000 PRODUITS ACTIVITES ANNE	4 677		4 677	0,02	6 532	0,04	-1 855	-28,39
7085200000 PRODUITS ACTIVITES ANNE	1 947		1 947	0,01	1 109	0,01	838	75,98
7085900000 PRODUITS ACTIVITES ANNE	729		729	0,00	835	0,00	-106	-12,88
7088000000 FRAIS ADMINISTRATIFS	-1		-1	0,00	373	0,00	-374	-100,28
7088100000 ECO-CONTRIBUTION FRANCO	2 652		2 652	0,01	1 286	0,01	1 366	106,22
7088102000 FRAIS ADMINISTRATIFS VTE	1		1	0,00			1	NB
7088200000 EXO CONTRIBUTION EXO FR	4		4	0,00	2	0,00	2	100,00
7089000000 PORT FACTURE EXPORT		55 760	55 760	0,24	44 493	0,25	11 267	25,32
7089010000 ECO CONTRIBUTION VTES D		6	6	0,00	12	0,00	-6	-68,99
7089011000 PORT FACTURE EXPORT LIV					220	0,00	-220	-100,00
7089100000 PORT FACTURE CEE		35 274	35 274	0,15	19 175	0,11	16 099	83,98
7089110000 PORT FACTURE CEE NON A					571	0,00	-571	-100,00
Chiffres d'Affaires Nets	10 714 748	12 739 070	23 453 818	100,00	17 518 893	100,00	5 934 925	33,88
Production stockée			648 464	2,78	201 833	1,15	446 631	221,29
7133100000 VARIATION EN-COURS PROD BIENS			-96 437	-0,40	-71 277	-0,40	-25 160	-35,29
7135000000 VARIATION STOCKS DE PRODUITS			744 901	3,18	273 111	1,58	471 790	172,75
Production immobilisée			587 644	2,51	524 891	3,00	62 753	11,98
7210000000 CHARGES D'EXPLOITATION IMMOBILISEES			578 284	2,47	524 891	3,00	53 393	10,17

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%	
720000000 PRODUCTION IMMOBILISEE CORPORELLE	9 360	0,04		0 300	N/S
Subventions d'exploitation	70 292	0,30	117 192	-46 900	-40,01
740000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	70 292	0,30	117 192	-46 900	-40,01
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	117 291	0,50	141 553	-24 262	-17,13
7817400000 REPRISE PROVISIONS CREANCES CLIENTS			6 044	-0 044	-100,00
7910000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	19 774	0,08	63 110	-43 336	-88,86
7911010000 TRANSFERT CHARGES EXPL HTVA	9 529	0,04	6 944	2 585	37,23
7911030000 INDEMNITE COMPL U QUATREM	2 602	0,01		2 602	N/S
7911100000 TRSF CHARGES FORMATION OPCAIM			273	-273	-100,00
7912000000 TRANSFERT CHARGES FILIALE			3 402	-3 402	-100,00
7914100000 AEN VEHICULES	40 754	0,17	32 508	8 246	25,37
7915000000 TRANSFERT DE CHARGES TRIOGEN	44 632	0,19	29 273	15 359	52,47
Autres produits	216	0,00	2 857	-2 641	-92,43
7580000000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	216	0,00	2 857	-2 641	-92,43
Total des produits d'exploitation (I)	24 877 725	106,07	18 507 220	6 370 505	34,42
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	1 080 111	4,61	904 782	175 329	19,38
0070000000 ACHATS DE MARCHANDISES	2 992	0,01	2 002	990	N/S
0071000000 ACHATS MARCHANDISES FRANCE	756 192	3,22	568 769	187 423	32,96
0079000000 ACHATS MARCHANDISES EXPORT	309 332	1,32	321 570	-12 238	-3,80
0079100000 ACHATS MARCHANDISES CEE	11 595	0,05	14 443	-2 848	-19,71
Variation de stock (marchandises)	408 519	1,74	-426 126	834 645	195,87
0037000000 VARIATION STOCK MARCHANDISES	408 519	1,74	-426 126	834 645	195,87
Achats de matières premières et autres approvisionnements	12 830 739	54,71	8 213 645	4 617 094	56,21
0010000000 ACHATS MATIERES PREMIERES	35 621	0,15		35 621	N/S
0011000000 ACHATS MATIERES PREMIERES FRANCE	4 268 962	18,20	3 336 535	932 427	27,96
0019000000 ACHATS MATIERES PREMIERES EXPORT	289 421	1,23	89 947	199 474	221,77
0019100000 ACHATS MATIERES PREMIERES CEE	7 987 059	34,05	4 601 996	3 385 073	73,96
0022110000 FOURNITURES COMBUSTIBLES FRANCE	287	0,00		287	N/S
0022310000 FOURNITURES D'ATELIER FRANCE	58 057	0,25	38 744	19 313	49,85
0022390000 FOURNITURES D'ATELIER EXPORT			138	-138	-100,00
0022391000 FOURNITURES D'ATELIER CEE	690	0,00	3 260	-2 570	-76,82
0026110000 EMBALLAGES PERDUS FRANCE	210 460	0,90	140 628	69 832	49,88
0026191000 EMBALLAGES PERDUS CEE	1 050	0,00	4 132	-3 082	-74,58
0081000000 ECO CONTRIBUTION	8 938	0,04	10 496	-1 548	-14,75
0091000000 RRR OBTENU SUR MATIERES PREMIERES	-29 805	-0,12	-12 211	-17 594	-144,07
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	-3 274 996	-13,95	-669 431	-2 605 565	-389,21
0031000000 VAR.STOCKS MAT.1ERES FOURNITURES	-3 279 943	-13,97	-659 950	-2 619 993	-396,90
0032000000 VARIATION STOCK DIVERS	4 948	0,02	-9 491	14 439	152,19
Autres achats et charges externes	6 437 059	27,45	4 825 625	1 611 434	33,39
0040000000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS	341 193	1,45		341 193	N/S
0041000000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS FRANCE	2 053 786	8,78	1 609 874	443 912	27,57
0042000000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS EX FRANCE	3 815	0,02	417	3 398	814,87
0049000000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS EXPORT	488 912	2,08	134 119	354 793	264,54
0049100000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS CEE	455 521	1,94	73 677	381 844	516,27
0001000000 ACHATS ENERGIE EDF	28 862	0,12	32 820	-3 958	-12,05
0001010000 ACHATS EAU	1 080	0,00	2 567	-1 487	-57,92
0001150000 GAZ	6 601	0,03	5 470	1 131	20,88
0001400000 CARBURANT	57 374	0,24	65 410	-8 036	-12,28
0003000000 PETITS EQUIPEMENTS	7 732	0,03	5 037	2 695	53,50
0003100000 PETITS EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	15 963	0,07	10 553	5 410	51,27
0003300000 PETIT OUTILLAGE	163	0,00		163	N/S
0004000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	22 681	0,10	13 041	9 640	73,92
0008000000 ACHATS DIVERS COVID-19	22 996	0,10		22 996	N/S
0008100000 ACHATS FOURNITURES SAV	696	0,00	672	24	3,57
0008110000 ACHATS FOURN FONTAINE EAU	48	0,00	48	0	0,00
0008200000 ACHATS CLASSEURS DOCUMENTATION BIOSEA	29 291	0,12	42 138	-12 847	-30,48
0008000000 RRR SUR ACHATS NON STOCKES	-514	0,00	-26	-488	N/S
0110000000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	72	0,00		72	N/S
0122010000 CREDIT BAIL TOYOTA CHARIOT - TRANSPALET	5 965	0,03	8 030	-2 065	-25,71

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
0125000000 CREDIT BAIL IMMOBILIER	311 042	1,33	311 729	1,78	-687	-0,21
0132000000 MISE A DISPOSITION LOCAUX	3 675	0,02	5 832	0,03	-2 157	-36,98
0132010000 LOCATION BUREAU VIETNAM	3 727	0,02	3 888	0,02	-161	-4,13
0132020000 LOCATION BUREAU HONGRIE	3 510	0,01	2 653	0,02	857	32,30
0132200000 LOCATION IMMOBILIERE			2 100	0,01	-2 100	-100,00
0133010000 LOYER CEGID PAIE Y2	2 170	0,01	2 578	0,01	-408	-15,82
0135000000 LOCATIONS DIVERSES	7 344	0,03	9 055	0,05	-1 711	-18,89
0135021000 LOYER LEASE GROUP / CEGIT PMI MANUFACTUR	5 784	0,02	5 784	0,03	0,00	0,00
0135022000 PORTAIL 1 LIFE-GRENKE LOCATION	570	0,00	2 562	0,01	-1 992	-77,74
0135031000 LOCATION SOLIDWORKS / LOCAM LEASE PLACE			787	0,00	-787	-100,00
0135032000 SIEMENS SOLIDWORKS	18 660	0,08	18 660	0,11	0,00	0,00
0135040000 LOYER BNP LEASE GROUP / IMPRIMANTE HANDJ	1 358	0,01	1 320	0,01	38	2,88
0135050000 LOYER BNP LEASE GROUP / SOLIDWORKS	34 668	0,15	44 402	0,25	-9 734	-21,91
0135060000 LOCATION MOOVAPPS TECHCENTER VISIATIV			1 101	0,01	-1 101	-100,00
0135100000 LLD VEHICULES	92 462	0,39	83 180	0,47	9 282	11,18
0135101000 LOCATION VETEMENTS TRAVAIL	3 893	0,02	3 559	0,02	334	9,38
0135102000 LOCATION COMPACTEUR - BENNES NICOLLIN	4 007	0,02	1 590	0,01	2 417	152,01
0135110000 LLD VEHICULES UTILITAIRES	11 757	0,05	11 749	0,07	8	0,07
0135200000 LCD VEHICULES	26 466	0,11	19 376	0,11	7 090	36,59
0135210000 LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	606	0,00	599	0,00	7	1,17
0135291000 LOCATION COURTE DUREE VEHICULE CEE			187	0,00	-187	-100,00
0135300000 LOCATION INSTALLATION TELEPHONIQUE	3 228	0,01	212	0,00	3 016	NIS
0135310000 LOCATION SNS FIREWALL	1 512	0,01			1 512	NIS
0135320000 LOCATION MODEM ROUTEUR COMNET	280	0,00	420	0,00	-140	-33,32
0135330000 LOCATION STARLEAF VISIOCONFERENCE	3 882	0,02	3 882	0,02	0,00	0,00
0135340000 LOCATION LOGICIEL SAAS CEE			504	0,00	-504	-100,00
0135341000 LOCATION SAAS FRANCE I CLOUD	75	0,00			75	NIS
0135400000 LOCATION FONTAINES A EAU	456	0,00	456	0,00	0,00	0,00
0137020000 LOCATION COPIEURS	15 035	0,06	15 935	0,09	-900	-5,84
0137030000 LOCATION LOCAMCT069714 THALES	168	0,00	168	0,00	0,00	0,00
0150000000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	851	0,00			851	NIS
0152000000 TELESURVEILLANCE BAT/SCUTUM	692	0,00	695	0,00	-3	-0,42
0152100000 ENTRETIEN LOCAUX	33 278	0,14	26 386	0,15	6 892	26,12
0152200000 ENTRETIEN CLIM			117	0,00	-117	-100,00
0152300000 ENTRETIEN ESPACES VERTS	2 070	0,01	2 140	0,01	-70	-3,28
0152500000 MAINTENANCE DIVERS BATIMENT	4 574	0,02	4 938	0,03	-364	-7,38
0150000000 MAINTENANCE	579	0,00	2 944	0,02	-2 365	-80,32
0150010000 MAINTENANCE INST TELEPHONIQUE	1 665	0,01	2 788	0,02	-1 123	-40,27
0150101000 MAINTENANCE PHOTOCOPIEURS	11 645	0,05	9 398	0,05	2 247	23,91
0150102000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	14 806	0,06	37 184	0,21	-22 378	-60,17
0150192000 MAINTENANCE INFORMATIQUE EXPORT			153	0,00	-153	-100,00
0150200000 MAINTENANCE SITE WEB	4 277	0,02	5 596	0,03	-1 319	-23,58
0157000000 ENTRETIEN ET REPARATIONS VEHICULES	8 482	0,04	10 593	0,08	-2 111	-19,92
0157010000 ENTRETIEN VEH LOC HORS LOYER	26 929	0,11	19 953	0,11	6 976	34,98
0157110000 ENTRETIEN VEHICULE LLD UTILITAIRES	5 531	0,02	5 119	0,03	412	8,05
0160000000 PRIMES D'ASSURANCE	4 280	0,02	21 870	0,12	-17 590	-80,42
0160100000 ASSURANCE VEHICULES	13 719	0,06			13 719	NIS
0160300000 ASSURANCE ELEVATEURS ATELIER	802	0,00			802	NIS
0161000000 ASSURANCE MULTIRISQUE	10 537	0,04	7 126	0,04	3 411	47,87
0161010000 ASSURANCE MATERIEL (hors contrat)	26	0,00	60	0,00	-34	-56,68
0161020000 ASSURANCE RC PROFESSIONNELLE	15 671	0,07	14 284	0,08	1 387	9,71
0161100000 Multirisque Immeuble OSEO	4 329	0,02	4 168	0,02	161	3,88
0163010100 ASS PRET BPI 500 K? DOS0010726	1 750	0,01	1 750	0,01	0,00	0,00
0163010200 ASS PRET BPI 200 K? DOS0010733	700	0,00	700	0,00	0,00	0,00
0163010300 ASS PRET 11274/ 300K?	1 050	0,00	1 050	0,01	0,00	0,00
0163700000 ASSURANCE TRANSPORT MARCHANDISES	5 731	0,02	7 172	0,04	-1 441	-20,08
0164000000 CONTRAT GENERALI HOMME CLE	3 136	0,01	2 988	0,02	148	4,95
0164100000 ASS PRET BPI 300 K? DOS0068957	1 050	0,00	1 050	0,01	0,00	0,00
0164110000 ASS GS CREDIT BAIL IMMOB	4 964	0,02			4 964	NIS
0166000000 ASSURANCE COFACE	54 336	0,23	37 602	0,21	16 734	44,50

COMpte DE Résultat

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMpte DE Résultat (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
0107000000 AIG RESPONSABILITE DIRIGEANT	4 456	4 269	187	4,38
0108000000 ASSURANCE DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	163		163	NIS
0109000000 ASSURANCES RISQUES DIVERS - SPECIAUX	750		750	NIS
0171000000 ETUDES ET RECHERCHES FRANCE	5 450	15 140	-9 690	-83,96
0179000000 ETUDES ET RECHERCHES EXPORT		6 419	-6 419	-100,00
0181000000 DOCUMENTATION GENERALE	2 631	2 711	-80	-2,94
0181900000 DOCUMENTATION GENERALE EXPORT	2 568	576	1 992	345,83
0181910000 DOCUMENTATION GENERALE CEE	168	2 309	-2 141	-92,71
0185000000 FRAIS COLLOQUES SEMINAIRE CONFERENCE	2 286	1 583	703	44,41
0185900000 FRAIS SEMINAIRES COLLOQUES EXPORT	126		126	NIS
0210000000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE		2 350	-2 350	-100,00
0211000000 PERSONNEL INTERIMAIRE	162 368	97 526	64 842	66,49
0211100000 PERSONNEL INTERIMAIRE BUREAU	24 515	16 404	8 111	49,45
0214010000 MISE A DISPO PERSONNEL INFORMATICIEN INS		26 867	-26 867	-100,00
0214020000 MISE A DISPO PERSONNEL RESPONSABLE QSE	28 200		28 200	NIS
0214030000 MISE A DISPO PERSONNEL CCI FRANCE VIETNA	3 455		3 455	NIS
0215000000 REMUNERATION VIE	49 508	47 891	1 617	3,38
0222100000 COMMISSIONS ET COURTAGES SUR VENTES FRAN	39		39	NIS
0222900000 COMMISSIONS ET COURTAGES SUR VENTES EXPO	2 055	22 714	-20 659	-90,94
0222901000 COMMISSIONS - COURTAGE VTE EXPORT BIOSEA	45 469	13 946	31 523	226,04
0222910000 COMMISSIONS ET COURTAGES SUR VENTES CEE	1 100	26 359	-25 259	-95,82
0222911000 COMMISSIONS - COURTAGES VTES CEE BIOSEA	92 780	22 724	70 056	308,29
0229010000 AUTRES HONORAIRES DIVERS	8 192	14 940	-6 748	-45,18
0229100000 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPtes	108 735	92 319	16 416	17,78
0229120000 HONORAIRES COMPTABLES	13 502	10 502	3 000	28,57
0229200000 HONORAIRES TRADUCTIONS	9 926	2 178	7 748	355,74
0229290000 HONORAIRES TRADUCTIONS EXPORT		2 032	-2 032	-100,00
0229291000 HONORAIRES TRADUCTIONS CEE		193	-193	-100,00
0229391000 HONORAIRES CONSULTANTS TRIOPEN CEE	78 022	89 504	-11 482	-12,82
0229400000 HONORAIRES ASSISTANCE RESSOURCES HUMAINE	8 700		8 700	NIS
0229500000 HONORAIRES AVOCATS Abonnement	5 250	27 246	-21 996	-80,72
0229510000 HONORAIRES AVOCATS	17 804	19 655	-1 851	-9,41
0229520000 HONORAIRES AVOCATS LITIGE BATIMENT	480	4 865	-4 385	-90,12
0229990000 HONORAIRES NSF EXPORT	6 681		6 681	NIS
0229700000 HONORAIRES BUREAU VERITAS ISO CERTIFICAT	6 816	2 250	4 566	202,93
0229790000 HONORAIRES BUREAU VERITAS BIOSEA	48 450	19 625	28 825	146,88
0229790000 HONORAIRES FAT BIOSEA EXPORT	22 613	8 524	14 089	165,29
0229791000 HONORAIRES FAT CERTIF BIOSEA CEE	7 800	8 800	-1 000	-11,35
0229800000 HONORAIRES HUISSIERS		439	-439	-100,00
0229900000 HONORAIRES DIVERS BOURSE	252 632	146 538	106 094	72,40
0227000000 FRAIS ACTES	1 763	838	925	110,38
0227010000 FRAIS DE CONTENTIEUX COFACE	440	144	296	205,56
0228010000 FRAIS FORMATION	5 114	17 503	-12 389	-70,77
0228100000 FRAIS SURVEILLANCE ET ENQUETES CERIP/COF	9 166	8 676	490	5,65
0228910000 FRAIS DIVERS CEE	14 836	26 793	-11 947	-44,80
0230000000 PUBLICITE	77 496	94 624	-17 128	-18,09
0231000000 ANNONCES ET INSERTIONS	21 841	10 951	10 890	99,44
0231900000 ANNONCE ET INSERTION EXPORT	3 993	5 475	-1 482	-27,06
0231910000 ANNONCE ET INSERTION CEE	16 054	24 031	-7 977	-33,18
0233100000 FOIRES ET EXPOSITIONS FRANCE	5 769	36 838	-31 069	-84,33
0233900000 FOIRES ET EXPOSITIONS EXPORT	1 982	33 904	-31 922	-94,14
0233910000 FOIRES ET EXPOSITIONS CEE	4 200	26 124	-21 924	-83,91
0234000000 CADEAUX CLIENTS ET AUTRES	5 233	6 276	-1 043	-16,61
0236000000 CATALOGUES ET IMPRIMES	10 931	24 408	-13 477	-55,21
0237000000 PUBLICATIONS	1 037	339	698	205,90
0238000000 POURBOIRES, DONS COURANTS	10 199	1 800	8 399	468,61
0241000000 TRANSPORT SUR ACHATS	2 570		2 570	NIS
0241100000 TRANSPORT SUR ACHATS FRANCE	34 812	35 106	-294	-0,83
0241120000 TRANSPORT SUR ACHATS CEE A TVA		5 170	-5 170	-100,00
0241900000 TRANSPORT SUR ACHATS EXPORT	58 627	32 094	26 533	82,87

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
0241010000 TRANSPORT SUR ACHATS CEE	53 620	0,23	50 538	0,29	3 082	6,10	
0242090000 TRANSPORT SUR VENTE FRANCE BIO-SEA	6 718	0,03	5 198	0,03	1 520	29,24	
0242100000 TRANSPORT SUR VENTES FRANCE	130 264	0,58	108 890	0,82	21 374	19,63	
0242190000 TRANSPORT SUR VENTE EXPORT BIO-SEA	63 043	0,27	51 750	0,30	11 293	21,82	
0242900000 TRANSPORT SUR VENTES EXPORT	45 240	0,19	50 640	0,29	-5 400	-10,85	
0242910000 TRANSPORT SUR VENTES CEE	80 604	0,34	57 131	0,33	23 473	41,00	
0242911000 TRANSPORT SUR VENTES CEE BIOSEA	27 487	0,12	19 078	0,11	8 409	44,08	
0244000000 TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	210	0,00	468	0,00	-258	-55,12	
0251200000 HOTELS	43 058	0,18	86 364	0,49	-43 306	-50,13	
0251300000 AUTOROUTE / PARKING	31 006	0,13	33 196	0,19	-2 190	-6,59	
0251400000 TRAIN / AVION	65 548	0,28	165 198	0,94	-99 650	-80,31	
0251500000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	1 737	0,01	2 803	0,02	-1 066	-38,02	
0251600000 TAXI	3 964	0,02	11 532	0,07	-7 568	-65,62	
0256000000 MISSIONS	33 011	0,14	42 985	0,25	-9 974	-23,19	
0257000000 RECEPTIONS	13 864	0,06	28 138	0,16	-14 274	-50,72	
0258000000 DEPLACEMENTS TRIOGEN	17 890	0,08	28 509	0,16	-10 619	-37,24	
0260000000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	8 998	0,04	9 600	0,05	-602	-6,26	
0261000000 FRAIS TELEPHONE LF	12 681	0,05	14 474	0,08	-1 793	-12,38	
0261010000 ORANGE 0499537186- Ligne secours	500	0,00	489	0,00	11	2,25	
0261020000 ORANGE Ligne 0467153732- Alarme	561	0,00	942	0,01	-381	-40,44	
0263000000 TELEPHONES PORTABLES	19 790	0,08	21 579	0,12	-1 789	-8,28	
0264000000 FRAIS INTERNET			127	0,00	-127	-100,00	
0264500000 FRAIS SITE WEB			1 237	0,01	-1 237	-100,00	
0265000000 DSN LINK - CEGID PAIE - ABONNEMENT	124	0,00	105	0,00	19	18,10	
0270000000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			272	0,00	-272	-100,00	
0271000000 FRAIS SUR TITRES	896	0,00	3 660	0,02	-2 764	-75,51	
0272000000 COMM ET FRAIS /EMISSIONS EMPRUNTS	4 122	0,02	2 035	0,01	2 087	102,98	
0272120000 GARANTIE RSI PRET BPS 300 KE	51	0,00	107	0,00	-56	-52,33	
0275000000 FRAIS SUR EFFETS	371	0,00	284	0,00	87	30,63	
0278000000 FRAIS BANCAIRES AUTRES SERVICES	3 731	0,02	3 279	0,02	452	13,78	
0278010000 COMMISSIONS REMISE CB	454	0,00	418	0,00	36	8,61	
0278030000 FRAIS TRSF ETRANGER EMIS	2 980	0,01	3 281	0,02	-301	-9,16	
0278040000 FRAIS TRSF ETRANGER RECUS	4 005	0,02	2 775	0,02	1 230	44,32	
0278090000 FRAIS VIRT SEPA	825	0,00	842	0,00	-17	-2,01	
0278110000 COMMISSIONS SUR CAUTION FRANCE			110	0,00	-110	-100,00	
0278120000 COMMISSIONS LETTRE DE CREDIT	12 888	0,05	10 234	0,06	2 654	25,93	
0278190000 COMMISSIONS SUR CAUTION EXPORT	14	0,00	43	0,00	-29	-67,43	
0278190100 COMMISSIONS SUR CAUTIONS BIOSEA	2 920	0,01	2 405	0,01	515	21,41	
0278200000 FRAIS ARRETE DE COMPTE	10 902	0,05	12 561	0,07	-1 659	-13,20	
0278300000 ABONNEMENT TELETRANSMISSION	4 577	0,02	3 031	0,02	1 546	51,01	
0278500000 FRAIS GESTION CARTES BLEUES	566	0,00	1 261	0,01	-695	-55,10	
0280000000 DIVERS	3 848	0,02	5 665	0,03	-1 817	-32,08	
0281000000 COTISATIONS / ADHESION			900	0,01	-900	-100,00	
0281100000 COTISATIONS / ADHESIONS FRANCE	43 943	0,19	35 338	0,20	8 605	24,35	
0281900000 COTISATIONS / ADHESIONS EXPORT	2 071	0,01	4 193	0,02	-2 122	-50,80	
0281910000 COTISATIONS / ADHESIONS CEE	227	0,00			227	NIS	
0284000000 FRAIS DE RECRUTEMENT	33 577	0,14	7 546	0,04	26 031	344,98	
0284910000 FRAIS DE RECRUTEMENT CEE	1 080	0,00	364	0,00	716	198,70	
0290000000 RRR OBTENUS SUR AUTRES SERVICES EXTERIEU	-2 690	-0,00	-2 370	-0,00	-320	-13,49	
Impôts, taxes et versements assimilés	367 584	1,57	311 703	1,78	55 881	17,93	
0311500000 CUFPA	58 194	0,25			58 194	NIS	
0313000000 CONTR FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE			29 363	0,17	-29 363	-100,00	
0314000000 CONTRIBUTION CIF-FONGECIF			714	0,00	-714	-100,00	
0318000000 TAXES HANDICAPES	6 934	0,03			6 934	NIS	
0338000000 CONTRIBUTION AGEFIPH / DOETH			3 892	0,02	-3 892	-100,00	
0351100000 CFE-CVAE	197 445	0,84	185 610	1,06	11 835	6,38	
0351200000 TAXE FONCIERE	59 800	0,25	60 361	0,34	-561	-0,92	
0351400000 TAXE VEHICULES SOCIETE	9 291	0,04	8 924	0,05	367	4,11	
0354000000 DROITS ENREGISTREMENT ET TIMBRE	603	0,00	2 359	0,01	-1 756	-74,43	
0358010000 TAXE INPI			6	0,00	-6	-100,00	

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
0358020000 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE		1 155	-1 155	-100,00
0358100000 DROITS DE DOUANES	11 428	8 769	2 659	30,32
0371000000 C3S CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	6 517		6 517	NIS
0378100000 COREM	17 235	10 412	6 823	65,53
0388200000 REDEVANCE AUDIOVISUELLE	138	139	-1	-0,71
Salaires et traitements	3 422 835	3 038 986	383 849	12,63
0410000000 REMUNERATION DU PERSONNEL	3 250 225	2 903 772	346 453	11,93
0411100000 PRIMES A PAYER	90 600	46 500	44 100	94,84
0412000000 CONGES PAYES	14 855	55 206	-40 351	-73,08
0414000000 PRIME POUVOIR ACHAT	26 400	1 000	25 400	NIS
0414100000 AEN VEHICULES	40 754	32 508	8 246	25,37
Charges sociales	1 407 314	1 315 795	91 519	6,96
0451000000 COTISATION URSSAF ASSEDI	883 982	803 104	80 878	10,07
0451100000 CHARGES SOCIALES / CONGES PAYES	397	18 468	-18 071	-97,84
0451500000 CHARGES / PRIMES	30 104	21 335	8 769	41,10
0452100000 PREVOYANCE NON CADRE	5 922	4 779	1 143	23,92
0452200000 PREVOYANCE CADRES	46 374	38 385	7 989	20,81
0453010000 RETRAITE COMPLEMENTAIRE AGIRC	116 286	94 537	21 749	23,01
0453020000 RETRAITE COMPLEMENTAIRE ARRCO	124 406	114 464	9 942	8,69
0455000000 MUTUELLE NON CADRES	23 345	20 011	3 334	16,66
0455100000 MUTUELLE CADRES	24 948	22 188	2 760	12,44
0470000000 AUTRES CHARGES SOCIALES	1 444		1 444	NIS
0471010000 CADEAUX SALARIES	2 584	451	2 133	472,95
0472000000 VERSEMENTS AU CSE	17 349	14 060	3 289	23,39
0475000000 AIPALS MEDECINE DU TRAVAIL	10 246	7 679	2 567	33,43
0475010000 ACHATS PRODUITS PHARMACIE	111	643	-532	-82,73
0480000000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 292	53 194	-51 902	-97,96
0481000000 APRIL MOBILITE	865	1 010	-145	-14,35
0482000000 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNELLE	11 105	9 435	1 670	17,70
0482100000 INDEMNITE TRANSACTION	4 800		4 800	NIS
0483000000 TICKETS RESTAURANT	76 491	70 450	6 041	8,57
0484000000 INDEMNITE STAGES	4 584	1 718	2 866	168,82
0485100000 INDEMNITE DE GRANDS DEPLACEMENTS	20 860	19 885	975	4,90
0486000000 INTERESSEMENT	-180		-180	NIS
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 580 628	1 375 604	205 024	14,90
0511100000 DOT AMORT INCORPO	1 497 077	1 304 962	192 115	14,72
0511200000 DOT AMORT IMMO CORPO	83 551	70 642	12 909	18,27
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant	51 045	1 689	49 356	NIS
0517300000 DOTATIONS AUX PROVISIONS DEPRECIA STOCKS	48 147		48 147	NIS
0517400000 DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CREANCES CL	2 898	1 689	1 209	71,58
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	78 902	51 562	27 340	53,02
0510000000 REDEVANCES POUR BREVETS	411		411	NIS
0511000000 REDEVANCE POUR CONCESS,LICENCES,MARQUE	44 080	14 329	29 751	207,83
0511010000 REDEVANCE CONCESS,LICENCES,MARQUES CEE	488	130	358	275,38
0530000000 JETON DE PRESENCE	31 573	28 571	3 002	10,51
0540000000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES		6 555	-6 555	-100,00
0580000000 CHARGES DE GESTION COURANTE	385	1 032	-647	-82,88
0580100000 ECARTS PRIX FACTURATION FOURNISSEURS FRA	2		2	NIS
0580010000 ECARTS PRIX FACTURATION FOURNISSEURS CEE	-1		-1	NIS
0582000000 FRAIS FACTURATION FOURNISSEURS	45	213	-168	-78,86
0582100000 FRAIS FACTURATION FOURNISSEURS FRANCE	723	564	159	28,19
0582010000 FRAIS FACTURATION FOURNISSEURS CEE	1 194	168	1 026	610,71
Total des charges d'exploitation (II)	24 389 740	18 943 833	5 445 907	28,75
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	487 985	-436 613	924 598	211,77
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	10 193	12 561	-2 368	-18,84
7031000000 REVENUS DES CREANCES COMMERCIALES	44		44	NIS
7040000000 REVENUS DES VMP	7 845	8 867	-1 022	-11,52
7050000000 ESCOMPTES OBTENUS	2 274		2 274	NIS
7080000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		3 483	-3 483	-100,00
7085000000 INTERETS SUR COMPTE COURANT DELTA UV	31	211	-180	-85,30
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 561	44 002	-28 441	-64,63
7800200000 REPRISES PROVISIONS IMMOBILI FINANCIERES		13 988	-13 988	-100,00
7800500000 REPRISE PROVISION ECART DE CONVERSION	15 561	30 014	-14 453	-48,14
Différences positives de change	36 014	21 057	14 957	71,03
7000000000 GAINS DE CHANGE	36 014	21 057	14 957	71,03
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	61 768	77 621	-15 853	-20,41
Dotations financières aux amortissements et provisions	27 543	28 547	-1 004	-3,51
0800500000 PROVISION POUR ECART DE CHANGE	27 543	28 547	-1 004	-3,51
Intérêts et charges assimilés	221 517	143 128	78 389	54,77
0010000000 INTERETS COURUS NON ECHUS	19 245		19 245	NIS
0010010000 INTERET OCA ATALYA	120 310	54 740	65 570	119,78
0011000000 INTERETS PRET EQUIPEMENT ATELIER 50 KE	33	122	-89	-72,94
0011000001 INTERETS PRETS CIC 500K? BIOSEA 3	1 549	4 278	-2 729	-63,78
0011000002 INTERETS PRETS BNP PARIS 300K? BIOSEA	2 078	2 717	-639	-23,51
0011000003 INTERETS PRET BPS BIOSEA 3 500KE	2 863	3 322	-459	-13,81
0011000004 INTERETS PRET BPI BIOSEA 3 250K ?	6 900	7 678	-778	-10,12
0011000005 INTERET PRET BPIFRANCE 0008057/00 300 K?	5 073	7 357	-2 284	-31,04
0011000007 PART INTERETS PRET BNP 200K ? 2018	1 635	1 992	-357	-17,91
0011000008 INTERETS PRET BPIFRANCE 0011274 300 K?	2 379	3 349	-970	-28,95
0011000010 INT PRET BPIFRANCE 500 K? DOS0010720	4 793	6 745	-1 952	-28,93
0011000011 INTERETS PRET BPIFRANCE 0010733 200K ?	1 917	2 698	-781	-28,94
0011000013 PART INT PRET BPS 08078825 300 KE	489	1 095	-606	-55,33
0011000014 INTERETS PRET HSBC 200K? 2018-2023	1 466	2 130	-664	-31,16
0011000015 INTERETS PRET CIC 200K? 2018-....	678	2 156	-1 478	-68,54
0011000016 INTERETS PRET CRCA 200K? 2018-2023	1 304	1 658	-354	-21,34
0011000017 INTERETS PRET BPS 400K? 2018-2025	3 894	4 797	-903	-18,81
0011000018 INTERETS PRET INNOVATION FEI BPI 0005558	10 263	3 212	7 051	219,52
0011000019 INTERETS PRET HSBC FINANCEMENT TRIOGEN	12 473	4 200	8 273	196,98
0011000020 INTERETS PRET CRCA FINANCEMENT TRIOGEN	4 189	6 311	-2 122	-33,61
0011000021 INTERETS PRET BPS FOSTER 500K? 2020-2027	4 343		4 343	NIS
0011000113 INTERETS PRET BNP 500 KE -2017	1 499	1 843	-344	-18,68
0010000000 INTERETS BANCAIRES SUR OPERA FINANCEMENT	8 475	3 226	5 249	162,71
0010050000 INTERETS BANCAIRES ESCOMPTE	3 486	3 501	-15	-0,42
0050000000 ESCOMPTES ACCORDES	184		184	NIS
0081000000 FRAIS / HONORAIRES COTATION BOURSE		14 000	-14 000	-100,00
Différences négatives de change	63 537	14 776	48 761	330,00
0000000000 PERTES DE CHANGE	63 537	14 776	48 761	330,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	312 597	186 451	126 146	67,68
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-250 829	-108 831	-141 998	-130,47
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	237 156	-545 444	782 600	143,48

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 612	9 396	216	2,30
7718000000 Autres produits exceptionnels/opé gestio	9 612	9 396	216	2,30
Produits exceptionnels sur opérations en capital	81 938	58 105	23 833	41,02
7752000000 PCEA IMMOBILISATIONS CORPORELLES		355	-355	-100,00
7770000000 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RE	81 938	57 750	24 188	41,88
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	91 550	67 502	24 048	35,63
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	472 900	275 361	197 539	71,74
0710000000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS D		1 255	-1 255	-100,00
0711200000 PENALITES AMENDES FISCALE ET PENALES	585	1 305	-720	-55,18
0718000000 CHARGES EXCEPTION/OP. GESTION	12 966	51 194	-38 228	-74,88
0718020000 PROJET KELTIC	72 043	8 407	63 636	756,94
0718030000 CHARGES EXCEPTIONNELLES NEPTUNE BENSON	359 416	213 200	146 216	68,58
0718040000 CHARGES EXCEPTIONNELLES CLIMATISATION	23 990		23 990	NIS
0718050000 CHARGES EXCEPTIONNELLES AGRANDIS PARKING	3 900		3 900	NIS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 727	289	29 438	NIS
0751000000 VCEAC IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 727		29 727	NIS
0752000000 VNC IMMO CORPO		289	-289	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	169 088	42 272	126 816	300,00
0872500000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	169 088	42 272	126 816	300,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	671 715	317 923	353 792	111,28
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-580 166	-250 421	-329 745	-131,67
Participation des salariés (IX)	79 379	12 000	67 379	561,49
0910000000 PARTICIPATION DES SALARIES	79 379	12 000	67 379	561,49
Impôts sur les bénéfices (X)	-46 405	-159 899	113 494	70,98
0950000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	-46 405	-159 899	113 494	70,98
Total des Produits (I+III+V+VII)	25 031 042	18 652 342	6 378 700	34,20
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 407 027	19 300 308	6 106 719	31,64
RÉSULTAT NET	-375 984	-647 966	271 982	41,97
	Perte	Perte		
Dont Crédit-bail mobilier	5 965	8 030	-2 065	-25,71
0122010000 CREDIT BAIL TOYOTA CHARIOT - TRANSPALET	5 965	8 030	-2 065	-25,71
Dont Crédit-bail immobilier	311 042	311 729	-687	-0,21
0125000000 CREDIT BAIL IMMOBILIER	311 042	311 729	-687	-0,21

ANNEXES COMPTES SOCIAUX

<u>I- PREAMBULE</u>	<u>P 85</u>
<u>II- REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</u>	<u>P 85</u>
<u>III- FAITS MARQUANTS ET EVENEMENTS POST</u>	<u>P 88</u>
III.1 Impact de la pandémie du au Coronavirus	p 88
III.2 Autres éléments significatifs	p 88
III.3 Evénement post clôture	p 89
<u>IV-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</u>	<u>P 89</u>
<u>V-ACTIF CIRCULANT</u>	<u>P 92</u>
V.1 Etat des stocks	p 92
V.2 Etat des créances	p 92
V.3 Provisions pour dépréciation	p 92
V.4 Créances par effets de commerce	p 93
V.5 Produits à recevoir.....	p 93
V.6 Charges constatées d’avance	p 93
V.7 Disponibilités	p 93
<u>VI- CAPITAUX PROPRES</u>	<u>P 94</u>
<u>VII- PROVISIONS</u>	<u>P 94</u>
<u>VIII- EMPRUNTS ET DETTES</u>	<u>P 95</u>
VII.1 Etat des dettes	p 95
VII.2 Charges à payer	p 95
VII.3 Avances conditionnées Charges à payer.....	p 95
<u>IX- COMPTE DE RESULTAT</u>	<u>P 96</u>
IX.1 Ventilation du chiffre d'affaires	p 96
IX.2 Résultat exceptionnel.....	p 96
IX.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	p 97
<u>X- AUTRES INFORMATIONS</u>	<u>P 97</u>
X.1 Rémunérations des dirigeants.....	p 97
X.2 Honoraires des commissaires aux comptes	p 97
X.3 Dettes garanties par des suretés réelles	p 97
X.4 Engagements hors bilan	p 97
X.5 Crédit-Bail.....	p 98
X.6 Effectif	p 99
<u>XI- FILIALES ET PARTICIPATIONS</u>	<u>P 99</u>

I-PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **44 096 969,46 €**

Le résultat net comptable est une perte de **375 984,35 €**

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêté le 7/04/2021 par les dirigeants.

Les comptes sociaux de Bio UV sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

II –REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Les subventions d'investissement reçues des collectivités publiques et organismes assimilés au titre des immobilisations en recherche et développement sont portées au poste « Subventions d'investissement » (présenté au sein des capitaux propres) et reprises au compte de résultat proportionnellement à l'amortissement des immobilisations incorporelles concernées.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

- En cours de production de biens et stock de produits : Les produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont évalués à leur coût réel d'entrée, c'est-à-dire en procédant à une identification spécifique de leurs coûts individuels. Le coût de production est constitué du coût des approvisionnements augmenté des autres coûts engagés par l'entreprise au cours des opérations de production, pour amener le bien dans l'état et à l'endroit où il se trouve.
- Dépréciation de stock : Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.
La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon la nature et l'ancienneté des produits.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
- Les immobilisations incorporelles : La Société a opté pour la méthode de référence de comptabilisation des frais de développement à l'actif. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :
 - o la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - o l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
 - o la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
 - o la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
 - o la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
 - o la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- o Les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- o les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la Société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation (tests de conformité CE et CEM, et de performance opérationnelle d'efficacité réalisé en interne, puis confirmés par des laboratoires indépendants).

- Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité (terrestre et maritime).

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture. Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs. La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Pour les groupes d'actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie.

Elle est égale :

- o à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction ; les projections de flux de trésorerie couvrent la période de prévisions budgétaires de 4 ans ; au-delà de la période de prévisions budgétaires, les projections de flux de trésorerie sont estimées par extrapolation sur 4 ans des données budgétaires tenant compte des données économiques générales,
- o à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif en général égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

- Le taux d'actualisation utilisé pour la clôture des comptes au 31 décembre 2020 est de 9.5% (terrestre et maritime), le taux de croissance long terme est de 1.5%. Les tests de dépréciation prennent en compte l'impact attendu du Covid. Aucune dépréciation identifiée à la suite des tests réalisés.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : les éléments d'actifs font l'objet de plan d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

La Société n'a pas comptabilisé dans les comptes sociaux :

- la provision pour engagement de retraite dont le montant évalué au 31 Décembre 2020, est de 246 K€ estimée selon la recommandation ANC n°2013-02 faisant référence à une méthode d'évaluation actuarielle rétrospective (selon méthode IAS19 révisée) dont les paramètres sont les suivants :
 - Age de la retraite : 67 ans
 - Hypothèse d'actualisation : 0.34% (Taux iBoxx Corporate AA10+ zone euro)
 - Taux de revalorisation annuel des salaires : 1.5 %
 - Table de mortalité : table de mortalité 2018 publiée par l'INSEE
 - Taux de charges sociales : taux réel des charges supportées par la société

Les titres de participation et créances rattachées sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires et coûts d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation est calculée par différence entre la valeur brute et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée par référence à la situation nette sociale et aux résultats de la filiale, augmentée le cas échéant des actifs incorporels retenus en consolidation et par référence, aux perspectives de rentabilité à court et moyen terme.

Les prêts sont le cas échéant dépréciés pour tenir compte de la valeur de recouvrement estimée.

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas en fonction du retard de règlement, de la situation des débiteurs (procédure collective ou non) et de toute autre information pertinente à l'arrêté des comptes.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base des couvertures réalisées ou à défaut des taux de change à la clôture de l'exercice. Les différences liées à la réévaluation sont comptabilisées en écart de conversion.

Les disponibilités correspondent aux soldes bancaires et aux comptes à terme à la clôture. Les disponibilités en devises étrangères sont converties et comptabilisées sur la base des taux de change à la clôture de l'exercice. Les différences liées à la réévaluation sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Le chiffre d'affaires généré par la vente de produits est constaté lors du transfert des risques et avantages attachés, dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives ont été exécutées et l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain. Les ventes qui ne répondent pas aux conditions décrites ci-dessus sont différées au bilan en « produits constatés d'avance ».

Résultat exceptionnel : Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (notamment les résultats sur cession d'immobilisations, rappels ou dégrèvements d'impôt autres qu'impôts sur les bénéfices), sauf si cette nature de charge ou de produit existe également dans la liste des éléments d'exploitation du PCG. Dans ce cas, ils ne sont classés en résultat exceptionnel que si leur

montant et/ou leur fréquence n'est pas courante (notamment, les créances irrécouvrables ou rentrées sur créances amorties et les dons versés et subventions d'équilibre reçues).

III-FAITS MARQUANTS ET EVENEMENT POST CLOTURE

III.1 Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

L'impact sur nos activités de la COVID 19, a été limité sur la société. Si nous avons pu être impacté indirectement par des délais d'approvisionnements plus longs sur certains articles, nous avons rapidement pris le parti d'augmenter nos niveaux de stocks sur les produits sensibles. Enfin les mesures sanitaires prises sur nos différents sites et l'ajustement de notre mode d'organisation ont permis de préserver la santé de nos salariés et leur efficacité. BIO-UV Group a bénéficié du PGE à hauteur de 2 550 milliers d'euros. L'impact financier reste faible sur la société, cela n'a pas eu d'impact significatif sur la valeur des actifs (immobilisations, stocks, clients). A la date d'arrêté des comptes, dans le contexte de cette épidémie, la direction de BIO-UV Group n'a pas connaissance d'incertitudes qui remette en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

III.2 Autres éléments significatifs de l'exercice

Une augmentation de capital en numéraire a été réalisée sur le second semestre 2020 pour un montant de 2 193 milliers d'euros. Celle-ci a donné lieu à l'émission d'une prime de 10 528 milliers d'euros. La société a placé 2 193 234 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 1,00 €, au prix unitaire de 5,80 €, prime d'émission incluse, pour un montant total de 12,7 M€, représentant 21,20% du capital social post-opération de la société.

A l'issue de cette opération, le capital social de BIO-UV Group est désormais composé de 10 346 993 actions et 12 072 784 droits de vote

Les **options de conversions des emprunts obligataires** convertibles en actions « FCPI DIVIDENDES PLUS 3, 4 et 5 » ont été exercées en date du 22 avril 2020, 28 avril 2020 et 5 mai 2020 et ont données lieu à une augmentation de capital par émission de 315 790 nouvelles actions pour un montant total de 316 milliers d'euros auxquels se rattache une prime d'émission de 1 184 milliers d'euros, soit une augmentation de capital de 1 500 milliers d'euros.

Fin mai, BIO-UV Group a lancé le système BIO-SCAN LIGHT pour le traitement et la désinfection de tout type de surfaces, dont l'efficacité est certifiée sur tous les virus et bactéries. L'ensemble de la gamme BIO-SCAN a été développé et certifié sur le second semestre pour environ 500 milliers d'euros.

La société est attaquée aux Etats Unis sur des points de fonctionnement des systèmes DELTA UV équipant des spas vendus avant la cession de DELTA UV à Neptune Benson. Ces produits n'étaient plus garantis et le groupe conteste en tous points les demandes des parties.

Un jugement a été rendu en faveur des parties adverses en 8 mai 2020 faisant droit aux demandes de NEPTUNE BENSON sans toutefois préciser les demandes chiffrées. BIO-UV Group a fait appel de ce dernier le 8 septembre 2020. La direction a estimé sur la base de ses conseils qu'aucune provision pour risque n'était nécessaire compte tenu du caractère contestable du litige et de l'absence de demandes chiffrées.

Rappel fait marquant 2019 : BIO-UV Group a acquis le 18 septembre 2019, la société Triogen, spécialisée dans les technologies de traitement et de désinfection de l'eau sans produit chimique à base d'Ozone.

Les technologies avec traitement à l'ozone, techniquement plus complexes à installer et à exploiter, permettent une grande efficacité sur la matière organique, et une meilleure élimination des couleurs, goûts et odeurs.

Le prix d'acquisition de Triogen a fait l'objet d'une révision de prix à la hausse de 181 milliers durant l'exercice 2020.

III.3 Événement post clôture

L'audience d'appel au titre du litige opposant la société BIO-UV Group à Neptune Benson s'est tenue le 26 janvier 2021 et son jugement n'a pas encore été rendu à ce jour.

Les avenants des prêts garantis par l'état signés début 2021 viennent confirmer l'intention de la société de ne pas rembourser les prêts garantis par l'état avant un délai d'un an.

Concernant le litige SOCOME (BIO-UV Group est requérant – litige climatisation), le 13 janvier 2021 un nouveau sapiteur a été nommé par ordonnance du juge délégué aux expertises, relançant ainsi les travaux de l'expert.

IV-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IV.1 Frais de recherche & développement

Montant total : 12 273 116 €

Frais recherche & développement (en €)	Valeur brute	Amortis.	Valeur nette
Frais recherche & développement	12 273 116	6 543 094	5 730 022

Les frais de recherche et développements sont composés principalement des développements réalisés au titre de :

- Biosea 5 079 k€ (Valeur nette)
- Terrestre 374 k€ (Valeur nette)
- Surface 260 k€

Fin mai, BIO-UV Group a lancé le système BIO-SCAN LIGHT pour le traitement et la désinfection de tout type de surfaces, dont l'efficacité est certifiée sur tous les virus et bactéries

IV.2 Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

- Immobilisations brutes : 27 374 116 €

Actif immobilisé (en €)	A l'ouverture	Augment.	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 244 789	2 509 769	30 928	16 723 630
<i>Dont mise en service</i>	<i>12 767 937</i>	<i>1 042 018</i>		<i>13 809 955</i>
<i>Dont immo en cours</i>	<i>1 476 852</i>	<i>1 467 751</i>	30 928	2 913 675
Immobilisations corporelles	850 606	249 702	3 550	1 096 758
Immobilisations financières	9 236 358	317 369		9 553 727
TOTAL	24 331 754	3 076 840	34 478	27 374 116

Les variations des immobilisations incorporelles sont dues principalement aux investissements en recherche et développements sur les 3 activités se répartissant comme suit :

- Maritime 1 624 k€ Amélioration et développement produits Biosea
- Surface 548 k€ (dont 260 k€ de Frais de R&D) L'ensemble de la gamme BIO-SCAN a été développé et certifié sur le second semestre.
- Terrestre 278 k€ dont 131 k€ Développement de la gamme O'clear traitement sel/UV

Ces investissements proviennent pour 578k€ de production immobilisée et 1 932 k€ d'achat (essentiellement prestations de tests et certifications).

Pour les immobilisations corporelles, il s'agit majoritairement d'amélioration des équipements de production (114 k€), agrandissement parking (62 k€), renouvellement parc informatiques (40 k€).

Les immobilisations financières sont constituées principalement de :

- titres de participation dont Triogen (7 755 k€ titres + 845 k€ de frais d'acquisition = 8 600 k€)
- actions propres rattachées au contrat de rachat et liquidité (514 k€ soit 37 681 titres liés au contrat de liquidité + 93 758 titres liés au contrat de rachat)
Ces titres n'ont pas été dépréciés car le cours moyen du dernier mois de clôture est supérieur au cours moyen de transaction.

1) La variation des immobilisations financières provient principalement de la réévaluation du prix d'acquisition de Triogen pour 181k€ et des actions propres pour 106k€.

- Amortissements d'actifs : **7 496 354 €**

Amortissements (en €)	A l'ouverture	Augment.	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 253 638	1 497 077		6 750 715
Immobilisations corporelles	665 637	83 552	3 550	745 639
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	5 919 276	1 580 629	3 550	7 496 354

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

en € -- incorporelles –corporelles

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Immobilisations mises en services				
Frais de r&d protos	17 815	17 815	0	de 2 à 3 ans
Protos 2011	365 800	365 800	0	5 ans
Projet enorm	86 940	86 940	0	2 ans
Projet bwm - bio sea	3 065 402	2 983 396	82 006	5 ans
Développement site intranet	21 561	21 561	0	3 ans
Biosea + améliorations	396 076	271 868	124 208	de 3 à 5 ans
Onorm dw	99 761	60 964	38 797	de 3 à 5 ans
Biosea 30-60	77 202	58 298	18 904	5 ans
Biosea b b0500 smvalves ep	120 220	84 154	36 066	5 ans
2014-8 rw 10/20/40	9 874	1 980	7 894	5 ans
2015-3- dvlp biosea	465 571	23 278	442 293	5 ans
2016-07 e-pdm	7 821	1 307	6 514	5 ans
2016-20 delta manager	15 510	3 111	12 400	5 ans
Coffrets bio-uv	54 412	10 913	43 499	5 ans
Gammes bio dev	148 710	14 765	133 945	5 ans
Biosea b ta uscg	6 739 820	2 440 523	4 299 296	de 5 à 6 ans
2018-05 logiciel interne	13 040	3 259	9 771	4 ans
Biosea b filtre uscg	99 941	30 038	69 903	5 ans
Bmp 1500	139 093	15 180	123 913	5 ans
Coffret uv home	17 425	4 356	13 056	4 ans
Nowmma	43 191	43 191	0	5 ans
Banc test biosea2	7 404	374	7 030	5 ans
Bioscan light activ	260 528	0	260 528	5 ans
Concessions et droits similaires	176 919	142 247	34 673	de 1 à 5 ans
Taxe pc - bat 850 av l medard	150 387	65 375	85 012	15 ans
Uvps	226 247	0	226 247	Non amortiss.
Uvi	43 520	0	43 520	Non amortiss.
Tup bio-uv (1)	836 175	0	836 175	Non amortiss.
Tup biosea (1)	103 480	0	103 480	Non amortiss.
Agencements terrain	62 253	1 934	60 319	8 ans
Aménagement ag installation construction	101 926	36 164	65 762	de 4 à 15 ans
Installations techniques	384 201	266 885	117 316	de 2 à 7 ans
Matériel industriel uvi pas de mouvement	112 001	112 001	0	de 2 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles	9 360	0	9 360	Non amortiss.
Installations gen -agencement-...	41 122	21 825	19 297	de 2 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	262 910	233 412	29 498	de 2 à 5 ans
Matériel bureau france	64 927	19 797	45 130	3 ans
Mobilier de bureau	58 059	53 621	4 438	de 1 à 5 ans
Immobilisations incorporelles en cours				
2016-10 - dvlp biosea lf	52 319	0	52 319	Non amortiss.
2016-12 - dvlp plc biosea b	22 767	0	22 767	Non amortiss.
2016-13 - dvlp plc biosea lf	8 301	0	8 301	Non amortiss.
2018-02 - uv+ electrolyse	174 688	0	174 688	Non amortiss.
2018-03 - optimisation gamme pe am	61 405	0	61 405	Non amortiss.
2018-04 - smart ferti reuse	1 246	0	1 246	Non amortiss.
2018-06 - biosea lf	176 690	0	176 690	Non amortiss.
2019-01 - mesure uvt en ligne	9 485	0	9 485	Non amortiss.
2019-04 nouvelles armoires eta biosea	25 106	0	25 106	Non amortiss.
2019-06 biosea imo nouveau g8	834 218	0	834 218	Non amortiss.
2019-07 - lbbm	25 834	0	25 834	Non amortiss.
2019-11 - coffret uv home ce	2 578	0	2 578	Non amortiss.
2019-12 nouvel automate biosea	69 964	0	69 964	Non amortiss.
2019-14 - canal ouvert aquaculture	59 497	0	59 497	Non amortiss.
2019-16 malette vérification capteurs uv	3 230	0	3 230	Non amortiss.
2019-19 nouveaux coffrets gammes ho	18 399	0	18 399	Non amortiss.
2020-650731 biosea classes statutaires	55 832	0	55 832	Non amortiss.
2020-650857 filtre biosea	978 753	0	978 753	Non amortiss.
2020-651051 skid biosea b	20 824	0	20 824	Non amortiss.
2020-652370 bio scan parasol	181 597	0	181 597	Non amortiss.
2020-654852 bio scan box	95 499	0	95 499	Non amortiss.
Uv neo remplacement delta gamme e	16 748	0	16 748	Non amortiss.
2020-657035 bioscan mobile	10 023	0	10 023	Non amortiss.
2020-658338 biosea m (biosea c)	3 292	0	3 292	Non amortiss.
2020-658720 cf nsf crypto	5 493	0	5 493	Non amortiss.
TOTAL	17 820 388	7 496 354	10 324 034	

- (1) Le mali Bio-Uv a été affecté à l'activité terrestre et le mali Biosea à l'activité maritime. Aucune dépréciation n'a été constatée suite aux tests.

V-ACTIFS CIRCULANTS

V.1 Etat des stocks

Montant total : **7 750 802€**

<i>Stocks</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>A la clôture</i>
Matières premières, approvision.	2 922 583	6 197 579
En cours de production	94 481	
Produits intermédiaires et finis	677 325	1 420 271
Marchandises	541 471	132 952
TOTAL	4 235 860	7 750 802

Les stocks de matières premières sont constitués de produits liés aux filtres en cuproaluminium, aux éléments électriques, acier 316 L, tubes quartz, lampes UV, emballages, appareils et pièces détachées DELTA-UV, à toutes pièces détachées nécessaires tant à la production qu'au négoce après-vente.

Les stocks de produits finis comprennent les appareils de traitement de l'eau et de surface par ultraviolets pour tout type d'application, les plateformes de montage BIOSEA.

Les produits en-cours sont constitués des éléments en cours d'assemblages.

V.2 Etat des créances

Montant total : **4 727 150 €**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	437 854		437 854
Actif circulant & charges d'avance	4 289 296	4 289 296	
TOTAL	4 727 150	4 289 296	437 854

V.3 Provisions pour dépréciation

Montant total : **52 734 €**

Nature des provisions	A l'ouvert.	Augment.	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours (1)	0	48 147			48 147
Comptes de tiers	1 689	2 898			4 587
Comptes financiers	0				0
TOTAL	1 689	51 045			52 734

- (1) La provision pour dépréciation de stock porte sur 2 produits finis Biosea. Elle s'élève à 50% de leur valeur.

V.4 Créances représentées par des effets de commerce

Montant total : **126 834 €**

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	126 834
Autres créances	
TOTAL	126 834

V.5 Produits à recevoir par postes du bilan

Montant total : **39 037 €**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances (1)	39 037
Disponibilités	
TOTAL	39 037

(1) Avoir fournisseurs à recevoir (remise forfaitaire annuelle + demande d'avoir sur livraisons au titre de 2020)

V.6 Charges constatées d'avance

Montant total : **176 193 €**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur

V.7 Disponibilités

Comptes à terme : **7 805 164 €**

Les comptes de dépôts à terme ont été considérés comme liquides dans la mesure où la société peut en disposer rapidement sans pénalité matérielle.

Disponibilités : **4 062 150 €**

VI- CAPITAUX PROPRES

Capital social : 10 346 993 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	7 837 969	1,00	7 837 969
Titres émis	2 509 024	1,00	2 509 024
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10 346 993	1,00	10 346 993

Variation des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subv. d'investis.	Provisions Règlen.	Total
Situation au 01/01/2020	7 837 969	7 165 883	0	-776 432	-647 966	167 065	42 272	13 788 791
Résultat de l'exercice 2020					-375 984			-375 984
Options de souscri. d'actions								0
Dividendes								0
Affectation du Résultat 2019				-647 966	647 966			0
Autres variations (1)						79 309	169 088	248 397
Augmentation de capital (2)	2 193 234	11 318 157						13 511 791
Obligations converties	315 790							315 790
Diminution de capital								0
Situation au 31/12/2020	10 346 993	18 484 040	0	-1 424 398	-375 984	246 374	211 360	27 488 385

(1) 79 309 € = 161 247€ Subvention reçue Feder – 81 937€ de dotation 2020

(2) 11 318 157€ = 11 711 736€ prime d'émission – 393 579€ frais d'augmentation de capital net d'impôt

La société dispose d'une réserve suffisante (et indisponible) en prime d'émission permettant de couvrir la valeur des actions propres détenues.

VII- PROVISIONS

Montant total : 238 903 €

Nature des provisions	A l'ouvert.	Augm.	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	42 272	169 088			211 360
Provisions pour risques & charges	62 511	27 543	62 511		27 543
TOTAL	104 783	196 631	15 561		238 903

La provision réglementée correspond à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de la société écossaise Triogen Holding Limited, amorti linéairement sur 5 ans.

La provision pour risques et charges est constituée uniquement d'une provision pour risque de perte de change.

VIII- EMPRUNTS ET DETTES

VIII.1 Etat des dettes

Montant total : **15 755 510 €**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataires (1)	1 545 372	45 369	1 500 003	
Etablissements de crédit(2)	9 567 673	1 681 532	7 508 908	377 233
Dettes financières diverses	253 282	216 000	37 282	
Fournisseurs	3 137 739	3 137 739		
Dettes fiscales & sociales	1 183 306	1 183 306		
Dettes sur immobilisations	1 116	1 116		
Autres dettes	67 021	67 021		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	15 755 510	6 332 083	9 046 193	377 233

(1) dont 1 500 003 € de nominal et 45 369 € d'intérêts courus

(2) dont Obtention de PGE à hauteur de 2 550 000 € (affecté en colonne de 1 à 5 ans)

L'emprunt obligataire convertible figurant au bilan pour un montant de 1 500 milliers représente un nombre d'obligations convertibles de 315 790. Elles pourront être converties avant le 12 septembre 2024 au prix de conversion de 4.75 euros. En cas de non-conversion, la prime qui sera capitalisée est égale à un taux d'intérêt complémentaire de 4% par an.

VIII.2 Charges à payer par postes du bilan

Montant total : **1 254 092 €**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	55 870
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	189 686
Dettes fiscales & sociales	956 418
Autres dettes	52 118
TOTAL	1 254 092

VIII.3 Avances conditionnées

Montant total : **225 000 €**

Ce montant correspond à des avances remboursables, ne donnant lieu au paiement d'aucun intérêt et faisant l'objet d'un remboursement en 2023.

IX- LE COMPTE DE RESULTAT

IX.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Montant total : **23 453 818 €**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 416 953	14,57 %
Ventes de produits finis	19 149 115	81,65 %
Prestations de services	775 719	3,31 %
Produits des activités annexes	156 844	0,67 %
Rabais, remises & ristournes accord	-44 812	-0,19 %
TOTAL	23 453 818	100.00 %

Zones géographiques	En k€	Taux
France	10 768	46%
Europe Hors France	5 932	25%
Asie	4 137	18%
Amérique	1 009	4%
Moyen Orient	605	3%
Autre	1 003	4%
<i>TOTAL</i>	<i>23 454</i>	<i>100%</i>

Nature des activités	en k€	Taux
Chiffre d'affaires activité terrestre	8 323	35%
Chiffre d'affaires activité maritime	14 645	63%
Chiffre d'affaires activité surface	486	2%
<i>TOTAL</i>	<i>23 454</i>	<i>100%</i>

IX.2 Résultat exceptionnel

Montant total : **580 166 € (perte)**

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat exceptionnel	-580 165	-250 421
- Produits exceptionnels	91 550	67 501
QP de subvention d'investissement	81 938	57 750
Autres produits	9 612	9 751
- Charges exceptionnelles	-671 715	-317 922
sur litige Neptune	-359 416	-213 200
sur KELTIC	-72 043	-8 407
sur litige climatisation	-23 990	
VNCEA	-29 727	-289
Dotation amortissement dérogatoire	-169 088	-42 272
Autres	-17 451	-53 754

IX.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montant total : 46 405 € (crédit d'impôt)

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	487 985		487 985
Résultat financier	-250 829		-250 829
Résultat exceptionnel	-580 166		-580 166
Intéressement des salariés	-79 379		-79 379
TOTAL	-422 389	46 405	-375 984

Le crédit d'impôt est constitué de :

- CIR&CII 2020 : 199 463€
- Impôt Sur frais d'acquisition : - 153 059€

Les reports de déficit des exercices précédents se montent à 5 588 473 €.

X-AUTRES INFORMATIONS

X.1 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

X.2 Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes 2020 (1)	66 271
- Honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes (2)	42 463
TOTAL	108 5

(1) Le montant des honoraires relatifs aux missions de contrôle légal du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, des comptes sociaux, des sociétés intégrées dans les comptes consolidés, il s'élève à 34.5 milliers d'euros pour PwC Audit et 17.2 milliers d'euros pour Jean Paul LACOMBE.

(2) Les comptes clos au 30 juin 2020 ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité de la part du collège des Commissaires aux comptes (20 milliers d'euros pour PwC et 8 milliers d'euros pour Jean Paul LACOMBE). Le montant des honoraires facturés au titre des travaux réalisés pour l'entité de TRIOGEN dans le cadre des travaux de consolidation s'élève à 14.6 milliers d'euros (honoraires PwC).

X.3 Dettes garanties par des sûretés réelles

Hypothèque consentie par un tiers à hauteur de 892 742 € à la clôture pour le leasing immobilier sur le bâtiment à usage commercial

X.4 Engagements hors bilan

Engagements donnés auprès de la Banque CIC

- Caution marché étra. Gar. Exécution : 50 742.50 €
- Garantie marché privé Gar. Exécution : 24 000.00 €
- Caution marché privé Gar. Exécution : 11 456.50 €
- Goodwill pledge : 700 000 €

Engagements donnés auprès de la HSBC

- Nantissement du fonds de commerce Bio UV : 1 000 000 €

Engagements donnés auprès de la BNP

- Nantissement du fonds de commerce : 1 045 000 €

Les engagements donnés sont relatifs au nantissement du fonds de commerce / pari-passu et se décomposent comme suit :

Emprunt En KEUR	Date de départ du nantissement / pari passu	Montant de l'emprunt	Montant restant dû au poste de bilan au 31/12/2020	Montant restant dû au poste de bilan au 31/12/2019
Banque Populaire du Sud	octobre-15	300	21	51
CIC Lyonnaise de Banque	avril-17	500	286	320
BNP Paribas	mai-17	300	172	192
Banque Populaire du Sud	mai-17	500	297	331
BNP Paribas	juin-18	200	119	138
HSBC	juin-18	200	125	145
CIC	juin-18	200	122	141
CRCA	juin-18	200	122	141
Banque Populaire du Sud	juin-18	400	325	354
BPI France / HSBC	septembre-19	1 000	1 000	1 000
HSBC	septembre-19	1 000	854	952
CREDIT AGRICOLE	septembre-19	1 500	1 517	1 500
Total		6 300	4 960	5 264

L'état s'est porté garant pour l'ensemble des PGE souscrit par la société Bio UV.

Les transactions réalisées avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché justifiant l'absence d'information dans l'annexe.

X.5 Crédit-bail immobilier

La société dispose d'un contrat de crédit-bail immobilier, mis en place pour le financement des locaux de son activité industrielle, signé le 11 janvier 2013, pour 3 500 000 € (hors levée option 295 000€) en 60 trimestres dont le dernier sera le 04/04/2028. Les redevances restant à verser s'élèvent à : 2 168 735€

	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Redevances de crédit-bail restant à verser	2 168 735	210 811	955 864	1 002 060

Le montant des redevances afférentes à l'exercice est de 311 042 €.

La dotation aux amortissements théorique est de 148 614€ portant le montant total des amortissements à 1 113 588 €.

X-6 Effectif moyen

Effectif moyen	Nombre
Dirigeants	2.00
Cadres	21.97
Agents de maîtrise & techniciens	19.00
Employés	19.32
Ouvriers	17.59
TOTAL	79.88

XI- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Valeur En euros

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos (2020)	Résultat du dernier exercice clos (2020)	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
BIO UV ASIA LIMITED	1 116	-219 351	100	1 116	1 116	222 536	0	0	-8 922	0
TRIOGEN HOLDING LIMITED	14 213	33 999	100	7 755 206	7 755 206	0	0	0	0	0
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A: NS</i>										

Les comptes de Bio UV Asia sont tenus en Hong-Kong dollars. Le taux de change utilisé est le taux banque de France à la date de clôture soit 9.5142.

Les comptes de Triogen Holding Limited sont tenus en livre-sterling, Le taux de change utilisé est le taux banque de France à la date de clôture soit 0.89903.

VII. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

VII | 1 **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale
BIO-UV GROUP SA
850 Avenue Louis Medard
34400 LUNEL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BIO-UV GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables – « Ecart d'acquisition »

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 9 158 K€, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 2.3.2.1 « Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition - Principes » de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 2.3.2.1 « Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition - Principes » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Principes comptables – « Immobilisations incorporelles »

Comme indiqué dans la note 2.4.1.1.1 « Modes et méthodes d'évaluation appliqués - Immobilisations incorporelles » de l'annexe, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par les règles et principes comptables français. Nous avons examiné les prévisions d'activité et de rentabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour l'amortissement des frais de développement ainsi comptabilisés et, pour la vérification de leur valeur actuelle, nous nous sommes assurés que la note 2.4.1.1.1 « Modes et méthodes d'évaluation appliqués - Immobilisations incorporelles » de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Marseille et Saint Jean de Védas, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

 *Frank Vanhal*

Frank Vanhal

 *Jean Paul Lacombe*

Jean-Paul LACOMBE

VII | 2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale
BIO-UV GROUP SA
850 Avenue Louis Medard
34400 LUNEL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BIO-UV GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Comme indiqué dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe à l'alinéa relatif aux immobilisations incorporelles, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par les règles et principes comptables français. Nous avons examiné les prévisions d'activité et de rentabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour l'amortissement des frais de développement ainsi comptabilisés et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note « Règles et méthodes comptables » relative aux immobilisations incorporelles de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille et Saint Jean de Védas, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

 *Frank Vanhal*

Frank Vanhal

 *Jean Paul Lacombe*

Jean-Paul LACOMBE

VII | 3 Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

BIO-UV GROUP

Société Anonyme
au capital de 10 346 993 €
850, avenue Louis Médard
34400 Lunel

Jean-Paul Lacombe
Commissaire aux Comptes

67, route de Béziers
34430 Saint Jean de Védas

PricewaterhouseCoopers Audit
Commissaire aux Comptes

650, rue Henri Becquerel
34000 Montpellier

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Société BIO-UV GROUP

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 7 avril 2021 votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

1.1 Contrat de prestation de services

Personne visée : Monsieur Thierry Carles, Administrateur.

Votre société a conclu depuis début janvier 2021 un contrat de prestations d'assistance à la gestion sociale, notamment l'établissement de la paie et les déclarations liées.

La procédure d'autorisation n'a pas été suivie par manquement.

En application de la loi, nous vous signalons que l'autorisation donnée par le conseil d'administration du 7 avril 2021 ne comporte pas les motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société prévus par l'article L. 225-38 du code de commerce.

2 Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Contrat de travail

Personne visée : Monsieur Laurent-Emmanuel Migeon, Directeur Général Délégué et Administrateur.

Votre société a conclu depuis le 2 janvier 2018 un contrat de travail à durée indéterminée qui définit les conditions d'emploi en qualité de Directeur des Opérations avec un statut de cadre supérieur dirigeant.

Le montant total des rémunérations versées par la société BIO-UV GROUP s'élève à 143 468 € au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

En application de la loi, nous vous signalons que l'autorisation préalable donnée par le conseil d'administration ne comporte pas les motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société prévus par l'article L. 225-38 du code de commerce.

Fait à Marseille et Saint-Jean de Védas, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

 Frank Vanhal

Frank Vanhal

 Jean Paul Lacombe

Jean-Paul Lacombe